

RAPPORT ANNUEL 2011

EXERCICE DE DOUZE MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010
ET EXERCICE DE TROIS MOIS TERMINÉ LE 31 MARS 2011

02	Message du président du conseil d'administration
03	Message du président et chef de la direction
05	Revue des activités
11	Développement durable
17	Revue financière
83	Conseil d'administration et gouvernance
96	Dirigeants de la Société

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

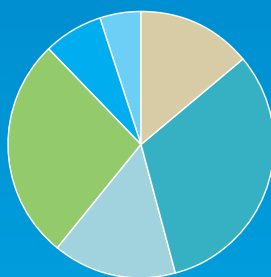
Chiffres clés (en milliers de dollars)	31 mars 2011 (3 mois)	31 décembre 2010 (12 mois)
Exploitation		
Chiffre d'affaires	109 838	431 394
Résultat net	32 908	164 354
Situation financière		
Actif total	2 059 778	2 011 330
Dette à long terme	69 584	70 733
Capitaux propres*	1 740 733	1 708 755

* Les capitaux propres excluent le cumul des autres éléments du résultat global.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

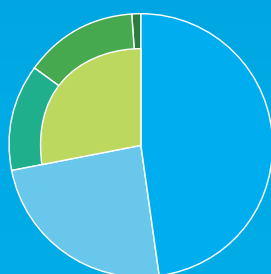
Au 31 mars 2011

Selon le secteur d'activité



Secteur	Pourcentage de l'actif sectoriel
Agroalimentaire	14 %
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement	
Mines, Matériaux	32 %
Énergie, Environnement	15 %
Produits forestiers	27 %
Technologies et Sciences de la vie	
Technologies	7 %
Sciences de la vie	5 %

Selon l'origine du partenaire principal



Origine	Nombre de participations	Pourcentage des fonds investis
Québec	48	48 %
Canada (excluant le Québec)	18	24 %
À l'étranger :	15	28 %
Europe	6	13 %
États-Unis	5	14 %
Autres	4	1 %

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 5 octobre 1961, lorsque le premier ministre Jean Lesage a annoncé la création de la Société générale de financement du Québec (SGF), il s'exprimait ainsi : « Afin d'activer de façon permanente le développement du Québec par ses citoyens et pour ses citoyens, il [le gouvernement] vous soumettra un projet de loi visant à mettre sur pied une société générale de financement. Celle-ci offrira à la population l'occasion de participer à la mise en valeur de nos richesses et à la création de nouvelles entreprises. »

Pendant les 50 années qui ont suivi, la SGF a joué un rôle moteur dans le développement industriel du Québec et de ses régions; elle a créé des dizaines de milliers d'emplois et a accompagné le secteur manufacturier à toutes les étapes de notre histoire économique récente. La SGF était là pour relever le défi du libre-échange, pour participer à l'informatisation des entreprises, pour appuyer nos entrepreneurs dans la mondialisation et pour participer à l'essor de secteurs qui font aujourd'hui le succès du Québec, de l'exploitation responsable de nos ressources aux nouvelles technologies et à l'aérospatiale. En temps de crise comme en temps de croissance, la SGF s'est tenue aux côtés des entrepreneurs québécois et des travailleurs de toutes les régions.

Tout cela demeure.

En septembre 2010, le gouvernement a décidé de réunir ses deux principaux leviers de développement économique au sein d'une même organisation, qui sera la nouvelle société Investissement Québec. Cette décision est justifiée par la volonté de constituer un guichet unique de services aux entreprises dans un monde différent marqué par la poussée des pays émergents, le développement durable et la course à l'innovation.

C'est une SGF solide qui s'unit à Investissement Québec. Au cours des quinze mois terminés le 31 mars 2011, la SGF a réalisé un nombre élevé d'investissements et retrouvé la rentabilité, couronnant ainsi huit ans d'efforts déployés par la direction pour constituer un portefeuille porteur d'avenir.

Au cours de cette période, le conseil d'administration a poursuivi son travail. Il a veillé au respect des orientations stratégiques de la SGF et a offert toute sa collaboration au comité de transition mis sur pied pour préparer la réunion avec Investissement Québec.



En outre, dès la formation du conseil d'administration de la nouvelle société, le conseil d'administration de la SGF a participé à des travaux visant l'élaboration du plan stratégique de la nouvelle société Investissement Québec.

Déterminé à faire de cette opération une véritable fusion basée sur la réunion de deux équipes et de deux expertises, le gouvernement m'a confié la présidence du conseil d'administration de la nouvelle société.

Je suis honoré de cette confiance et fier de contribuer à la réussite de la nouvelle société, qui intègre dans son giron une équipe de spécialistes en investissement et en développement économique de haute renommée.

Je remercie la direction et les employés de la SGF qui ont fait de cette société un élément moteur de notre développement économique et qui continueront sous une nouvelle enseigne à exercer avec passion leur métier de développeur de l'économie québécoise.

L'Honorable Jean Bazin, c.r.
Président du conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Le 15 septembre 2010, le gouvernement du Québec annonçait son intention de regrouper les activités d'Investissement Québec et de la Société générale de financement du Québec au sein d'une nouvelle institution d'investissement.

La loi créant la nouvelle société a été adoptée le 10 décembre 2010. Comme prévu dans le plan de transition, le président et chef de la direction et les membres du conseil d'administration sont entrés en fonction le 1^{er} janvier 2011 et, trois mois plus tard, soit le 1^{er} avril 2011, la nouvelle société Investissement Québec prenait son envol.

J'ai eu l'honneur d'en avoir été nommé le président et chef de la direction. Je remercie le gouvernement de sa confiance.

L'expertise de la SGF au cœur de la nouvelle société

Pendant un demi-siècle, la SGF a contribué à bâtir des filières industrielles qui ont créé des dizaines de milliers d'emplois. Elle a acquis une expertise unique au Québec dans la prise de participation dans des entreprises. Elle a accompagné et conseillé des entrepreneurs à des étapes stratégiques du développement de leur entreprise. Ce savoir précieux demeurera au cœur de la nouvelle société Investissement Québec.

Je remercie les bâtisseurs de la SGF et leur souhaite la bienvenue dans la nouvelle organisation.

La nouvelle société a pour mission, selon sa loi constitutive, de favoriser le développement économique de toutes les régions du Québec en offrant des solutions de financement et des prises de participation complémentaires à celles de nos partenaires du secteur financier privé.

Au moment de mettre sous presse, le plan stratégique visant à articuler cette mission au sein de la nouvelle société Investissement Québec franchit les étapes d'approbation.



La SGF et Investissement Québec ont formé au fil des ans un tandem précieux pour l'économie québécoise, pour nos entrepreneurs et pour nos travailleurs, notamment lors de la crise financière mondiale qui a sévi en 2008 et en 2009. L'appui de ces leviers d'État explique en partie pourquoi le Québec a mieux résisté que ses principaux partenaires.

Un État plus efficace dans une économie plus concurrentielle

En réunissant la SGF et Investissement Québec au sein d'une nouvelle société, l'État québécois pourra accompagner les entrepreneurs et accueillir les investisseurs plus efficacement et mieux relever les défis de la concurrence internationale.

Les entreprises auront la tâche plus facile, puisqu'elles trouveront au même endroit une analyse globale de leurs besoins de financement couvrant toutes les options comprises entre le prêt et l'investissement en capital. Grâce à une présence accrue dans toutes les régions du Québec, l'accès au financement sera facilité. En regroupant les efforts de prospection à l'étranger, c'est la force d'attraction du Québec qui s'en trouvera accrue.

De plus, la fusion des deux sociétés permettra d'arrimer nos produits financiers à ceux de nos partenaires. Les institutions financières privées et publiques ont regroupé sous une même offre de services les activités de financement en capitaux propres, en dette et en quasi-capitaux propres. La nouvelle société d'État pourra ainsi mieux arrimer son offre de financement à celle de ses partenaires privés dans le but d'offrir des produits complémentaires.

Enfin, le rassemblement de deux équipes de professionnels contribuera à l'efficacité de la nouvelle société et à l'atteinte d'objectifs de rentabilité.

Une société d'investissement québécoise

Avec cette fusion, le Québec se dote d'une véritable société d'investissement réunissant sous un même toit plus de 400 spécialistes en financement et en investissement.

La nouvelle société Investissement Québec permettra de mieux appuyer les politiques de développement économique du gouvernement du Québec, notamment le Plan Nord. Ce mégaprojet voué au développement durable de l'immense territoire situé au nord du 49^e parallèle aura un retentissement international. Il bénéficiera aussi de l'appui d'un investisseur d'État de rang mondial.

Dans cette perspective, l'expertise sectorielle unique acquise au fil des ans par la SGF dans le secteur minier sera des plus utiles. D'ailleurs, au cours de la période de 15 mois terminée le 31 mars 2011, la SGF a réalisé plusieurs investissements dans le secteur minier, notamment dans le projet Renard de la société Stornoway, qui permettra d'exploiter un important gisement diamantifère dans le Centre-Nord du Québec.

Ce rapport est le dernier de la longue histoire de la SGF, mais il ouvre aussi la voie au changement. Une société d'investissement moderne, dotée d'un actif total de plus de 6 milliards de dollars et disposant d'une gamme complète d'instruments financiers vient de voir le jour. Elle contribuera pour les décennies à venir au développement économique du Québec, au succès de nos entrepreneurs et au dynamisme de toute la société québécoise.

Que l'avenir commence!



Jacques Daoust
Président et chef de la direction

REVUE DES ACTIVITÉS

L'ANNÉE 2010 ET L'EXERCICE DE 3 MOIS TERMINÉ LE 31 MARS 2011 AURONT CONSTITUÉ LA DERNIÈRE PÉRIODE D'ACTIVITÉS DE LA SGF. AU TERME DE CETTE PÉRIODE DE 15 MOIS, C'EST UNE SGF EN PLEINE SANTÉ FINANCIÈRE QUI TOURNE UNE PAGE DE SON HISTOIRE POUR POURSUIVRE SA MISSION AU SEIN DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ INVESTISSEMENT QUÉBEC.

REVUE DES ACTIVITÉS

Au cours de la période visée par ce rapport, la SGF a réalisé 15 nouveaux investissements ainsi que des réinvestissements. Au total, elle a investi 357 millions de dollars dans des entreprises actives au Québec, dépassant largement, pour les 15 mois, l'objectif de 313 millions de dollars inscrit à son plan stratégique.

Cette performance exceptionnelle n'est pas le fruit du hasard ou de la conjoncture. Elle est le résultat de plusieurs années de travail déterminé pour bâtir un pipeline de projets industriels de haut potentiel destinés à renforcer l'économie du Québec. La SGF récolte aujourd'hui les fruits de son plan stratégique 2005-2009.

Bénéficiant de nouveaux outils financiers, la SGF a pu offrir aux entreprises des solutions financières sous forme d'instruments de dette et de quasi-capital en plus d'investissements en capital.

Avec ses solutions d'affaires variées, la SGF a joué pleinement son rôle de levier de développement économique de l'État québécois au cours de la période de 15 mois terminée le 31 mars 2011. Elle a su appuyer plusieurs entreprises performantes dans un contexte économique encore difficile, malgré l'embellie des perspectives de croissance de l'économie mondiale.

L'économie mondiale s'est en effet relevée en 2010 pour renouer avec la croissance. La reprise a été menée par les pays émergents, qui ont enregistré un taux de croissance économique de 7,0 %, comparativement à 3,0 % pour les pays aux économies avancées.

Bonne performance de l'économie québécoise

Le Québec a beaucoup mieux traversé la crise économique mondiale que ses principaux partenaires. À preuve, par rapport aux sommets d'avant récession, son PIB a reculé de seulement 1,5 %, contre 5,5 % pour l'ensemble du Canada et 4,1 % pour les États-Unis. En 2010, le Québec a enregistré un taux de croissance de 3,0 %, égal à la moyenne des pays aux économies développées.

Mis ensemble, les investissements publics massifs dans la réfection et le développement des infrastructures, le redressement des investissements des entreprises et la demande soutenue des consommateurs québécois ont permis au Québec de mieux traverser la crise et de s'en relever plus rapidement.

Toutefois, la conjoncture internationale est demeurée difficile pour les exportateurs québécois. En raison notamment de la timide reprise aux États-Unis et de la vigueur du dollar canadien, le secteur des exportations a freiné la croissance de l'économie du Québec en 2010 avec un recul de 0,3 %.

Le redressement de l'économie mondiale devrait toutefois permettre aux exportations québécoises de croître de 3,4 % en 2011, malgré un contexte international qui demeurera très compétitif. C'est dans ce contexte économique rempli de défis que la SGF a connu une période fertile. Fidèle aux orientations de son plan stratégique, elle a investi dans des projets de croissance, d'acquisition et de soutien afin de permettre à des entreprises québécoises de poursuivre leur développement et de créer des emplois.

Accompagner les entreprises québécoises

Depuis sa création, il y a tout près de 50 ans, la SGF a exercé une mission unique, celle de contribuer au développement économique du Québec en prenant des participations dans des entreprises qui y mènent leurs activités.

Ce rôle a été particulièrement exigeant dans la situation économique actuelle. En même temps, les récentes années de turbulence économique ont démontré à quel point ce rôle est essentiel afin d'accompagner et de soutenir les entreprises québécoises dans leur croissance et leur développement, notamment sur la scène internationale, où la concurrence est de plus en plus féroce pour l'obtention de parts de marché.

Ainsi, forte de ses nouveaux instruments financiers, la SGF est intervenue pendant la crise pour aider les entreprises à traverser la tempête. Depuis le début de la reprise, ce sont plutôt des projets de croissance et d'expansion qu'elle contribue à financer. La SGF a ainsi appuyé plusieurs entreprises québécoises dans leurs efforts d'internationalisation aux États-Unis, en Europe ou en Asie.

En 2010, la SGF a notamment réalisé :

- un prêt subordonné de 25 millions de dollars US à Camoplast Solideal inc., chef de file mondial dans la conception, la fabrication et la commercialisation de chenilles en caoutchouc et de systèmes de traction pour les véhicules hors routes des secteurs récréatif, agricole et industriel, ainsi que des secteurs de la construction et de la défense. Ce prêt a contribué au financement de l'acquisition de l'entreprise Solideal ltée, ce qui permet à Camoplast d'étendre sa gamme de produits et d'ajouter une solide infrastructure de distribution dans plus de 60 pays;
- un investissement de 6 millions de dollars sous forme de capital-actions dans Vision Globale A.R. ltée, la plus importante entreprise québécoise de services liés à la production, à la distribution et à la diffusion de contenu. Ses services couvrent l'ensemble des besoins en postproduction, en effets visuels, ainsi qu'en gestion et production d'éléments pour la distribution et la diffusion sur les réseaux de cinéma, de télévision et de téléphonie mobile de même que les réseaux Internet. Cet investissement permet à l'entreprise de poursuivre sa stratégie de croissance par l'acquisition et par le développement de l'offre numérique;
- un financement à terme de 9 millions de dollars dans le Groupe Canam inc., chef de file dans la conception et la fabrication de produits et de solutions de construction ainsi que spécialiste en ingénierie-construction et dans les services de modélisation de bâtiments. Cet investissement permet à l'entreprise de financer de récentes acquisitions et d'accélérer sa croissance.

Soutenir l'exploitation des ressources naturelles

La période de 15 mois terminée le 31 mars 2011 a également été marquée par plusieurs investissements dans le secteur minier, lequel profite de la forte demande des pays émergents pour les métaux industriels tels que le cuivre, le zinc et le nickel ainsi que de la demande soutenue pour les pierres et les métaux précieux, comme les diamants et l'or.

Dans ce domaine, trois interventions sont à signaler :

- la SGF a conclu une entente avec Stornoway Diamond Corporation (« Stornoway »), l'une des plus importantes sociétés d'exploration et de mise

en valeur de diamants au Canada. En vertu de cette entente, la SGF détiendra une participation de 37 % dans Stornoway et une redevance de 2 % de la valeur de la production du projet Renard, important gisement diamantifère non développé situé dans le centre-nord du Québec;

- un prêt de 20 millions de dollars US a été octroyé à Mines Agnico-Eagle ltée, la plus importante entreprise minière actuellement en exploitation au Québec, pour l'aider à concrétiser des projets miniers structurants dans le secteur aurifère;
- une participation de 7,2 % a été prise dans le capital-actions de Forage Orbit Garant inc., soit un investissement de 9 millions de dollars pour appuyer la croissance de cet important équipementier de Val-d'Or, spécialisé dans la conception et la fabrication de foreuses pour le secteur minier.

Le secteur forestier, de son côté, a continué d'éprouver des difficultés. Dans ce contexte, la SGF appuie les efforts de consolidation ou de modernisation d'entreprises québécoises pour soutenir l'emploi, notamment en régions.

- La SGF s'est engagée à investir 20 millions de dollars dans la consolidation et la modernisation de Produits forestiers Temrex, ce qui assure la viabilité à long terme de cette entreprise gaspésienne et permet de maintenir 160 emplois permanents dans la région.
- La SGF a aussi investi 78 millions de dollars sous forme de prêt à terme garanti dans la société Fibrek inc. (anciennement connue sous le nom de SFK Pâtes), chef de file dans la production et la distribution de pâte kraft vierge et recyclée. Ce prêt permet à l'entreprise, qui exploite une usine à Saint-Félicien, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, de réaliser son plan d'affaires en réduisant ses frais financiers.

Des investissements structurants

La SGF joue également un rôle de premier plan afin d'assurer la présence et le maintien d'entreprises structurantes au Québec. À cette fin, elle a réalisé deux transactions d'importance au cours de la période visée par ce rapport.

- La première concerne l'acquisition d'une participation de 4,5 % dans l'actionnariat d'Ubisoft Entertainment S.A. contre un investissement de 40 millions de dollars. Cet investissement s'explique par l'importance de cette entreprise, qui a grandement contribué à l'essor d'une industrie du jeu vidéo de calibre international au Québec.

- La seconde transaction est un investissement de 30 millions de dollars dans l'acquisition de Logibec Groupe Informatique Itée, l'une des dix plus grandes entreprises canadiennes spécialisées dans le développement, la commercialisation, l'implantation et le soutien de systèmes d'information destinés au secteur de la santé et des services sociaux. Cette acquisition, en collaboration avec OMERS Private Equity inc., assure le maintien du siège social de Logibec au Québec.

Poursuivre notre mission

L'équipe de direction et les employés de la SGF sont fiers de leur histoire et de leur contribution au développement économique du Québec. La mission de la SGF se perpétuera au sein de la nouvelle société Investissement Québec, qui sera le nouveau berceau de la grande expertise développée au cours des 50 dernières années.

C'est une SGF en très bonne santé financière qui se joint à la nouvelle entreprise. Son portefeuille a été redressé et procure à son actionnaire, l'État québécois, un rendement intéressant qui va de pair avec sa mission de soutenir les entreprises québécoises performantes dans leur développement.

L'expertise unique de la SGF continuera de soutenir les initiatives économiques du gouvernement du Québec. Ce sera notamment le cas du Plan Nord, ce projet qui vise à structurer un nouvel espace économique et à mettre en valeur les richesses naturelles extraordinaires du Québec dans le respect de l'environnement et des populations nordiques. Son expertise sera mise à contribution dans le secteur minier, ainsi que ses talents de démarchage d'investissements étrangers et ses compétences en matière d'analyse de projets et de montages financiers.

La nouvelle société Investissement Québec offrira aux entreprises un guichet unique de solutions financières variées qui les aideront à participer au succès du Québec dans une économie mondiale très concurrentielle.

SECTEUR AGROALIMENTAIRE

NOS PRINCIPALES PARTICIPATIONS Nos partenaires	Pourcentage détenu ou investissements par la SGF au 31 mars 2011
CENTRE DE DISTRIBUTION DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES (CDMV)	100 %
CENTRE D'INSÉMINATION PORCINE DU QUÉBEC (CIPQ)	100 %
CONGÉBEC LOGISTIQUE Desjardins Capital de risque Investisseurs privés	31,5 %
FORAGEN TECHNOLOGIES Société capital de risque Banque Royale Saskatchewan Opportunities Corporation	33,3 %
GRUPE COLABOR	8,0 M\$ (dette)
TFI HOLDINGS INC. (TRANSFORCE)	50,0 M\$ (dette)

SECTEUR FORESTIER

NOS PRINCIPALES PARTICIPATIONS Nos partenaires	Pourcentage détenu ou investissements par la SGF au 31 mars 2011
CASCADES Public	7,8 %
DOMTAR Public	3,6 %
FIBREK	78,0 M\$ (dette)
GESTION FORESTIÈRE LACROIX	100 %
GESTION FORESTIÈRE ST-AURICE	100 %
GRUPE CANAM	9,0 M\$ (dette)
GRUPE EMBALLAGE SPÉCIALISÉ (INDUSPAC) Groupe Induspac Emballage	37,5 M\$
KRUGER WAYAGAMACK Kruger	49,0 %
PRODUITS FORESTIERS TEMREX	100 %
REXFORÊT	100 %
TRANSCONTINENTAL	50,0 M\$ (dette)

SECTEUR DES MINES, DES MATÉRIAUX, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

NOS PRINCIPALES PARTICIPATIONS Nos partenaires	Pourcentage détenu ou investissements par la SGF au 31 mars 2011
ALUMINERIE ALOUETTE Rio Tinto Alcan Austria Metall (Autriche) Hydro Aluminium (Norvège) Marubeni (Japon)	13,3 %
BRP	50,0 M\$ (dette)
CAMOPLAST SOLIDEAL	25,5 M\$ (dette)
CEPSA CHIMIE BÉCANCOUR Cepsa (Espagne)	49,0 %
CEPSA CHIMIE MONTRÉAL Cepsa (Espagne)	49,0 %
CHIMIE PARACHEM Suncor	49,0 %
CORPORATION MINIÈRE OSISKO	75,0 M\$ (dette)
FORAGE ORBIT GARANT Public	7,2 %
GESTION SIMULATEUR DE VOL – CAPITAL Fonds de solidarité FTQ CAE	40,3 %
GLV Public	2,2 %
MINES AGNICO-EAGLE	20,0 M\$ (dette)
PROJET SEPT-ÎLES (MINE ARNAUD) Yara International (Norvège)	62,0 %
PROJET UNGAVA (DIAQUEM) Stornoway Diamond	50,0 %
ROYAL NICKEL CORPORATION Public	2,5 %
SOQUEM	100 %

SECTEUR DES SCIENCES DE LA VIE

NOS PRINCIPALES PARTICIPATIONS Nos partenaires	Pourcentage détenu ou investissements par la SGF au 31 mars 2011
AXCAN HOLDINGS TPG Capital (États-Unis) Investisseurs privés	Non divulgué
GENECHEM THÉRAPEUTIQUES Fonds de retraite Bombardier Shire Pharmaceutical Fonds de solidarité FTQ	7,3 %
LABORATOIRES PALADIN Public	1,5 %
WARNEX Public	7,8 %

SECTEUR DES TIC

NOS PRINCIPALES PARTICIPATIONS Nos partenaires	Pourcentage détenu ou investissements par la SGF au 31 mars 2011
ALLIANCE FILMS Goldman Sachs (États-Unis)	38,5 %
GROUPE LE MASSIF Investisseurs privés	25,0 %
LIONS GATE ENTERTAINMENT Public	s.o.
LOGIBEC OMERS Private Equity	10,0 M\$ 20,0 M\$ (dette)
MÉDIAMED TECHNOLOGIES Investisseurs privés	30,1 %
SOLUTIONS ABILIS Investisseurs privés	7,0 M\$
TECHNOLOGIES MIRANDA Public	9,4 %
UBISOFT ENTERTAINMENT Public	4,5 %
VISION GLOBALE A.R. Investisseurs privés	6,0 M\$

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE S'APPUIE SUR UNE VISION À LONG TERME PRENANT EN COMPTE LE CARACTÈRE INDISSOCIABLE DES DIMENSIONS ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT. LA SGF A ADOPTÉ SON PLAN D'ACTION 2009-2011 EN ACCORD AVEC LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU QUÉBEC. CE PLAN VISE À INTÉGRER LES PRINCIPES DE BASE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACTIVITÉS COURANTES DE LA SGF ET DE SES FILIALES.

SUIVI DE L'AN DEUX DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2011

La Société a réalisé plusieurs activités définies dans son plan d'action au cours de la période visée par ce rapport. Notamment, elle a adopté son cadre de gestion environnementale et une politique d'approvisionnement responsable, elle a effectué une révision de la politique de commandite et du programme de dons, et elle a réalisé une étude de balisage au sujet de l'investissement responsable. Les filiales de la SGF feront état de leurs actions dans leur propre rapport annuel de gestion.

Objectif gouvernemental

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et des savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF DE LA SGF

Sensibiliser et former les employés en matière d'environnement et de développement durable.

Action

Développer et mettre en œuvre un plan de formation et de sensibilisation du personnel au développement durable.

Geste

Développer et mettre en œuvre un plan de sensibilisation et de formation des employés de la SGF.

Suivi

Terminé. Plusieurs activités de sensibilisation et de formation ont été réalisées pour les employés de la SGF.

Cible

En 2011, 80 % des employés auront été sensibilisés et 50 % d'entre eux auront une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.

Résultat

Au 31 mars 2011, 96 % des employés de la SGF ont été sensibilisés au développement durable par diverses activités de sensibilisation, et 53 % des employés ont suivi des formations portant sur le développement durable.

OBJECTIF DE LA SGF

Intégrer dans la gestion de la performance des employés des objectifs reliés au plan d'action de développement durable.

Action

Intégrer des notions de développement durable dans les processus de gestion des ressources humaines de la SGF.

Geste

Intégrer dans la gestion de la performance des employés des objectifs reliés au développement durable et introduire dans la rémunération variable des cibles reliées au développement durable.

Suivi

Terminé. Un objectif de rémunération variable lié au développement durable a été donné à l'ensemble des employés, consistant à réduire la consommation de papier d'au moins 5 %. Il en est résulté une réduction de 33 % de la consommation de papier.

Cible

5 % en 2010.

Résultat

La cible est atteinte par l'ajout d'un objectif de développement durable commun à tous les employés, représentant 5 % de la rémunération variable.

Objectif gouvernemental

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF DE LA SGF

Diminuer l'impact environnemental des activités de bureau de la SGF et travailler sur les aspects environnementaux significatifs de ses filiales.

Action	Gestes	Suivis
Développer et mettre en œuvre un cadre de gestion environnementale pour la SGF.	Développer et mettre en œuvre un cadre de gestion environnementale pour la SGF.	Terminé. Le cadre de gestion environnementale a été produit et adopté, mais sa mise en œuvre a été suspendue en raison du regroupement de la SGF avec Investissement Québec.
	Développer et mettre en œuvre un programme intégré de contribution des technologies de l'information au cadre de gestion environnementale.	En cours. Plusieurs éléments du programme intégré de contribution des technologies de l'information au cadre de gestion environnementale ont été élaborés, dont la politique d'impression.
Cible	Un cadre de gestion environnementale sera développé et mis en œuvre d'ici le 31 décembre 2010.	
Résultat	Le cadre de gestion environnementale a été approuvé avant le 31 décembre 2010.	

Objectif gouvernemental

Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.

OBJECTIF DE LA SGF

Introduire de façon explicite les principes et pratiques d'investissement responsable dans les procédures d'investissement de la SGF.

Action	Gestes	Suivis
Intégrer l'élaboration d'une politique d'investissement responsable à la planification stratégique 2009-2012.	Procéder à un étalonnage des meilleures pratiques appuyant l'investissement responsable et en évaluer les opportunités et implications pour la SGF dans le cadre de ses futures orientations stratégiques.	Terminé. L'étalonnage des meilleures pratiques en investissement responsable a été réalisé par une firme externe.
	Soutenir la recherche sur la finance responsable des entreprises.	Terminé. La Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke a reçu un appui financier.
Cible	Une politique d'investissement responsable sera élaborée et intégrée au prochain plan stratégique (2012-2015) de la SGF.	
Résultat	L'action a été mise en attente en raison du regroupement de la SGF avec Investissement Québec. Toutefois, une étude sur l'étalonnage a été réalisée.	

Objectif gouvernemental

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF DE LA SGF

Contribuer à la transformation des pratiques sociales et environnementales de la chaîne d'approvisionnement de la SGF et de ses filiales.

Action	Geste	Suivi
Développer et mettre en œuvre une politique d'approvisionnement responsable pour la SGF.	Développer et mettre en œuvre une politique d'approvisionnement responsable pour la SGF.	En cours. Une politique d'approvisionnement responsable a été produite et élaborée à la SGF, mais sa mise en œuvre a été suspendue en raison du regroupement de la SGF avec Investissement Québec.
Cible	Une politique d'approvisionnement responsable sera élaborée et intégrée au prochain plan stratégique (2012-2015) de la SGF.	
Résultat	La politique a été élaborée, mais la mise en œuvre sera revue en fonction du regroupement de la SGF avec Investissement Québec.	

Objectif gouvernemental

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

OBJECTIF DE LA SGF

Contribuer au développement durable des communautés du Québec et accroître l'implication des employés de la SGF dans leur communauté.

Action	Gestes	Suivis
Accroître l'implication des employés de la SGF dans leur communauté et aligner la politique de commandite de la SGF avec son plan d'action de développement durable.	Réviser la politique de commandite de la SGF à la lumière des orientations gouvernementales de la stratégie du gouvernement du Québec.	Terminé.
	Appuyer et promouvoir le bénévolat des employés de la SGF par le biais du programme de dons.	Terminé.
Cible	La politique de commandite et le programme de dons seront révisés à la lumière des enjeux de développement durable et des objectifs d'affaires de la SGF d'ici le 31 mars 2010.	
Résultat	La politique de commandite et le programme de dons ont été révisés à la lumière des enjeux de développement durable, mais les effets attendus sur la participation des employés devront être révisés étant donné le regroupement de la SGF avec Investissement Québec.	

Objectif gouvernemental

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et des savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF DE LA SGF

Soutenir les différentes actions du plan d'action de développement durable en informant les employés et informer les entreprises en portefeuille du plan d'action de développement durable de la SGF.

Action	Geste	Suivi
Développer un plan de communication pour sensibiliser les clientèles internes et externes au plan d'action de développement durable de la SGF.	Développer et mettre en œuvre un plan de communication interne et externe sur le déploiement du plan d'action afin d'accompagner le changement nécessaire des pratiques et informer les entreprises en portefeuille du plan d'action de développement durable de la SGF.	En cours. Plusieurs activités de communication ont eu lieu.
Cible	75 % des entreprises en portefeuille auront reçu de l'information sur le plan d'action de développement durable de la SGF au 31 décembre 2010, et 100 % au 31 décembre 2011.	
Résultat	L'action est mise en attente en raison du regroupement de la SGF avec Investissement Québec.	

Objectif gouvernemental

Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.

OBJECTIF DE LA SGF

Compléter le portrait de l'impact de la SGF en y intégrant progressivement des données relatives aux impacts environnementaux et sociaux au Québec.

Action	Geste	Suivi
Compléter le portrait de l'impact économique de la SGF avec des éléments de développement durable au Québec.	Intégrer des informations portant sur le développement durable dans l'évaluation des impacts économiques des projets.	À venir.
Cible	Une étude de faisabilité sera réalisée en 2010.	
Résultat	L'étude de faisabilité a été suspendue en raison du regroupement de la SGF avec Investissement Québec.	

REVUE FINANCIÈRE

18	Rapport de gestion
22	États financiers consolidés
22	▪ Rapport de la direction
23	▪ Rapport des auditeurs indépendants
25	▪ État consolidé du résultat global
26	▪ État consolidé de la situation financière
27	▪ État consolidé des variations des capitaux propres
28	▪ État consolidé des flux de trésorerie
29	▪ Notes afférentes aux états financiers consolidés

RAPPORT DE GESTION

Afin de permettre une compréhension approfondie de sa performance financière, la SGF produit des états condensés supplémentaires en ce qui a trait à ses résultats, à sa situation financière et à ses flux de trésorerie.

RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens)	31 mars 2011 (3 mois)	31 décembre 2010 (12 mois)
Revenus		
Résultats des placements	44	68
Gain net sur réalisation de placements et autres	1	169
	45	237
Frais		
Frais d'exploitation	11	29
Pertes sur placements	1	44
Résultat net	33	164
Rendement des capitaux propres ^(a)	7,4 % ^(b)	10,1 %

(a) Les capitaux propres excluent le cumul des autres éléments du résultat global.

(b) Rendement annualisé.

La SGF a réalisé un résultat net de 164 millions de dollars pour l'exercice de douze mois terminé le 31 décembre 2010, représentant un rendement des capitaux propres de 10,1 % comparativement à 33 millions de dollars pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2011, équivalant à un rendement annualisé de 7,4 %.

Ces résultats nets sont attribuables à des gains importants sur réalisations en ce qui a trait à 2010 et à des résultats améliorés des placements pour 2011.

Résultats des placements

(en millions de dollars canadiens)	31 mars 2011 (3 mois)	31 décembre 2010 (12 mois)
Résultats des participations		
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement		
Mines, Matériaux	15	42
Énergie, Environnement	24	21
Produits forestiers	1	2
Technologies et Sciences de la vie		
Technologies	1	(15)
Sciences de la vie	1	4
Agroalimentaire	2	11
Variation de la juste valeur marchande des placements de capital de risque	–	2
Revenus d'intérêt sur encaisse et autres	–	1
	44	68

Les résultats des participations dans le Groupe Mines, Matériaux, Énergie, Environnement, ont bénéficié, pour 2010 et 2011, d'une hausse de la demande et des prix de l'aluminium ainsi que d'une amélioration de la marge bénéficiaire de plusieurs placements en pétrochimie, entre autres choses, chez Cepsa Chimie Bécancour, Cepsa Chimie Montréal et ParaChem.

Le Groupe Produits forestiers a réussi, pour 2010 et 2011, à dégager une faible profitabilité en dépit de conditions défavorables dans les marchés du bois d'œuvre et des pâtes et papiers.

Le Groupe Technologies et Sciences de la vie a connu une année difficile en 2010 en raison de pertes accrues dans une des sociétés en participation, mais les conditions de marché se sont grandement améliorées en 2011.

Le Groupe Agroalimentaire a bénéficié d'une meilleure rentabilité de ses placements en 2010, mais pour 2011, une des sociétés en participation a enregistré des coûts non récurrents en raison d'un sinistre.

Gain net sur réalisation de placements et autres

En raison de conditions favorables à l'aliénation de certains placements, la SGF a réalisé des gains importants en 2010, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire et des technologies et sciences de la vie. La SGF a aussi enregistré des plus-values significatives sur une option de conversion d'une société minière publique et sur des billets à terme adossés à des actifs. Les gains sur réalisation de placements étaient minimes en 2011.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation de la SGF ont totalisé 29 millions de dollars en 2010. Pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2011, les frais d'exploitation de 11 millions de dollars comprenaient 4 millions de dollars de frais de restructuration ayant trait à la fusion de la SGF avec Investissement Québec.

Pertes sur placements

Les pertes sur placements se sont élevées à 44 millions de dollars en 2010 en raison de certaines dévaluations de placements attribuables à des conditions de marché difficiles qui ont eu pour effet de retarder la réalisation du plan d'affaires de ces sociétés.

SITUATION FINANCIÈRE

Afin d'améliorer la compréhension de sa situation financière, la SGF produit un état de la situation financière à la valeur de la mise en équivalence.

(en millions de dollars canadiens)	31 mars 2011 (3 mois)	31 décembre 2010 (12 mois)
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	71	103
Placements	1 787	1 712
Autres actifs	18	17
Total de l'actif	1 876	1 832
Passif et capitaux propres		
Passif	17	21
Capitaux propres		
Capital social	2 673	2 673
Déficit	(932)	(964)
Cumul des autres éléments du résultat global	118	102
Total du passif et capitaux propres	1 859	1 811
	1 876	1 832

Les capitaux propres de la SGF se chiffraient à 1 811 millions de dollars au 31 décembre 2010 et à 1 859 millions de dollars au 31 mars 2011. Aucune émission d'actions ordinaires à son actionnaire n'a été effectuée durant la période de 15 mois terminée le 31 mars 2011.

FLUX DE TRÉSORERIE

	31 mars 2011 (3 mois)	31 décembre 2010 (12 mois)
(en millions de dollars canadiens)		
Sources de fonds		
Réalizations de placements	1	118
Dividendes, intérêts et autres	10	41
	11	159
Utilisation de fonds		
Mises de fonds – investissements	(27)	(330)
Financements temporaires	1	(7)
Frais d'exploitation, taxe sur capital et autres	(17)	(23)
	(43)	(360)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(32)	(201)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – au début	103	304
Trésorerie et équivalents de trésorerie – à la fin	71	103

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 201 millions de dollars en 2010 pour se chiffrer à 103 millions de dollars au 31 décembre 2010 en raison principalement des mises de fonds pour des investissements totalisant 330 millions de dollars en 2010. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 32 millions de dollars en 2011 pour se chiffrer à 71 millions de dollars au 31 mars 2011.

Investissements

Le tableau suivant résume les investissements effectués par chaque groupe :

	31 mars 2011 (3 mois)	31 décembre 2010 (12 mois)
(en millions de dollars canadiens)		
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement		
Mines, Matériaux	6	87
Énergie, Environnement	2	4
Produits forestiers	4	92
Technologies et Sciences de la vie		
Technologies	–	89
Sciences de la vie	15	–
Agroalimentaire	–	58
	27	330

Les investissements de la SGF se sont élevés à 330 millions de dollars en 2010 et à 27 millions de dollars pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2011.

Les principaux investissements ont été effectués dans Fibrek, Transforce, Ubisoft Entertainment, Logibec, Camoplast Solideal et Mines Agnico-Eagle.

RISQUES

Dans le cadre de sa mission visant à réaliser des projets de développement économique avec des partenaires et à des conditions de rentabilité normales, la SGF s'expose à des risques importants.

Les cycles économiques mondiaux ou sectoriels – Les entreprises qui constituent le portefeuille de la SGF sont, pour la plupart, exposées à la conjoncture mondiale, soumises notamment aux variations des taux de change, du prix des matières premières et produits substitués, ainsi que de la croissance économique. Tous ces facteurs rendent difficile l'élaboration des prévisions, d'autant plus que la SGF investit souvent dans des projets à long terme. Une variation défavorable de l'un ou l'autre de ces facteurs peut avoir des répercussions majeures sur la valeur des entreprises en portefeuille.

Les risques propres aux secteurs des sciences de la vie et des technologies – Ces deux secteurs d'activité présentent des risques particuliers, tels que la difficulté de sélectionner un produit ou une technologie qui présente un réel intérêt ou un potentiel commercial, ou la difficulté de l'appliquer à un processus industriel de manière rentable, sans oublier l'apparition de technologies de substitution et l'obsolescence.

Les risques propres au domaine minier – Le secteur minier, plus particulièrement l'exploration minière, est un domaine spéculatif qui comporte des risques intrinsèques, notamment la possibilité que des gisements s'avèrent non rentables et qu'il soit difficile de liquider certains placements dans des conditions optimales.

Les partenaires – Dans le cadre de la poursuite de sa mission, la SGF recherche des partenaires stratégiques auxquels s'associer. Ces partenaires peuvent s'avérer incapables de remplir leurs obligations, ce qui, le cas échéant, aura des répercussions considérables pour la SGF sur le plan de ses projets et de ses propres obligations. En outre, il peut être difficile de trouver des partenaires de remplacement.

Le personnel – Le succès de la SGF est largement tributaire de sa capacité à recruter et à retenir du personnel spécialisé, notamment des gestionnaires et des analystes d'expérience. Sans l'accès aux compétences requises, la SGF pourrait éprouver certaines difficultés à déployer ses stratégies et à exécuter son plan d'affaires.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DE LA DIRECTION

Au Ministre des Finances

Les états financiers consolidés de la Société générale de financement du Québec (la « Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers consolidés. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et les auditeurs indépendants de la Société, examine les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. et le vérificateur général du Québec ont procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Société, conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport des auditeurs expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de leur opinion. Les auditeurs peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le Comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président principal
et chef de la direction financière
et de la gestion des risques,



Jacques Daoust



Jean-Jacques Carrier, CA

Montréal (Québec)

Le 28 juin 2011

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Ministre des Finances

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société générale de financement du Québec (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 mars 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, et les états consolidés du résultat global, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2011 et pour l'exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives incluses dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2011 et pour l'exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010, conformément aux IFRS.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 36 afférente aux états financiers consolidés qui décrit l'incidence sur les résultats de l'adoption des IFRS. En vertu de la *Loi sur la fusion de la Société générale de financement du Québec et d'investissement Québec*, la Société doit produire des états financiers consolidés pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2011, et elle est tenue d'appliquer les IFRS pour cet exercice de même que pour les états financiers consolidés comparatifs présentés pour l'exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010.

La Société a fait le choix de ne pas publier d'états financiers consolidés établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. L'application des PCGR aurait eu pour effet de diminuer les bénéfices de 2010 de 122 255 000 \$ et de diminuer le déficit au 1^{er} janvier 2010 de 402 922 000 \$ par rapport aux IFRS.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), nous déclarons qu'à notre avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement de référentiel comptable expliqué à la note 2 afférente aux états financiers consolidés, ces normes ont été appliquées pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2011 de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, ainsi que pour l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2010.

Montréal, le 28 juin 2011

 Samson Bégin / Deloitte & Touche s.m. 1

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 19453

 Renaud Lachance FCA auditeur

Le vérificateur général du Québec
Renaud Lachance, FCA auditeur

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011 et exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010
(en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Chiffre d'affaires (note 5)	109 838	431 394
Charges d'exploitation (notes 5, 17 et 20) :		
Coût des ventes	88 734	362 189
Frais généraux, de vente et d'administration	21 165	68 692
Total des charges d'exploitation	109 899	430 881
Résultat d'exploitation d'entreprises poursuivies	(61)	513
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	22 436	2 211
Résultat d'exploitation des activités poursuivies avant les éléments suivants :	22 375	2 724
Revenus de dividendes et d'intérêts sur placements (note 6)	11 457	36 923
Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 7)	3 500	62 391
Perte de valeur sur les placements (note 8)	(881)	(28 203)
Gain (perte) net sur cession de placements et autres	(91)	45 628
	36 360	119 463
Autres charges financières (note 9)	(3 971)	(10 257)
Autres produits financiers (note 9)	716	2 185
Résultat des activités poursuivies	33 105	111 391
Résultat des activités abandonnées (note 10)	(197)	52 963
Résultat net	32 908	164 354
Autres éléments du résultat global		
Actifs disponibles à la vente		
Variation nette de la juste valeur des actifs disponibles à la vente	26 500	15 193
Reclassement des pertes (gains) latent des actifs disponibles à la vente dans le résultat net	1 089	(23 461)
	27 589	(8 268)
Couvertures de flux de trésorerie		
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	(175)	-
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie transférée dans le résultat net	-	118
	(175)	118
Écart de conversion d'une filiale	(4 093)	(8 495)
Quote-part de l'écart de conversion des entreprises associées et des coentreprises	(7 077)	(13 135)
	(11 170)	(21 630)
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies (note 25)	(930)	(3 304)
Autres éléments du résultat global des activités poursuivies	15 314	(33 084)
Résultat global	48 222	131 270

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010
et soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2010
(en milliers de dollars canadiens)

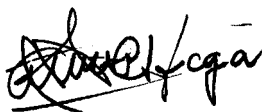
	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Actif			
Actif courant :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	137 970	162 802	348 518
Débiteurs (note 11)	68 721	57 447	56 578
Stocks (note 12)	59 798	56 860	55 428
Frais payés d'avance	3 704	2 574	2 326
Placements (note 13)	47 713	47 067	9 217
Autres actifs financiers (note 21)	476	193	1 395
Actifs détenus en vue de la vente (note 10)	56 862	53 839	89 317
	375 244	380 782	562 779
Placements (notes 13 et 14)	1 012 114	968 337	611 147
Participations dans des entreprises associées (note 15)	49 310	50 827	53 804
Participations dans des coentreprises (note 16)	271 559	255 186	247 152
Immobilisations corporelles (note 17)	243 730	249 327	262 576
Immeubles de placement (note 18)	3 837	3 867	6 951
Actifs biologiques (note 19)	65 642	65 619	64 756
Immobilisations incorporelles (note 20)	35 557	35 143	78 188
Autres actifs financiers (note 21)	2 785	2 242	890
Total de l'actif	2 059 778	2 011 330	1 888 243
Passif et capitaux propres			
Passif courant :			
Découverts bancaires	61	–	791
Emprunts bancaires (note 23)	1 200	200	135
Créditeurs et charges à payer (note 22)	68 117	60 992	55 452
Provisions (note 24)	1 356	1 455	3 826
Tranche courante de la dette à long terme (note 23)	8 946	9 391	11 166
Autres passifs financiers (note 27)	710	873	976
Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente (note 10)	4 864	4 830	–
	85 254	77 741	72 346
Dette à long terme (note 23)	60 638	61 342	72 778
Provisions (note 24)	11 798	11 675	11 865
Passif au titre des prestations définies (note 25)	16 949	25 361	22 482
Subvention différée (note 26)	23 231	23 768	28 966
Autres passifs financiers (note 27)	2 908	665	298
Total du passif	200 778	200 552	208 735
Capitaux propres :			
Capital social (note 28)	2 673 340	2 673 340	2 673 340
Déficit	(932 607)	(964 585)	(1 125 635)
Cumul des autres éléments du résultat global	118 267	102 023	131 803
	1 859 000	1 810 778	1 679 508
Total du passif et capitaux propres	2 059 778	2 011 330	1 888 243

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration,



L'Honorable Jean Bazin, c.r.
Président du conseil d'administration



Pierre Barnès, FCGA
Président du Comité de vérification

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010

et soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2010

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Déficit	Actifs disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Écart de conversion	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2010	2 673 340	(1 125 635)	131 921	(118)	–	1 679 508
Résultat net de la période	–	164 354	–	–	–	164 354
Autres éléments du résultat global	–	(3 304)	(8 268)	118	(21 630)	(33 084)
Solde au 31 décembre 2010	2 673 340	(964 585)	123 653	–	(21 630)	1 810 778
Résultat net de la période	–	32 908	–	–	–	32 908
Autres éléments du résultat global	–	(930)	27 589	(175)	(11 170)	15 314
Solde au 31 mars 2011	2 673 340	(932 607)	151 242	(175)	(32 800)	1 859 000

Se reporter à la note 36 Transition aux IFRS pour le solde au 1^{er} janvier 2010.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011 et exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010
(en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Activités opérationnelles :		
Résultat des activités poursuivies	33 105	111 391
Ajustements pour :		
Amortissements	5 730	22 631
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(22 436)	(2 211)
Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(3 500)	(62 391)
Perte de valeur sur les placements	881	28 203
Perte (gain) net sur cession de placements et autres	91	(45 628)
Perte nette sur variation de change de la dette et de placements	2 522	3 824
Dividendes reçus des sociétés associées	368	398
Revenus de dividendes et d'intérêts sur placement	(11 457)	(36 923)
Avantages du personnel	(9 104)	33
Variation nette de la juste valeur des actifs biologiques	34	(710)
Charges financières nettes	675	4 175
Autres éléments, montant net	62	142
	(3 029)	22 934
Intérêts reçus	7 162	17 987
Dividendes reçus	669	1 983
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 29)	(7 620)	5 946
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies	(2 818)	48 850
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées	(101)	1 873
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(2 919)	50 723
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'entreprises et de placements (note 30)	(17 481)	(317 055)
Cession d'entreprises et de placements	5 321	134 126
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 692)	(20 459)
Autres activités d'investissement	(169)	(11 326)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies	(16 021)	(214 714)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées	(4 540)	(3 991)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(20 561)	(218 705)
Activités de financement :		
Intérêts payés	(1 134)	(5 456)
Emprunts bancaires	1 000	65
Versements sur la dette à long terme	(301)	(9 266)
Autres activités de financement	(109)	(108)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies	(544)	(14 765)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement abandonnées	34	(40)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(510)	(14 805)
Effet de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(903)	(2 137)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(24 893)	(184 924)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	162 802	347 727
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice liés aux activités poursuivies	137 909	162 803
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice liés aux activités abandonnées	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	137 909	162 803
La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies comprennent ce qui suit :		
Trésorerie	15 469	11 633
Placements liquides à court terme	122 501	151 169
Découverts bancaires	(61)	-
	137 909	162 802

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010 et soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2010
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS

La Société générale de financement du Québec (« la Société ») est une compagnie à fonds social constituée en 1962 en vertu de la Loi sur la Société générale de financement du Québec (L.R.Q., chapitre S-17), laquelle a été modifiée en 1996. Le gouvernement du Québec en est l'actionnaire unique. La Société a pour objet de réaliser, en collaboration avec des partenaires et à des conditions de rentabilité normales, des projets de développement économique, notamment dans le secteur industriel, en conformité avec la politique de développement économique du gouvernement du Québec. Elle est notamment présente dans les groupes suivants : Mines, Matériaux, Énergie, Environnement; Produits forestiers; Technologies et Sciences de la vie; Agroalimentaire.

La Société a élu domicile au Québec, Canada et son siège social est situé au 600, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal, Québec.

En raison de la création d'une nouvelle société, au 1^{er} avril 2011, résultant de la fusion de la Société générale de financement du Québec et d'Investissement Québec, la Société a présenté ses états financiers au 31 mars 2011, soit la date à laquelle elle cessera d'exister.

2. BASE DE PRÉPARATION

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Il s'agit des premiers états financiers consolidés de la Société préparés conformément aux IFRS et l'IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*, a été appliquée. La note 36 explique dans quelle mesure la transition aux IFRS a eu une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société.

La publication des états financiers consolidés de la Société a été approuvée par le conseil d'administration le 28 juin 2011.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants de l'état consolidé de la situation financière :

- Les instruments financiers dérivés, les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte du résultat net et les actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur;
- Les actifs biologiques, évalués à la juste valeur diminuée des coûts de la vente;
- Le passif au titre des prestations définies correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies, compte tenu des écarts actuariels non comptabilisés et du coût des services passés non encore comptabilisés et déduction faite de la juste valeur des actifs du régime.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses ainsi que l'exercice de jugement de la part de la direction ayant une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, passifs, produits et charges pour les périodes présentées.

2. BASE DE PRÉPARATION (SUITE)

d) Utilisation d'estimations (suite)

Les informations sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur les actifs, les passifs, les produits et les charges comptabilisés sont présentées dans les notes suivantes :

- Note 3 – L'estimation de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des actifs amortissables;
- Notes 13 et 32 – L'évaluation de la juste valeur des placements, incluant les dérivés;
- Note 19 – L'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques;
- Note 24 – L'estimation des provisions et des passifs éventuels;
- Note 25 – L'estimation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies;
- Note 36 – L'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des participations dans des entreprises mises en équivalence.

Les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables, dont les impacts sont les plus significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés, touchent la capitalisation des frais relativement aux propriétés minières, l'identification des dérivés incorporés comptabilisés séparément du contrat hôte ainsi que l'appréciation de l'existence d'indicateurs de dépréciation ou de reprises de pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles, des participations dans les entreprises mises en équivalence et des placements.

Les résultats nets réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations et les hypothèses ci-dessus sont revues de façon périodique et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés au cours de la période de l'ajustement et de toutes périodes ultérieures touchées.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés et pour la préparation de l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 pour les besoins de la transition aux IFRS. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par toutes les entités de la Société.

a) Principe de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société générale de financement du Québec et de ses filiales ainsi que sa participation dans des entreprises associées et des coentreprises.

Les filiales de la Société, lesquelles sont détenues en propriété exclusive, sont les suivantes : Albecour, Gestion forestière Lacroix, Gestion forestière du Saint-Maurice, Gestion La Madeleine, Mine Arnaud, Produits forestiers Temrex, Rexforêt, SOQUEM, le Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV) et le Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ).

Seule une filiale a une date de clôture de ses états financiers différente de celle de la Société, celle-ci étant le 31 décembre.

i. Regroupements d'entreprises

Acquisitions survenues à compter du 1^{er} janvier 2010 :

Dans le cas des acquisitions survenues à compter du 1^{er} janvier 2010, la contrepartie transférée par la Société pour obtenir le contrôle d'une filiale correspond à la somme, à la date d'acquisition, des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des parts de capitaux propres émis par la Société, lesquels comprennent la juste valeur de tous les actifs ou passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

a) Principe de consolidation (suite)

i. Regroupements d'entreprises (suite)

La Société comptabilise une obligation de payer une contrepartie éventuelle en tant que passif ou en tant que capitaux propres et comptabilise en tant qu'actif le droit de se faire rendre une contrepartie préalablement transférée si certaines conditions spécifiées sont remplies. Une contrepartie éventuelle est initialement comptabilisée à sa juste valeur à la date d'acquisition. Une contrepartie éventuelle classée en tant que capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement ultérieur est comptabilisé aux capitaux propres. Une contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif est comptabilisée ultérieurement soit comme un instrument financier, soit comme une provision.

La Société évalue le goodwill comme la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, diminuée du montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, que la Société assume dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Acquisitions survenues avant le 1^{er} janvier 2010 :

Dans le cadre de sa transition aux IFRS, la Société a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2010. Dans le cas des acquisitions qui sont survenues avant cette date, le goodwill représente le montant comptabilisé en vertu du référentiel antérieur de la Société, soit les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR canadiens »).

ii. Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages des activités de cette dernière. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés à partir de la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées, au besoin, afin qu'elles soient alignées sur celles adoptées par la Société.

iii. Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Les entreprises associées sont des entreprises dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans avoir le contrôle. La Société est présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient entre 20 % et 50 % des droits de vote d'une entité.

Les coentreprises sont les entreprises dont les activités sont contrôlées conjointement en vertu d'un accord contractuel qui requiert un consentement unanime pour les décisions financières et opérationnelles stratégiques.

Ces participations sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. La participation de la Société comprend le goodwill identifié lors de l'acquisition, après déduction des pertes de valeur cumulées. Le goodwill identifié lors de l'acquisition est évalué de la même façon que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les états financiers consolidés incluent la quote-part de la Société dans le montant total des produits et des charges et des variations de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, compte tenu des ajustements effectués pour harmoniser les méthodes comptables avec celles de la Société, depuis la date à laquelle cette dernière commence à exercer une influence notable et jusqu'à la date à laquelle elle cesse d'exercer cette influence. Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable de la participation est ramenée à zéro et la Société cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, sauf si la Société a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les profits et pertes résultant de transactions conclues avec une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence sont comptabilisés à hauteur de la participation dans l'entreprise associée qui n'est pas liée à la Société.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

a) Principe de consolidation (suite)

iv. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes et les transactions intragroupes, ainsi que les profits et pertes latents qui découlent de transactions intragroupes, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

b) Instruments financiers

i. Classification

- *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net* : Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est classé comme étant détenu à des fins de transaction ou s'il est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les dérivés qui ne sont pas désignés à des fins de couverture ont été classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les billets à terme adossés à des actifs (« BTAA ») ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné que ces instruments financiers comprennent un ou plusieurs dérivés incorporés qui modifient de façon significative les flux de trésorerie des contrats. Il est ainsi possible de désigner l'intégralité de l'instrument financier comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais du compte du résultat net.

Les placements de nature spéculative effectués dans des entreprises dans le but d'en soutenir le développement sont considérés comme des investissements de capital de risque. Les placements détenus par des sociétés de placement, incluant les participations dans des entreprises associées et des coentreprises, ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils sont gérés, et leur performance évaluée, sur la base de leur juste valeur conformément à une stratégie de gestion de risques et d'investissement documentée.

Ces instruments financiers sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur et les coûts de transaction sont comptabilisés au résultat net dans la « Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net » à mesure qu'ils sont encourus.

- *Prêts et créances* : Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, excluant les découverts bancaires, les débiteurs et les autres actifs financiers sont classés dans la catégorie « Prêts et créances » et sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

Les revenus d'intérêt sont comptabilisés dans les « Revenus de dividendes et d'intérêts sur placements » de l'état consolidé du résultat global. Les commissions de montage de prêts sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement du prêt et sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif dans « Revenus de dividendes et d'intérêts sur placements » sur la durée du prêt. Les frais directs engagés relativement au montage de prêts sont déduits des commissions reçues sur ces montages de prêts.

- *Placements disponibles à la vente* : Les placements sont classés dans les actifs financiers disponibles à la vente, à l'exception des BTAA, ainsi que des prêts et créances.

Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de leur juste valeur, autres que les pertes de valeur et les écarts de conversion relatifs aux instruments d'emprunt monétaires libellés en monnaie étrangère, sont comptabilisées dans les « Autres éléments du résultat global ». Au moment de la disposition du placement, le profit ou la perte cumulée comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est transféré au résultat net dans « Gain (perte) net sur cession de placement et autres ».

La Société a choisi de comptabiliser les opérations sur les placements disponibles à la vente à la date de règlement.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

b) Instruments financiers (suite)

i. Classification (suite)

- *Autres passifs* : Les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer, incluant les dérivés incorporés qui sont classés comme passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les autres passifs financiers et la dette à long terme sont classés comme « Autres passifs ». Ils sont initialement évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables et sont évalués subséquemment à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ii. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier, y compris un instrument financier dérivé, correspond généralement à la contrepartie pour laquelle l'instrument serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Les cours publiés dans un marché actif représentent la meilleure indication de la juste valeur et s'ils sont disponibles, la Société les utilise pour évaluer les instruments financiers. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif lorsqu'il est possible d'avoir facilement et régulièrement accès à des cours auprès d'une Bourse et d'un courtier, et que ces cours reflètent des transactions réelles effectuées régulièrement sur le marché dans des conditions normales de concurrence. La juste valeur d'un actif financier négocié sur un marché actif reflète généralement le cours acheteur et celle d'un passif financier négocié sur un marché actif, le cours vendeur. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, la juste valeur est déterminée au moyen d'une technique d'évaluation faisant appel, autant que possible, à des données observées sur les marchés. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur le marché, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation, la Société a recours à des hypothèses couvrant le montant, l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et les taux d'actualisation utilisés. Ces hypothèses sont basées principalement sur des facteurs observables sur les marchés externes, y compris des facteurs comme les taux d'intérêt, les différentiels de taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des prix et des taux, selon le cas. Les hypothèses ou les données qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables sont utilisées lorsque des données externes ne sont pas disponibles.

iii. Dépréciation des actifs financiers

Les actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en revue périodiquement afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation.

- *Placements disponibles à la vente* : Les facteurs dont la Société tient compte pour déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation comprennent la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport à son coût, la situation financière et les perspectives de l'entreprise.

Les pertes de valeur sur des placements disponibles à la vente sont comptabilisées en transférant au résultat net les pertes cumulées comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Les pertes de valeur comptabilisées au résultat net à l'égard d'un titre de créance classé comme étant disponible à la vente doivent être reprises au résultat net si, durant une période subséquente, la juste valeur du titre augmente et que la hausse peut objectivement être associée à un événement survenu après la constatation de la perte.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

b) Instruments financiers (suite)

iii. Dépréciation des actifs financiers (suite)

- *Prêts et créances* : Un prêt est considéré douteux lorsqu'il existe, de l'avis de la direction, un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital ou de l'intérêt. Les prêts cessent d'être classés comme douteux lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est raisonnablement assuré à la date prévue et que tous les paiements de capital et d'intérêts en souffrance ont été recouverts.

Lorsqu'il est établi que des prêts deviennent douteux, la constatation des intérêts cesse et la valeur comptable de ces prêts est ramenée à leur valeur de réalisation estimative. Le montant d'une perte de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Les pertes sont comptabilisées au résultat net et enregistrées dans un compte de dépréciation en moins des créances. Les intérêts liés à l'actif déprécié continuent d'être comptabilisés par le biais de la désactualisation. Lorsqu'un événement ultérieur a pour conséquence de diminuer le montant de la perte de valeur, la réduction de la perte de valeur est reprise au résultat net.

iv. Dérivés, y compris la comptabilité de couverture

La Société peut recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire les risques liés aux fluctuations des devises, des taux d'intérêt et du prix des matières premières et des produits finis. La politique de la Société consiste à ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

À la création d'une relation de couverture, la Société documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, son objectif de gestion des risques, sa stratégie pour établir cette couverture ainsi que les méthodes qui seront utilisées pour apprécier l'efficacité de la relation de couverture. La Société démontre que la relation est hautement efficace au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture pour qu'elle puisse continuer d'utiliser la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers dérivés qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière. Les dérivés sont désignés à titre d'instruments de couverture de flux de trésorerie ou de couverture de la juste valeur. La portion efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couverture des flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans la réserve de couverture aux capitaux propres. Tout gain ou toute perte de juste valeur liée à la portion inefficace est immédiatement comptabilisé au résultat net. La portion efficace de la relation de couverture cumulée aux autres éléments du résultat global est transférée au résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert influe sur le résultat net. Si l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, s'il arrive à maturité ou s'il est vendu, résilié, exercé ou si la Société annule la désignation, la comptabilité de couverture cessera d'être pratiquée, de manière prospective. Le profit ou la perte cumulé comptabilisé antérieurement dans les autres éléments du résultat global y est maintenu jusqu'à ce que la transaction prévue influe sur le résultat net. Si l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le solde des autres éléments du résultat global est alors comptabilisé immédiatement au résultat net.

Pour les instruments dérivés désignés comme des instruments de couverture de juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture inscrites au résultat net sont compensées en bonne partie par les variations de la juste valeur de l'élément couvert dans la mesure où la relation de couverture est efficace. Lorsque la couverture de la juste valeur cesse, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de l'élément couvert sont imputés au résultat net selon la méthode de comptabilisation de l'élément couvert.

Les instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière, et toute variation subséquente de la juste valeur est constatée au résultat net.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

b) Instruments financiers (suite)

v. *Dérivés incorporés séparables*

Un dérivé incorporé est comptabilisé séparément si, et seulement si, les trois conditions suivantes sont réunies : les caractéristiques et les risques économiques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, le dérivé incorporé est un instrument distinct dont la définition correspond à celle d'un instrument financier dérivé et le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur des dérivés incorporés séparables sont comptabilisées immédiatement au résultat net.

Les dérivés incorporés comptabilisés séparément d'un contrat d'approvisionnement sont présentés à l'état consolidé de la situation financière dans les « Crédeurs et charges à payer ». Les autres dérivés incorporés comptabilisés séparément, tels que les options de conversion, la contrepartie éventuelle et les bons de souscription, sont présentés avec le contrat hôte à l'état consolidé de la situation financière dans les « Placements ». Ils sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat global dans le « Coût des ventes » et la « Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net ».

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements liquides à court terme, dont l'échéance initiale est égale ou inférieure à trois mois, ainsi que les découverts bancaires qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de la Société.

d) Constatation des produits

Les produits provenant de la vente de biens dans le cadre des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et remises. Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective que les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés, soit habituellement lorsque les marchandises ont été livrées, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable, qu'il n'y a plus d'intervention continue en ce qui concerne les biens, que le montant des produits peut être évalué de façon fiable et que le recouvrement de la contrepartie est considéré probable.

Les produits provenant de la vente de services sont comptabilisés lorsque les services sont rendus selon le degré d'avancement des contrats à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux effectués.

Les produits provenant de dividendes tirés de placements sont comptabilisés à la date à laquelle le droit de la Société de percevoir le paiement est établi, pourvu qu'il soit probable que les avantages économiques aillent à la Société et que le montant puisse être évalué de façon fiable.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

e) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente ou le coût de remplacement.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Le coût des actifs produits par la Société pour elle-même comprend les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe, tous les autres coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement des immobilisations et à la remise en état du site sur lequel elles sont situées, de même que les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

f) Immobilisations corporelles (suite)

Les coûts d'emprunt liés à la construction d'un actif qualifié sont capitalisés à partir de la date où sont entrepris les travaux et jusqu'à la date où les activités indispensables à la préparation de l'immobilisation pour son utilisation sont pratiquement toutes terminées.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, qui est le coût de l'immobilisation diminué de sa valeur résiduelle. La Société comptabilise l'amortissement selon le mode linéaire sur la durée d'utilité pour les actifs suivants :

Élément d'actif	Période
Bâtiments	de 15 à 30 ans
Matériel et équipements	de 3 à 25 ans
Routes et ponts	de 10 à 20 ans
Autres	de 2 à 10 ans

Les terrains et les immobilisations corporelles en cours de construction ou de développement ne sont pas amortis.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque fin d'exercice et ajustés si nécessaire.

g) Subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ainsi que l'écart entre la juste valeur d'un prêt sans intérêt et le montant du prêt reçu d'un organisme public pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont présentés comme « Subvention différée » à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il existe une assurance raisonnable que ces subventions seront reçues et que la Société se conformera aux conditions attachées à celles-ci. Elles sont comptabilisées au résultat net selon le même mode et les mêmes taux que les immobilisations corporelles en cause.

Les subventions qui compensent des charges encourues par la Société sont comptabilisées au résultat net en contrepartie de ces charges sur la période au cours de laquelle les charges sont comptabilisées.

h) Actifs biologiques

Les actifs biologiques liés aux produits forestiers comprennent le bois d'œuvre exploitable. Le bois d'œuvre exploitable est évalué à la juste valeur diminuée des coûts de vente, toute variation étant comptabilisée au résultat net de l'exercice. Les coûts de vente incluent tous les coûts qui seraient nécessaires pour vendre l'actif. Le bois récolté est transféré aux stocks à sa juste valeur diminuée des coûts de vente estimés au moment de la coupe. Les terrains liés au bois d'œuvre exploitable sont comptabilisés séparément à titre d'immobilisations corporelles.

i) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que d'être utilisés dans la production ou à des fins administratives ou dans le but d'être vendus dans le cadre normal des activités. Les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Les modes d'amortissement et les durées d'utilité sont les mêmes que celles décrites en f) pour les immobilisations corporelles.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

j) Actifs détenus en vue de la vente

Un actif non courant est classé comme détenu en vue de la vente lorsque sa valeur comptable sera principalement recouvrée par une vente plutôt que par son utilisation continue. Cette condition est remplie seulement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif non courant (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée à la vente et on doit s'attendre à ce que la vente se qualifie pour la comptabilisation en tant que vente conclue dans le délai d'un an à compter de la date de classification. Un actif non courant détenu en vue de la vente doit être évalué à la valeur comptable ou à la juste valeur moins les frais de vente, selon la moins élevée des deux, et ne doit pas être amorti tant qu'il est classé comme tel. Les pertes de valeur résultant de ce classement ainsi que les profits et pertes au titre des évaluations ultérieures sont comptabilisés au résultat net. Les reprises de perte de valeur comptabilisées ne peuvent pas excéder le cumul des pertes de valeur comptabilisées. Les actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente sont inscrits à l'état consolidé de la situation financière comme « Actifs détenus en vue de la vente » et comme « Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente ».

k) Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de l'activité de la Société qui représente une ligne d'activité qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente. Le classement comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, l'état du résultat global comparatif et l'état des flux de trésorerie comparatif sont retraités comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

l) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill et sont évaluées à leur juste valeur à la date d'acquisition (qui correspond à leur coût). Après leur comptabilisation initiale, elles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque fin d'exercice et ajustés si nécessaire.

Licences

Les licences sont amorties selon un mode linéaire sur une durée d'utilité de 3 à 20 ans.

Contrats d'approvisionnement en électricité

Le coût du contrat d'approvisionnement en électricité dont le coût est inférieur au coût du marché est amorti de façon linéaire sur la durée du contrat, soit 15 ans à compter de 2002.

Le coût du droit d'obtenir un bloc d'électricité acquis en 2002 est amorti de façon linéaire sur la durée du contrat, soit 25 ans à compter de 2002.

Propriétés minières et frais reportés

Les propriétés minières et les frais reportés comprennent les coûts relatifs aux frais d'exploration pour des gîtes minéraux et aux frais de mise en valeur de découvertes. Les frais d'exploration comprennent les frais relatifs aux levés géologiques et géophysiques aéroportés ou au sol, aux analyses photogéologiques et à tout autre travail de surface essentiel à la recherche et à l'identification d'un amas minéralisé. Les frais de mise en valeur comprennent les frais relatifs aux travaux d'exploration de surface, de fonçage et autres travaux nécessaires à l'évaluation souterraine des réserves et d'extraction d'un échantillonnage global. Ces coûts sont capitalisés à l'exception des frais d'administration reliés aux travaux d'exploration et de mise en valeur, lesquels sont comptabilisés par le biais du résultat net. Ces coûts capitalisés ne représentent toutefois pas nécessairement les valeurs actuelles ou futures des projets sur lesquels ils ont été encourus.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

l) Immobilisations incorporelles (suite)

Propriétés minières et frais reportés (suite)

Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, tous les coûts relatifs au gisement sont transférés aux immobilisations corporelles. Une dépréciation de valeur est constatée lorsque la direction considère qu'une propriété n'a plus de potentiel économique et/ou qu'il n'y a pas eu de coûts engagés depuis un minimum de trois ans. Lorsqu'un projet est abandonné, ou s'il est jugé que les coûts engagés jusqu'alors ne pourront être recouverts, les coûts correspondants sont imputés au résultat net de l'exercice alors en cours. Les frais encourus pour maintenir les propriétés minières abandonnées sont comptabilisés par le biais du résultat net comme autres charges nettes.

m) Dépréciation d'actifs non courants

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée ainsi que des participations dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence est examinée à chaque date de fin de période afin d'apprécier s'il existe une indication de baisse de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'une unité génératrice de trésorerie sont d'abord affectées à la réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à cette unité, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs du groupe (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes précédentes sont évaluées à la date de fin de période, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou si elle existe toujours. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La reprise d'une perte de valeur est également comptabilisée au résultat net. La reprise d'une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est répartie entre les actifs de l'unité, à l'exception du goodwill, au prorata des valeurs comptables des actifs de l'unité.

Le goodwill inclus dans la valeur comptable d'une participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence n'est pas comptabilisé séparément et ne fait donc pas individuellement l'objet d'un test de dépréciation. Au contraire, la totalité de la valeur comptable de la participation, y compris le goodwill, est soumise à un test de dépréciation unique lorsqu'il y a une indication objective qu'elle a pu se déprécier. Les pertes de valeur et reprises de perte de valeur au titre des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont comptabilisées telles que décrites précédemment.

n) Monnaie étrangère

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités de la Société au cours de change en vigueur à la date des transactions.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à cette date.

Les produits et les charges sont convertis au cours de l'exercice aux taux de change en vigueur au moment de l'opération ou aux taux de change moyens de la période.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

n) Monnaie étrangère (suite)

Transactions en monnaie étrangère (suite)

Les gains ou les pertes de change sont comptabilisés au résultat net, à l'exception des gains et pertes de change sur les titres de capitaux propres classés disponibles à la vente qui sont compris dans les autres éléments du résultat global.

Établissements à l'étranger

Un établissement à l'étranger est une entité qui est une filiale, une entreprise associée ou une coentreprise, dont les activités sont dans une monnaie fonctionnelle autre que celle de la Société. Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens en utilisant le cours de change à la date de fin de période.

Les produits et les charges sont convertis en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions ou aux taux de change moyens de la période.

Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans les écarts de conversion cumulés.

Dans le cas de la sortie d'un établissement à l'étranger, soit la sortie de la totalité de la participation de la Société dans une filiale ou d'une participation dans une filiale, une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement qui comprend un établissement à l'étranger, le montant cumulé aux capitaux propres des écarts de conversion est transféré au résultat net en tant que profit ou perte résultant de la sortie. Dans le cas de la sortie partielle d'une filiale qui a un établissement à l'étranger, la quote-part connexe de ce montant cumulé est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Dans tous les autres cas de sortie partielle d'un établissement à l'étranger, soit lors de la réduction partielle de la participation dans une entreprise associée ou dans une entité contrôlée conjointement, la quote-part connexe est reclassée au résultat net.

o) Avantages du personnel

Salaires et avantages à court terme

Les obligations au titre des salaires et des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que la Société s'attend à payer au titre des primes réglées en trésorerie à court terme si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

Régimes à prestations définies

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite accordés en échange des services rendus au cours de l'exercice est calculé à chaque date de clôture selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées sur la base des hypothèses économiques et démographiques les plus probables selon la direction.

L'obligation nette de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies est calculée séparément pour chacun des régimes, au moyen d'une estimation du montant des avantages futurs que les membres du personnel ont gagnés en contrepartie des services rendus pendant la période en cours et les périodes antérieures; le montant de ces avantages est actualisé en vue de déterminer sa valeur actuelle. Le coût des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime doivent être déduits.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au rendement du marché, à la date de clôture, des obligations de sociétés de première catégorie et dont les dates d'échéance se rapprochent de celles des obligations de la Société, et qui sont libellées dans la même monnaie que celle dans laquelle les avantages devraient être versés.

Le coût des services passés découlant de modifications apportées aux régimes est comptabilisé au résultat net de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, dans la mesure où les droits aux prestations ont été acquis. Si les droits aux prestations n'ont pas encore été acquis, les coûts des services passés sont comptabilisés au résultat net selon un mode linéaire selon la durée restant à courir.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

o) Avantages du personnel (suite)

Régimes à prestations définies (suite)

Lorsque le calcul donne lieu à un avantage pour la Société, le montant de l'actif comptabilisé est limité au total du coût des services passés non comptabilisés et de la valeur actuelle des avantages économiques offerts sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions futures des cotisations au régime. Toutes les exigences de financement minimal qui s'appliquent aux régimes de la Société sont prises en compte pour calculer la valeur actuelle de l'actif. Un avantage économique est offert à la Société si cela est réalisable au cours de la durée de vie du régime, ou au moment du règlement des passifs du régime.

La Société comptabilise les gains actuariels et pertes actuarielles de ses régimes à prestations définies immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Ces gains actuariels et pertes actuarielles sont aussi présentés dans le déficit à l'état des variations des capitaux propres.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges si la Société est manifestement engagée, et a un plan formalisé et détaillé, sans possibilité réelle de se rétracter, à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités de fin de contrat de travail versées par suite d'un départ volontaire sont comptabilisées en charges si la Société a effectué une offre pour encourager les départs volontaires, s'il est probable que l'offre soit acceptée et si l'on peut déterminer de manière fiable le nombre de personnes qui accepteront l'offre. Si les indemnités sont à verser plus de 12 mois après la période de clôture, elles sont comptabilisées à leur valeur actualisée.

p) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de l'actualisation est significatif, le montant est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'effet de la désactualisation est comptabilisé dans les charges financières.

Provision pour remise en état de sites

Une provision est constatée au titre des obligations futures liées à la réhabilitation environnementale de sites industriels et à la mise hors service d'immobilisations corporelles. La valeur de l'obligation est ajoutée à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et amortie sur sa durée de vie utile. Les ajustements aux flux de trésorerie futurs estimés par suite de révisions de l'estimation du montant ou du moment de la sortie des flux de trésorerie non actualisés ou d'une variation du taux d'actualisation sont comptabilisés à titre de variation de la provision et des immobilisations corporelles connexes.

Litiges

Les litiges font l'objet d'un suivi régulier, au cas par cas, par la direction de la Société avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Une provision est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de cette obligation à la date de l'état de la situation financière.

q) Impôts sur le résultat

Étant une société d'État, la Société générale de financement du Québec, de même que ses filiales en propriété exclusive, ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu au Canada.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

r) Actifs loués

Selon l'IAS 17, *Contrats de location*, la propriété économique d'un actif loué est transférée au locataire lorsque ce dernier assume la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. L'actif est ensuite comptabilisé à la date de début de la période de location à la juste valeur de l'actif loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements au titre de la location et des paiements accessoires, le cas échéant. Un montant correspondant est comptabilisé à titre de passif lié aux contrats de location-financement, indépendamment du fait que certains de ces paiements sont versés en entier à la date de début de la période de location.

Les modes d'amortissement et les durées d'utilité des actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement correspondent à ceux appliqués à des actifs similaires dont la Société est légalement propriétaire. Le passif lié au contrat de location-financement correspondant est réduit des paiements au titre de la location moins les charges d'intérêts, lesquelles sont comptabilisées en charges à titre de charges financières.

La part des intérêts des paiements au titre de location représente une proportion constante du solde du capital restant et est comptabilisée au résultat net sur la durée du contrat de location.

Tous les autres contrats de location sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

4. NOUVELLES NORMES COMPTABLES N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

IFRS 9 – Instruments financiers

L'IFRS 9 a été publiée dans le cadre du projet de remplacement de l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, et conserve, tout en le simplifiant, le modèle d'évaluation mixte prévu par l'IAS 39 et établit deux grandes catégories pour l'évaluation des actifs financiers. Plus précisément, cette norme traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers, établit deux grandes catégories d'actifs financiers : évalués au coût amorti et évalués à la juste valeur, prescrit un classement qui est fonction du modèle économique de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier et élimine les catégories existantes d'actifs financiers : détenus jusqu'à échéance, disponibles à la vente et prêts et créances. Certains changements ont également été apportés en ce qui a trait à la possibilité de désigner un passif financier comme étant à la juste valeur et à la méthode de comptabilisation de certains dérivés sur instruments de capitaux propres non cotés. Cette norme doit être appliquée pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué les incidences de cette norme sur les états financiers ou déterminé si l'application anticipée sera retenue.

IFRS 7 – Informations à fournir

L'amendement à l'IFRS 7 exige la présentation d'informations supplémentaires, notamment concernant le transfert d'actifs financiers. Cet amendement s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. L'application anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué les incidences de cette norme.

IFRS 10 – États financiers consolidés

L'IFRS 10 remplace en partie l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. Elle présente un modèle de consolidation unique fondé sur le contrôle, et cela pour toutes les entités, peu importe la nature de l'entité détenue. Cette norme doit être appliquée pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué les incidences de cette norme sur les états financiers ou déterminé si l'application anticipée sera retenue.

IFRS 11 – Partenariats

L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et la SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Cette norme met l'accent sur les droits et obligations d'un accord plutôt que sur la forme juridique de celui-ci et ne distingue que deux formes de partenariat, soit les activités contrôlées conjointement et les coentreprises. Cette norme élimine par ailleurs le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle pour les coentreprises. Cette norme doit être appliquée pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué les incidences de cette norme sur les états financiers ou déterminé si l'application anticipée sera retenue.

4. NOUVELLES NORMES COMPTABLES N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES (SUITE)

IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités

Cette nouvelle norme établit des exigences d'information accrues quant à toutes les formes de participations dans d'autres entités. Cette norme doit être appliquée pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué les incidences de cette norme sur les états financiers ou déterminé si l'application anticipée sera retenue.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

Cette nouvelle norme vise à offrir un cadre unique applicable à l'ensemble des évaluations à la juste valeur requises ou permises par les IFRS, en clarifiant la définition de juste valeur, en fournissant des directives sur l'évaluation de la juste valeur et en améliorant les exigences en matière d'informations à fournir relativement à l'évaluation de la juste valeur. Cette norme doit être appliquée pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué les incidences de cette norme sur les états financiers ou déterminé si l'application anticipée sera retenue.

5. INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Pour l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011 et l'exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010, la Société exerce ses activités au sein de quatre groupes : Mines, Matériaux, Énergie, Environnement; Produits forestiers; Technologies et Sciences de la vie; et Agroalimentaire. Les informations à ces dates se résument comme suit :

		Chiffre d'affaires	Résultat net	Actif
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement				
Mines, Matériaux	2011	51 621	10 906	586 062
	2010	182 310	75 521	580 971
Énergie, Environnement	2011	–	22 990	269 200
	2010	–	18 331	252 903
Produits forestiers	2011	9 502	708	509 941
	2010	42 412	(6 808)	485 549
Technologies et Sciences de la vie				
Technologies	2011	–	214	135 564
	2010	–	(14 976)	136 313
Sciences de la vie	2011	–	(167)	91 426
	2010	–	25 243	75 706
Agroalimentaire	2011	48 715	2 147	260 891
	2010	206 672	10 345	250 586
Total sectoriel				
	2011	109 838	36 798	1 853 084
	2010	431 394	107 656	1 782 028
Activités corporatives	2011	–	(3 693)	149 832
	2010	–	3 735	175 463
Activités poursuivies				
	2011	109 838	33 105	2 002 916
	2010	431 394	111 391	1 957 491
Activités abandonnées (note 10)	2011	–	(197)	56 862
	2010	–	52 963	53 839
Total consolidé				
	2011	109 838	32 908	2 059 778
	2010	431 394	164 354	2 011 330

5. INFORMATIONS ADDITIONNELLES (SUITE)

Le chiffre d'affaires inclus à l'état consolidé du résultat global est composé comme suit :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Ventes de biens	108 166	424 427
Ventes de services	1 569	6 586
Autres	103	381
	109 838	431 394

Les charges liées au personnel incluses à l'état consolidé du résultat global sont composées comme suit :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Salaires et avantages à court terme	12 666	48 663
Avantages postérieurs à l'emploi	(202)	3 968
Indemnités de départ	4 485	1 336
	16 949	53 967

6. REVENUS DE DIVIDENDES ET D'INTÉRÊTS SUR PLACEMENTS

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Intérêts sur les prêts et créances	7 665	20 819
Intérêts sur les prêts et créances qui ont subi une perte de valeur	2 050	9 397
Revenu d'intérêts sur les placements disponibles à la vente	1 073	4 341
Revenu de dividendes sur les placements disponibles à la vente	669	2 366
	11 457	36 923

7. VARIATION NETTE DES PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Billets à terme adossés à des actifs (note 14)	6 261	12 734
Sociétés de placement	(439)	2 471
Instruments financiers dérivés (note 13)	(2 322)	47 186
	3 500	62 391

De plus, la variation nette de la juste valeur des dérivés incorporés inclus dans un contrat d'approvisionnement en électricité (voir note 22) comptabilisée au « Coût des ventes » représente une baisse de 369 000 \$ au 31 mars 2011 (appréciation de 1 332 000 \$ au 31 décembre 2010).

8. PERTE DE VALEUR SUR LES PLACEMENTS

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Perte de valeur sur les placements disponibles à la vente	(881)	(7 023)
Perte de valeur sur les prêts et créances	-	(21 180)
	(881)	(28 203)

9. AUTRES CHARGES FINANCIÈRES ET PRODUITS FINANCIERS

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Intérêts sur la dette à long terme	(1 325)	(6 287)
Perte sur variation de change de la dette à long terme	(213)	(49)
Perte sur variation de change de placements	(2 309)	(3 775)
Autres frais financiers	(124)	(146)
Autres charges financières	(3 971)	(10 257)
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements temporaires	650	2 112
Autres produits financiers	66	73
Autres produits financiers	716	2 185

Au cours de l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, la Société a comptabilisé un gain de change de 144 000 \$ dans le « Coût des ventes » (94 000 \$ en 2010). Les gains et les pertes de change sont présentés pour leur montant net.

Au cours de l'exercice, aucune inefficacité liée aux couvertures de flux de trésorerie n'a été constatée au résultat net.

10. ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, au cours de l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, certaines participations dans des entreprises des secteurs d'activité des Mines et Matériaux, Produits forestiers et Agroalimentaire ont été détenues en vue de la vente ou vendues. Les résultats d'exploitation de ces participations ont été présentés à titre d'activités abandonnées dans les états consolidés du résultat global et des flux de trésorerie, et ont été présentés séparément à l'état consolidé de la situation financière.

Certaines informations financières ont été reclassées dans l'exercice précédent pour inscrire ces participations comme activités abandonnées dans le résultat net et dans l'état des flux de trésorerie.

Aucune perte de valeur pour l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011 (13 500 000 \$ en 2010) n'a été comptabilisée dans les activités abandonnées afin de réduire la valeur comptable de ces participations à leur juste valeur estimative diminuée des coûts de la vente.

La juste valeur des activités abandonnées a été estimée à partir des flux de trésorerie actualisés ou des prix de vente prévus.

Les principales informations financières concernant les activités abandonnées se retrouvent ci-dessous :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Quote-part du résultat d'une coentreprise	-	(70)
Dévaluation d'éléments d'actifs	-	(13 500)
Provisions	(197)	(2 614)
Gain sur cession	-	69 147
Résultat des activités abandonnées	(197)	52 963

10. ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE (SUITE)

Les principales catégories d'actifs détenus en vue de la vente et de passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente sont les suivantes :

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Actifs détenus en vue de la vente :			
Débiteurs	808	796	–
Stocks	469	470	–
Frais payés d'avance	99	–	–
Immobilisations corporelles	2 006	2 003	–
Immobilisations incorporelles	53 480	50 570	–
Participation dans des entreprises associées	–	–	81 246
Participation dans des coentreprises	–	–	8 071
	56 862	53 839	89 317
Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente :			
Créiteurs et charges à payer	825	791	–
Provisions	3 295	3 295	–
Subvention différée	744	744	–
	4 864	4 830	–

La direction s'attend à ce que les participations classées comme détenues en vue de la vente et non vendues au 31 mars 2011 soient réalisées dans les 12 prochains mois.

11. DÉBITEURS

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Créances clients	41 785	37 255	33 156
Débiteurs – dû par les parties liées	9 030	7 597	4 067
Autres débiteurs	17 906	12 595	19 355
	68 721	57 447	56 578

12. STOCKS

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Produits finis	36 232	33 918	37 005
Matières premières	3 564	3 233	3 217
Pièces consommables et de rechange	10 948	10 678	7 126
Produits en cours	6 607	6 692	5 849
Autres	2 447	2 339	2 231
	59 798	56 860	55 428

Au 31 mars 2011, les stocks comptabilisés au « Coût des ventes » s'élèvent à 66 659 000 \$ (265 724 000 \$ au 31 décembre 2010). Ce montant comprend également une dépréciation de 103 000 \$ sur des pièces consommables et de rechange (91 000 \$ au 31 décembre 2010). La Société n'a pas comptabilisé de reprise de perte de valeur des stocks constatée antérieurement.

13. PLACEMENTS

			31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
	Juste valeur	Coût ou coût amorti	Total	Total	Total
Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net					
Actifs financiers désignés					
Billets à terme adossés à des actifs (note 14)	72 006	–	72 006	66 373	56 331
Sociétés de placement	25 792	–	25 792	26 131	29 797
Instruments financiers dérivés					
Option de conversion en capitaux propres et de rachat	51 922	–	51 922	53 505	2 184
Contrepartie éventuelle	15 200	–	15 200	15 200	18 992
Bons de souscription	444	–	444	867	–
	165 364	–	165 364	162 076	107 304
Placements disponibles à la vente :					
Actions cotées					
Domtar Corporation	134 581	–	134 581	114 579	87 823
Cascades inc.	56 755	–	56 755	50 566	67 471
Ubisoft Entertainment S.A.	42 687	–	42 687	45 817	–
Technologies Miranda inc.	13 298	–	13 298	11 150	10 761
Forage Orbit Garant inc.	12 434	–	12 434	14 566	–
Laboratoires Paladin inc.	10 449	–	10 449	9 816	5 907
GLV inc.	7 828	–	7 828	7 359	–
Royal Nickel Corporation	4 444	–	4 444	5 888	–
Placements disposés en 2010	–	–	–	–	46 089
Autres	4 665	–	4 665	3 806	2 643
Titres de créance, taux d'intérêt effectif de 6,69 % à 12,99 %, échéant entre 2016 et 2017					
	40 101	–	40 101	38 419	35 235
Actions non cotées	56 089	–	56 089	41 166	58 991
	383 331	–	383 331	343 132	314 920
Prêts et créances					
	–	511 132	511 132	510 196	198 140
	548 695	511 132	1 059 827	1 015 404	620 364
Moins la tranche courante	–	47 713	47 713	47 067	9 217
	548 695	463 419	1 012 114	968 337	611 147

La juste valeur des placements classés à titre de prêts et créances s'élève à 539 000 000 \$ au 31 mars 2011 et au 31 décembre 2010 (196 300 000 \$ au 1^{er} janvier 2010).

14. BILLETS À TERME ADOSSÉS À DES ACTIFS

Au 31 mars 2011, la Société détient des billets à terme à taux variable (BTAA) d'une valeur nominale qui se détaille comme suit :

	Valeur nominale		
	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
VAC2			
Actifs synthétiques			
Catégorie A-1	50 317	50 755	51 773
Catégorie A-2	32 387	32 398	32 424
Catégorie B	5 879	5 881	5 886
Catégorie C	2 745	2 759	2 790
Actifs inadmissibles	6 109	6 190	6 836
	97 437	97 983	99 709
VAC3			
Actifs traditionnels	280	304	637
Actifs inadmissibles	11 024	11 500	13 678
	11 304	11 804	14 315
Autres BTAA restructurés	3 896	3 896	3 896
	112 637	113 683	117 920

Établissement de la juste valeur

Au 31 mars 2011, la Société a procédé à l'évaluation des billets à terme à taux variables. Lors de cette évaluation, la Société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles et les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. À ce titre, la Société considère qu'il existe un marché secondaire suffisamment actif pour qu'elle utilise les valeurs affichées dans l'établissement de la juste valeur des billets A-1, A-2, B et C.

Le processus d'évaluation de la Société tient dorénavant aussi compte des données sur la juste valeur des actifs financiers sous-jacents aux billets A-1, A-2, B et C. L'évaluation de ces actifs se fonde autant que possible sur des données de marché observables telles que des écarts de crédit et des taux d'intérêt, des facteurs de corrélation et une prime d'illiquidité, laquelle est calculée à partir de l'écart entre les cours acheteur et vendeur d'instruments financiers similaires dans le marché.

Pour ce qui est de l'évaluation des véhicules composés exclusivement d'actifs traditionnels et d'actifs inadmissibles, la Société a utilisé comme base d'évaluation la valeur établie par le gestionnaire d'actifs des véhicules restructurés.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la Société a constaté, le 31 mars 2011, une appréciation de valeur de 6 261 000 \$ relative aux billets à terme pour l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011. À cette date, la juste valeur des BTAA s'établissait à 72 006 000 \$ et la provision pour perte de valeur totalisait 40 631 000 \$. L'augmentation de la juste valeur au cours de l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011 est principalement imputable à l'augmentation de la valeur des billets A-1, A-2, B et C sur les marchés secondaires.

L'estimation de la juste valeur des investissements en BTAA effectuée au 31 mars 2011 est susceptible de ne pas être une indication de la valeur définitive des billets. Bien que la Société juge l'estimation des justes valeurs comptabilisées raisonnables, des modifications aux principales hypothèses, notamment des changements à la valeur marchande des actifs sous-jacents, l'évolution de la liquidité sur les marchés secondaires pour les billets A-1, A-2, B et C et les impacts d'un ralentissement économique marqué et prolongé, pourraient avoir une incidence importante sur la juste valeur des nouveaux billets au cours des prochains exercices.

La valeur au marché respective des billets A-1, A-2, B et C constitue le facteur le plus important à l'égard du processus d'évaluation de la Société. L'effet possible d'une variation de ces valeurs modifierait la juste valeur des investissements en BTAA estimée au 31 mars 2011. Une variation de 10 % de la valeur moyenne au marché des billets A-1, A-2, B et C se traduirait par une hausse (ou baisse) de la juste valeur d'environ 6 600 000 \$.

La Société détient et a accès aux fonds nécessaires afin de satisfaire à ses obligations financières à venir, et n'anticipe pas de problème de liquidité ni d'incidence défavorable sur sa santé financière.

14. BILLETS À TERME ADOSSÉS À DES ACTIFS (SUITE)

Établissement de la juste valeur (suite)

La variation des soldes des BTAA à l'état consolidé de la situation financière et la composition incluse dans la rubrique « Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net » à l'état consolidé du résultat global se résume comme suit :

	Valeur nominale	Provision pour perte de valeur	BTAA	Variation de la JV sur BTAA
Solde au 1^{er} janvier 2010	117 920	(61 589)	56 331	
Remboursement de capital	(1 896)	–	(1 896)	
Réduction de la valeur nominale	(412)	412	–	
Variation nette de la juste valeur (note 7)	–	12 734	12 734	12 734
Gain (perte) sur variation de change	(1 929)	1 133	(796)	
Solde au 31 décembre 2010	113 683	(47 310)	66 373	12 734
Remboursement de capital	(215)	–	(215)	
Variation nette de la juste valeur (note 7)	–	6 261	6 261	6 261
Gain (perte) sur variation de change	(831)	418	(413)	
Solde au 31 mars 2011	112 637	(40 631)	72 006	6 261

15. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

La Société détient une participation dans les entreprises associées suivantes :

	Fin d'exercice	31 mars 2011 %	31 décembre 2010 %	1 ^{er} janvier 2010 %
Alliance Films Holdings inc.	31 décembre	38,55	38,55	38,55
Congébec Logistique inc.	31 décembre	31,46	31,46	31,46
Groupe Emballage Spécialisé, s.e.c.	31 mai	25,00	25,00	25,00
Groupe Le Massif inc.	30 novembre	25,00	25,00	27,78
Médiamed Technologies inc.	31 décembre	30,07	30,07	30,07
Solutions Abilis inc.	31 octobre	23,88	23,88	–
Olymel, s.e.c.	31 octobre	–	–	17,61
Vision Globale A.R. Itée	31 janvier	27,91	27,91	–

La quote-part du résultat, des actifs et des passifs de participations dans des entreprises associées de la Société, excluant les ajustements pour fins de consolidation, est la suivante :

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Chiffre d'affaires	67 018	202 560	
Résultat net	(1 365)	(17 061)	
Total des actifs	348 921	341 526	346 448
Total des passifs	266 656	257 033	261 506

La quote-part du résultat de la Société dans des entreprises associées comptabilisée au résultat global consolidé s'élève à une perte de 719 000 \$ au 31 mars 2011 (perte de 16 103 000 \$ au 31 décembre 2010).

La Société n'a pas comptabilisé des pertes totalisant 964 000 \$ au 31 mars 2011 liées à une participation du secteur des technologies (1 319 000 \$ au 31 décembre 2010), car elle n'a aucune obligation à l'égard de ces pertes. Le total des pertes cumulées non comptabilisées au 31 mars 2011 est de 2 283 000 \$ (1 319 000 \$ en 2010).

Il n'existe aucun prix coté publié pour aucune des participations dans des entreprises associées.

16. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

La Société détient une participation dans les coentreprises suivantes :

		31 mars	31 décembre	1 ^{er} janvier
	Fin d'exercice	2011	2010	2010
		%	%	%
CEPSA Chimie Bécancour inc.	31 décembre	49,00	49,00	49,00
CEPSA Chimie Montréal, s.e.c.	31 décembre	49,00	49,00	49,00
Chimie ParaChem, s.e.c.	31 décembre	49,00	49,00	49,00
Simulateur de vol – Capital, s.e.c.	31 décembre	40,12	40,12	40,12

Les informations financières résumées concernant la quote-part de la Société dans des coentreprises sont les suivantes :

	31 mars	31 décembre	1 ^{er} janvier
	2011	2010	2010
Chiffre d'affaires	139 034	417 506	
Charges	(115 779)	(398 260)	
Résultat net	23 255	19 246	
Actif courant	187 835	164 370	132 677
Actif non courant	189 742	196 344	256 592
Passif courant	62 698	59 897	42 659
Passif non courant	15 836	16 627	28 482

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Matériel et équipements	Routes et ponts	Immobilisations en cours	Autres	Total
Coût	29 849	48 930	265 657	13 715	2 547	15 985	376 683
Amortissement cumulé	–	14 441	86 057	2 653	–	10 956	114 107
Solde au 1^{er} janvier 2010	29 849	34 489	179 600	11 062	2 547	5 029	262 576
Amortissement de l'exercice	–	(1 866)	(16 047)	(719)	–	(1 410)	(20 042)
Acquisition par voie de regroupement d'entreprises	–	–	–	–	–	4	4
Autres acquisitions	–	442	16 160	3	1 335	1 621	19 561
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	–	–	(1 822)	–	–	(182)	(2 004)
Effet de change	(19)	(1 228)	(7 938)	–	(118)	–	(9 303)
Cessions	–	–	(316)	–	–	(112)	(428)
Autres changements	–	(936)	(67)	–	–	(33)	(1 036)
Total des changements	(19)	(3 588)	(10 030)	(716)	1 217	(112)	(13 248)
Coût	29 830	45 753	260 412	13 717	3 764	16 497	369 973
Amortissement cumulé	–	14 852	90 842	3 371	–	11 581	120 646
Solde au 31 décembre 2010	29 830	30 901	169 570	10 346	3 764	4 916	249 327
Amortissement de l'exercice	–	(435)	(3 874)	(176)	–	(877)	(5 362)
Acquisition par voie de regroupement d'entreprises	–	–	–	–	–	–	–
Autres acquisitions	–	605	2 079	–	315	1 063	4 062
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–	(3)	(3)
Effet de change	(8)	(542)	(3 654)	–	(81)	–	(4 285)
Cessions	–	–	–	–	–	(7)	(7)
Autres changements	–	–	–	–	–	–	–
Total des changements	(8)	(372)	(5 449)	(176)	234	176	(5 595)
Coût	29 822	45 629	256 900	13 718	3 998	17 422	367 489
Amortissement cumulé	–	15 100	92 779	3 548	–	12 332	123 759
Solde au 31 mars 2011	29 822	30 529	164 121	10 170	3 998	5 090	243 730

La charge d'amortissement est affectée aux rubriques suivantes de l'état consolidé du résultat global :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Coût des ventes	4 298	17 505
Frais généraux, de vente et d'administration	1 014	2 359
	5 312	19 864

Au 31 mars 2011, les immobilisations en cours de construction consistent en 209 000 \$ de bâtiments (745 000 \$ au 31 décembre 2010 et 725 000 \$ au 1^{er} janvier 2010) et 3 789 000 \$ de matériel et équipements (3 019 000 \$ au 31 décembre et 1 822 000 \$ au 1^{er} janvier 2010). Les dépenses encourues jusqu'au 31 mars 2011 pour la construction d'immobilisations s'élevèrent à 315 000 \$ au 31 mars 2011 (1 335 000 \$ au 31 décembre 2010) et n'incluent aucun coût d'emprunt capitalisé.

La valeur nette comptable du matériel roulant détenu en vertu de contrats de location-financement, inclus dans les « Autres immobilisations corporelles », totalise 700 000 \$ au 31 mars 2011 (374 000 \$ au 31 décembre 2010 et 197 000 \$ le 1^{er} janvier 2010).

18. IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Terrains	Immeubles	Total
Coût	5 624	4 078	9 702
Amortissement cumulé	–	2 751	2 751
Solde au 1^{er} janvier 2010	5 624	1 327	6 951
Amortissement de l'exercice	–	(128)	(128)
Cessions	(2 956)	–	(2 956)
Total des changements	(2 956)	(128)	(3 084)
Coût	2 668	3 645	6 313
Amortissement cumulé	–	2 446	2 446
Solde au 31 décembre 2010	2 668	1 199	3 867
Amortissement de l'exercice	–	(31)	(31)
Acquisitions	–	1	1
Total des changements	–	(30)	(30)
Coût	2 668	3 646	6 314
Amortissement cumulé	–	2 477	2 477
Solde au 31 mars 2011	2 668	1 169	3 837

La juste valeur des immeubles de placement a été établie par des évaluateurs indépendants ou d'offre d'achat et s'élevait au 31 mars 2011 et au 31 décembre 2010 à 14 000 000 \$.

La totalité de la charge d'amortissement des immeubles de placement est présentée dans « Frais généraux, de vente et d'administration ».

19. ACTIFS BIOLOGIQUES

	Terrains boisés
Solde au 1^{er} janvier 2010	64 756
Variation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente	710
Acquisitions	267
Autres changements	(114)
Solde au 31 décembre 2010	65 619
Variation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente	(34)
Acquisitions	75
Autres changements	(18)
Solde au 31 mars 2011	65 642

Le bois d'œuvre exploitable comprend 447 114 hectares de plantations de résineux (71 %) et de feuillus (29 %) qui se répartissent selon le stade du couvert forestier suivant :

Forêt mature (classe d'âge 70 ans et plus)	16 %
Forêt intermédiaire (classe d'âge 50-70 ans)	26 %
Forêt jeune (classe d'âge 10-30 ans)	25 %
Régénération	17 %
Improductif et non forestier	16 %

Le volume marchand de bois sur pied est approximativement de 20 400 000 m³. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Société a procédé à la coupe de 170 846 m³ et de 63 148 m³ de bois pour la période de 3 mois terminée le 31 mars 2011. Selon le dernier plan d'aménagement préparé par la direction, la capacité annuelle de coupe est de 369 064 m³. Selon la direction, les méthodes de coupe ainsi que les travaux d'aménagement forestier effectués par la Société permettent de conserver à un niveau stable la capacité annuelle de coupe. Au cours de la saison de coupe 2010, la Société a procédé au reboisement de 647 987 plants et des travaux d'éclaircie précommerciale ont été effectués sur 800 hectares.

19. ACTIFS BIOLOGIQUES (SUITE)

La juste valeur moins les coûts de la vente des produits agricoles récoltés est de 2 017 600 \$ pour la période de 3 mois terminée le 31 mars 2011 et de 6 465 800 \$ au cours de l'exercice 2010.

a) Détermination de la juste valeur

La juste valeur du bois d'œuvre exploitable au 1^{er} janvier 2010 et au 31 décembre 2010 a été déterminée par un ingénieur forestier, expert en évaluation, indépendant de la Société. Une méthode d'actualisation des flux monétaires futurs a été utilisée. La juste valeur du bois d'œuvre exploitable a été déterminée en fonction des plans de coupe existants, des prix du bois d'œuvre et des frais de coupe sur la base des hypothèses significatives suivantes :

- Un taux d'actualisation de 6 % basé sur les taux de rendement implicites des récentes transactions;
- Une valeur marchande de bois sur pied entre 9,50 \$/m³ et 14,05 \$/m³ basée notamment sur les prix de vente et les frais de coupe en vigueur au 31 décembre 2010 et entre 9,00 \$/m³ et 14,06 \$/m³ au 1^{er} janvier 2010;
- Une liquidation accélérée des stocks de bois mature à un rythme de 757 730 m³ par année pendant 10 ans, soit jusqu'à écoulement des stocks récoltables.

Cette juste valeur a été comparée et ajustée en fonction de l'analyse des ventes de propriétés comparables au cours des dernières années (2000 à aujourd'hui).

b) Risques financiers

Dans le cours normal de son exploitation, la Société est exposée à un certain nombre de risques liés à ses plantations de bois d'œuvre exploitable.

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales et règlements concernant notamment la protection de l'environnement. La Société a établi des politiques et procédures environnementales en conformité avec les lois environnementales et autres lois applicables. La Société est certifiée ISO-14001 (gestion environnementale). La direction effectue l'évaluation de ses risques environnementaux sur une base continue afin de s'assurer que les systèmes en place permettent une gestion adéquate de ces risques.

La Société est exposée aux risques découlant des fluctuations du prix et du volume des ventes de bois d'œuvre. Dans la mesure du possible, la Société gère ce risque en coordonnant son volume de coupe avec l'offre et la demande du marché. La direction effectue une évaluation régulière des tendances du marché afin de s'assurer que sa structure de prix suit la tendance du marché et que les volumes de coupe prévus sont cohérents avec la demande attendue.

Les plantations de bois d'œuvre exploitable sont exposées au risque de dommages causés par les changements climatiques, les maladies, les feux de forêt et les autres forces de la nature. La Société a mis en place une procédure visant à surveiller et à atténuer ses risques, comprenant des inspections régulières de la santé des forêts et des analyses des parasites et maladies connues de l'industrie.

20. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Propriétés minières	Contrat d'approvisionnement d'électricité	Licences et autres	Total
Coût	61 824	17 656	12 383	91 863
Amortissement cumulé	–	5 948	7 727	13 675
Solde au 1^{er} janvier 2010	61 824	11 708	4 656	78 188
Amortissement de l'exercice	–	(915)	(1 103)	(2 018)
Autres acquisitions	10 479	–	442	10 921
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(50 570)	–	–	(50 570)
Radiation et perte de valeur	(1 661)	–	–	(1 661)
Autres changements	(398)	(551)	–	(949)
Total des changements	(42 150)	(1 466)	(661)	(44 277)
Coût	19 674	16 778	14 057	50 509
Amortissement cumulé	–	6 536	8 830	15 366
Solde au 31 décembre 2010	19 674	10 242	5 227	35 143
Amortissement de l'exercice	–	(219)	(364)	(583)
Autres acquisitions	1 499	–	7	1 506
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(228)	–	–	(228)
Radiation et perte de valeur	(50)	–	–	(50)
Autres changements	–	(231)	–	(231)
Total des changements	1 221	(450)	(357)	414
Coût	20 895	16 394	13 706	50 995
Amortissement cumulé	–	6 602	8 836	15 438
Solde au 31 mars 2011	20 895	9 792	4 870	35 557

La charge d'amortissement et les pertes de valeur sont affectées aux rubriques suivantes de l'état consolidé du résultat global :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Coût des ventes	288	1 192
Frais généraux, de vente et d'administration	338	2 461
	626	3 653

Les radiations et pertes de valeur relativement aux propriétés minières de 50 000 \$ au 31 mars 2011 (1 661 000 \$ au 31 décembre 2010) concernent 2 radiations de projets d'exploration (8 radiations au 31 décembre 2010).

21. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Produit d'assurance à recevoir	2 931	1 474	–
Subvention à recevoir pour travaux d'exploration	–	631	1 986
Autres	330	330	299
	3 261	2 435	2 285
Moins la tranche courante	476	193	1 395
	2 785	2 242	890

Un produit d'assurance à recevoir a été comptabilisé suite à un incendie survenu en 2010 dans un des bâtiments d'une filiale de la Société. L'excédent du produit d'assurance sur le coût des actifs incendiés, applicable aux coûts de reconstruction, a été comptabilisé dans les autres passifs financiers (note 27).

22. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Comptes fournisseurs et frais courus	61 193	51 190	36 297
Produits reportés	3 529	7 383	14 099
Dérivés incorporés dans un contrat d'électricité	1 713	1 199	2 616
Autres créditeurs	1 682	1 220	2 440
	68 117	60 992	55 452

23. EMPRUNT BANCAIRE ET DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif au 31 mars 2011	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Garantie				
Billet, 7,27 % remboursable en versements semestriels, échéant en 2017		61 519	62 963	75 719
Autres		691	382	197
		62 210	63 345	75 916
Non garantie				
Montant dû à Investissement Québec				
Sans intérêt, remboursable au plus tard en 2033	8,4 %	5 652	5 536	5 107
Sans intérêt, remboursable au plus tard en 2017	9,2 %	3 311	3 236	2 960
Autres		–	301	1 964
		8 963	9 073	10 031
Total de la dette à long terme garantie et non garantie		71 173	72 418	85 947
Moins la tranche courante		8 946	9 391	11 166
		62 227	63 027	74 781
Coûts de transaction		1 589	1 685	2 003
		60 638	61 342	72 778

- a) Certaines dettes à long terme des entreprises de la Société sont garanties par une hypothèque sur l'universalité des biens dont la valeur comptable totalise 298 500 000 \$ au 31 mars 2011 (292 000 000 \$ au 31 décembre 2010 et 278 000 000 \$ au 1^{er} janvier 2010).
- b) Au 31 mars 2011, la Société a également un emprunt bancaire garanti portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 %. Cet emprunt bancaire est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur les créances client dont la valeur comptable s'élève à 3 154 000 \$ au 31 mars 2011 (2 625 000 \$ au 31 décembre 2010) et sur les stocks dont la valeur comptable s'élève à 9 194 000 \$ au 31 mars 2011 (6 084 000 \$ au 31 décembre 2010).
- c) La Société est assujettie à certaines restrictions financières et non financières relatives aux conditions des contrats d'emprunts de ses filiales. Ces restrictions sont liées, entre autres, aux dépenses en capital permises, au maintien de certains ratios financiers, à la création d'un minimum d'emplois directs dans un secteur d'activité, à la déclaration de dividendes et à la préparation d'états financiers annuels vérifiés.

Pour l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, les filiales de la Société respectent les exigences imposées par leurs prêteurs.

23. EMPRUNT BANCAIRE ET DETTE À LONG TERME (SUITE)

d) Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont :

2012	8 946
2013	8 956
2014	8 951
2015	8 923
2016	8 855
2017 et ultérieurement	58 236
	102 867

e) La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs prévus en fonction de l'entente au taux d'actualisation qui représente le taux d'emprunt dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme s'élève à 85 402 000 \$ au 31 mars 2011 (84 392 000 \$ au 31 décembre 2010).

24. PROVISIONS

	Remise en état de sites	Litiges et autres	Total
Solde au 1^{er} janvier 2010	13 346	2 345	15 691
Provisions constituées dans la période	946	–	946
Provisions utilisées dans la période	(2 411)	(180)	(2 591)
Provisions renversées dans la période	(297)	(3)	(300)
Effet de la désactualisation	140	(12)	128
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(744)	–	(744)
Solde au 31 décembre 2010	10 980	2 150	13 130
Courant	1 265	190	1 455
Non courant	9 715	1 960	11 675
	10 980	2 150	13 130
Provisions constituées dans la période	132	(3)	129
Provisions utilisées dans la période	(188)	(40)	(228)
Provisions renversées dans la période	120	–	120
Effet de la désactualisation	–	3	3
Solde au 31 mars 2011	11 044	2 110	13 154
Courant	1 206	150	1 356
Non courant	9 838	1 960	11 798
	11 044	2 110	13 154

Remise en état de sites

Les provisions liées à la mise hors service des immobilisations découlent principalement de l'obligation de la Société de décontaminer et de remplacer les actifs utilisés dans la production et de remettre en état des sites industriels afin de les rendre conformes aux divers règlements et lois en vigueur. La Société estime que les paiements non actualisés qui seront requis pour s'acquitter de son obligation sur une période de 1 à 25 ans, période estimée sur la durée de vie des actifs devant être remplacés, totaliseront 13 357 000 \$. Les paiements non actualisés qui seront requis pour régler ces obligations se détaillent comme suit :

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
2010	–	–	3 560
2011	–	1 282	1 282
2012 à 2015	13 356	12 004	9 542
	13 356	13 286	14 384

24. PROVISIONS (SUITE)

Remise en état de sites (suite)

Les taux d'actualisation des flux monétaires sont les suivants :

2011	4,0 % - 4,75 %
2012	4,0 % - 4,55 %
2013	4,0 % - 4,35 %
2014	4,0 % - 4,14 %
2015	3,8 % - 4,14 %

25. AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre à ses employés des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies basées sur le nombre d'années de service et le revenu moyen final. De plus, les employés de la Société bénéficient de certains avantages sociaux principalement composés de différents régimes d'assurance collective, mais ces régimes ne sont toutefois pas capitalisés.

La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes à chaque année pour les besoins de la comptabilité. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite et des autres régimes aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 1^{er} janvier 2010, du 31 décembre 2010 et au 31 mars 2011.

Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux différents régimes de la Société aux 31 mars 2011, 31 décembre 2010 et 1^{er} janvier 2010, établies par des actuaires indépendants :

			31 mars 2011	31 décembre 2010
	Régime de retraite	Autres régimes	Total	Total
Obligations au titre des prestations définies				
Solde au 1 ^{er} janvier	62 211	11 048	73 259	61 009
Coût des services rendus	769	72	841	2 971
Cotisation des salariés	299	–	299	1 188
Intérêts débiteurs	836	134	970	3 729
Prestations versées	(428)	(34)	(462)	(1 882)
(Gains) pertes actuarielles	2 591	(720)	1 871	6 223
Compression	(1 033)	(187)	(1 220)	–
Modification au régime	77	–	77	21
Solde de la fin de l'exercice	65 322	10 313	75 635	73 259
Juste valeur de l'actif des régimes				
Solde au 1 ^{er} janvier	48 134	–	48 134	41 050
Rendement prévu de l'actif des régimes	913	–	913	2 854
Cotisation de l'employeur	9 014	34	9 048	4 110
Cotisation des salariés	299	–	299	1 188
Prestations versées	(428)	(34)	(462)	(1 882)
Gains actuariels	941	–	941	814
Solde de la fin de l'exercice	58 873	–	58 873	48 134

25. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

	Régime de retraite	Autres régimes	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Obligations au titre des prestations définies					
Régimes capitalisés	(58 734)	–	(58 734)	(55 628)	(45 936)
Régimes non capitalisés	(6 588)	(10 313)	(16 901)	(17 631)	(15 228)
Juste valeur de l'actif des régimes	58 873	–	58 873	48 134	41 050
Plafonnement de l'actif au titre des prestations définies	–	–	–	–	(2 105)
Gains non amortis des services passés	–	(187)	(187)	(236)	(263)
Passif au titre des prestations définies	(6 449)	(10 500)	(16 949)	(25 361)	(22 482)

Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont comme suit :

	Régime de retraite	Autres régimes	31 mars 2011 Total	31 décembre 2010 Total
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation	(2 591)	720	(1 871)	(6 223)
Gains actuariels sur l'actif	941	–	941	814
Variation du plafonnement de l'actif au titre des prestations définies	–	–	–	2 105
	(1 650)	720	(930)	(3 304)

Le pourcentage de l'actif des régimes de retraite se répartit comme suit :

	31 mars 2011 %	31 décembre 2010 %
Actions	58,0	60,8
Obligations	26,4	36,0
Autres	15,6	3,2
	100,0	100,0
Rendement réel des actifs des régimes	2,0	9,8

Les moyennes pondérées des principales hypothèses actuarielles utilisées par la Société aux 31 mars 2011 et 31 décembre 2010 sont les suivantes :

	31 mars 2011		31 décembre 2010	
	Régime de retraite %	Autres régimes %	Régime de retraite %	Autres régimes %
Obligations constatées au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation	5,40	5,30	5,40	5,40
Taux de croissance de la rémunération	3,20	3,20	3,20	3,20
Coût des prestations				
Taux d'actualisation	5,40	5,40	6,10	6,00
Taux de rendement à long terme des actifs	6,90	–	6,90	–
Taux de croissance de la rémunération	3,20	3,20	3,20	3,10

Le taux de rendement à long terme des actifs est calculé à partir de l'ensemble du portefeuille d'actifs et non sur la base du total des rendements des différentes catégories. Il est exclusivement basé sur les rendements historiques observés, sans ajustements.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010 et soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2010
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

25. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Aux fins de l'évaluation, la moyenne pondérée du taux de croissance annuel hypothétique du coût des soins médicaux a été fixée à 7,4 % pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 (7,7 % pour l'exercice 2011). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre environ 6 % en 2016 et demeurer à ce niveau par la suite.

Un changement de 1 % du taux d'augmentation des coûts des soins de santé aurait les effets suivants :

	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Incidence sur le coût des prestations	100	(78)
Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies	1 668	(1 343)

Le coût au titre des régimes à prestations définies est comptabilisé dans les rubriques suivantes de l'état consolidé du résultat global :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Coût des ventes	326	1 265
Frais généraux, de vente et d'administration	(614)	2 575
Coût net au titre des régimes	(288)	3 840

Le coût au titre des régimes à prestations définies se détaille comme suit :

	Régime de retraite	Autres régimes	31 mars 2011 Total	31 décembre 2010 Total
Coût des services rendus	769	72	841	2 971
Intérêts débiteurs	836	134	970	3 729
Rendement prévu des actifs du régime	(913)	-	(913)	(2 854)
Amortissement des gains des services passés	-	(8)	(8)	(27)
Modification au régime	77	-	77	21
Compression	(1 033)	(222)	(1 255)	-
Coût net au titre des régimes	(264)	(24)	(288)	3 840

La Société prévoit verser, au cours des 12 prochains mois, des cotisations s'élevant à 2 755 000 \$ aux régimes à prestations définies.

26. SUBVENTION DIFFÉRÉE

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Solde au début	23 768	28 966
Subventions reçues dans la période	93	113
Amortissement de l'exercice	(235)	(985)
Disposition et radiation	(13)	(122)
Autres	(382)	(909)
Transfert de subvention dans passifs liés à des actifs en vue de la vente	-	(3 295)
Solde à la fin	23 231	23 768

Certaines filiales des secteurs Mines et Matériaux et Produits forestiers ont reçu des subventions gouvernementales. Aucune condition n'était rattachée à ces subventions.

Les crédits remboursables à titre de droits miniers s'élèvent à 695 000 \$ au cours de l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011 (1 524 000 \$ au 31 décembre 2010).

Les amortissements afférents aux subventions différées sont imputés au « Coût des ventes ».

27. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Crédit reporté relatif à la reconstruction (note 21)	2 249	–	–
Autres	1 369	1 538	1 274
	3 618	1 538	1 274
Moins la tranche courante	710	873	976
	2 908	665	298

28. CAPITAL SOCIAL

Autorisé, d'une valeur nominale de 10 \$ l'action :

292 500 000 actions ordinaires

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Émis et entièrement libéré :			
267 334 018 actions ordinaires	2 673 340	2 673 340	2 673 340

Au cours de l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, la Société n'a émis aucune action ordinaire (aucune pour l'exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010). En vertu de sa loi constitutive, la Société peut demander à l'actionnaire de souscrire et de payer 25 165 982 actions additionnelles pour un montant de 251 659 820 \$.

29. GESTION DU CAPITAL

En tant que holding industriel et financier détenu par le gouvernement du Québec, les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- posséder une souplesse financière suffisante pour soutenir les entreprises en portefeuille et ses autres placements;
- contribuer au développement d'entreprises au Québec par l'intermédiaire d'investissements en capital de développement afin d'établir des partenariats d'affaires durables avec des conditions de rentabilité normales.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de liquidité de ses investissements. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, procéder à l'émission ou au remboursement de dettes et acquérir ou vendre des actifs pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière. Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis le 1^{er} janvier 2010.

Le capital de la Société est composé des emprunts bancaires et de la dette à long terme de ses filiales ainsi que de ses capitaux propres.

La Société n'est assujettie à aucune exigence externe liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans les contrats d'emprunts de ses filiales (voir note 23).

30. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaille comme suit :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
(Augmentation) diminution des :		
Débiteurs	(10 165)	2 694
Stocks	(3 642)	(3 563)
Frais payés d'avance	(1 165)	(288)
Augmentation des :		
Créditeurs et charges à payer	7 352	7 103
	(7 620)	5 946

b) En plus des nouvelles immobilisations corporelles et autres activités d'investissement présentées à l'état consolidé des flux de trésorerie, la Société a acquis, au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles et incorporelles totalisant 5 247 000 \$ au 31 mars 2011 (31 863 000 \$ en 2010), dont 104 000 \$ (64 000 \$ en 2010) sont financés par les comptes créditeurs et 213 000 \$ (2 174 000 \$ en 2010) par la dette à long terme et d'autres passifs à long terme.

31. ACQUISITIONS DE PLACEMENTS**a) Regroupement d'entreprises**

Le 15 décembre 2010, une filiale de la Société a obtenu le contrôle de SolutionsVet inc., une entreprise située au Québec dont les activités consistent au développement de logiciels, en faisant l'acquisition de 66 2/3 % des instruments de capitaux propres et des droits de vote afférents. Cette acquisition visait à allier la vente de biens de médecine vétérinaire de la filiale aux services-conseils en matière informatique aux clients vétérinaires.

Le sommaire de la contrepartie transférée ainsi que des montants comptabilisés des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition se résume comme suit :

	31 décembre 2010
Juste valeur de la contrepartie transférée	
Montant réglé en trésorerie	1 255
Montant des actifs nets identifiables comptabilisés	
Débiteurs	104
Stocks	12
Immobilisations corporelles	4
Immobilisations incorporelles	1 232
Autres actifs	330
Total des actifs	1 682
Produits différés	127
Total des passifs	127
Actifs nets identifiables	1 555
Participations ne donnant pas le contrôle	(300)
Actifs nets acquis	1 255
Contrepartie transférée réglée en trésorerie	1 255
Coûts d'acquisition comptabilisés en charges	75
Montant net payé lié à l'acquisition	1 330

31. ACQUISITIONS DE PLACEMENTS (SUITE)

a) Regroupement d'entreprises (suite)

Contrepartie transférée

L'acquisition de SolutionsVet inc. a été réglée en trésorerie au montant de 1 255 000 \$. Les coûts liés à l'acquisition d'un montant de 75 000 \$ ne sont pas inclus dans la contrepartie transférée et ont été comptabilisés à titre de charges à l'état consolidé du résultat global.

Contribution au résultat net

SolutionsVet inc. a contribué par 0 \$ au résultat net de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. SolutionsVet inc. a été créée le 15 décembre 2010 à la suite de l'acquisition des actifs de plusieurs sociétés. Il est donc impraticable de fournir la contribution que SolutionsVet inc. aurait eue au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, si elle avait été acquise le 1^{er} janvier 2010.

b) Autres acquisitions de placements

Les autres acquisitions de placements se résument comme suit :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Prêts et créances	1 938	215 864
Intruments financiers dérivés	317	1 209
Sociétés associées et coentreprises	–	22 094
Sociétés de placement	619	586
Placements disponibles à la vente :		
Actions cotées	–	61 879
Titres de créances	14 607	7 620
Sociétés fermées	–	6 548
	17 481	315 800

32. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée au risque de liquidité, au risque de crédit, au risque de marché découlant des variations des cours des monnaies étrangères, des variations des taux d'intérêt et des fluctuations des marchés boursiers et des prix de l'aluminium. La Société gère ces expositions au risque sur une base continue. Afin de limiter l'effet sur ses résultats nets et sur sa situation financière découlant de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt et des prix de l'aluminium, la Société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques et des engagements ou obligations existants ou prévus qu'elle prévoit effectuer, compte tenu de son expérience passée.

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

La Société est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

La Société dispose de crédits bancaires inutilisés totalisant 151 472 000 \$ au 31 mars 2011 (152 473 000 \$ au 31 décembre 2010 et 307 287 000 \$ au 1^{er} janvier 2010).

32. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)**a) Risque de liquidité (suite)**

Le tableau des échéances contractuelles des passifs financiers est le suivant au 31 mars 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010 :

					31 mars 2011
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Découverts bancaires	61	-	-	-	61
Emprunts bancaires	1 200	-	-	-	1 200
Créditeurs et charges à payer	68 117	-	-	-	68 117
Dette à long terme	8 946	17 907	17 778	58 236	102 867
	78 324	17 907	17 778	58 236	172 245
					31 décembre 2010
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts bancaires	200	-	-	-	200
Créditeurs et charges à payer	60 992	-	-	-	60 992
Dette à long terme	9 391	18 274	17 988	58 650	104 303
	70 583	18 274	17 988	58 650	165 495
					1 ^{er} janvier 2010
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Découverts bancaires	791	-	-	-	791
Emprunts bancaires	135	-	-	-	135
Créditeurs et charges à payer	55 452	-	-	-	55 452
Dette à long terme	11 166	19 313	19 002	69 054	118 535
	67 544	19 313	19 002	69 054	174 913

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements temporaires, aux BTAA, aux débiteurs, ainsi qu'aux titres de créance et les prêts et créances à long terme.

i. Trésorerie et équivalents de trésorerie et BTAA

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent principalement de dépôts temporaires liquides, d'acceptations bancaires des banques à charte canadienne et des institutions financières importantes ayant une cote de crédit élevée ainsi que des titres de dette émis par la province de Québec et par le gouvernement du Canada. L'exposition maximale au risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie correspond à leur valeur comptable.

La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de ses contreparties. Le BTAA totalise 72 006 000 \$ déduction faite des pertes de valeur, ce qui correspond à l'exposition maximale au risque de crédit au 31 mars 2011. La Société atténue le risque de crédit lié à ces instruments financiers en respectant sa politique en matière de placements temporaires, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

ii. Débiteurs

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client.

32. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)**b) Risque de crédit (suite)****ii. Débiteurs (suite)**

En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, la Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Au 31 mars 2011, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux débiteurs correspond à leur valeur comptable.

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Comptes clients en souffrance			
Dans les délais	48 353	40 673	32 766
1 - 60 jours en souffrance	2 431	4 163	3 812
61 - 90 jours en souffrance	56	57	266
Plus de 90 jours en souffrance	1 100	1 047	1 433
	51 940	45 940	38 277
Provision pour créances douteuses	(1 125)	(1 088)	(1 053)
	50 815	44 852	37 224
Autres débiteurs	17 906	12 595	19 354
	68 721	57 447	56 578
Provision pour créances douteuses			
Solde au 1^{er} janvier	(1 088)	(1 053)	
Dépense pour créances douteuses	–	(679)	
Montants radiés et recouvrements	(37)	644	
Solde à la fin	(1 125)	(1 088)	

La Société ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses clients. Au 31 mars 2011, 20 % (17 % au 31 décembre 2010) des comptes clients sont garantis par un assureur.

iii. Titres de créance et prêts et créances

Les titres de créance et les prêts et créances sont évalués et analysés régulièrement afin de détecter toute perte de valeur. L'exposition maximale au risque de crédit découlant des titres de créance et des prêts et créances correspond à leur valeur comptable, laquelle se chiffre à 36 275 000 \$ et 511 132 000 \$ respectivement au 31 mars 2011 (37 187 000 \$ et 510 196 000 \$ au 31 décembre 2010).

iv. Autres actifs financiers

L'exposition maximale au risque de crédit découlant des autres actifs financiers correspond à leur valeur comptable, laquelle se chiffre à 2 785 000 \$ au 31 mars 2011 (2 242 000 \$ au 31 décembre 2010).

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des cours de monnaies étrangères, des taux d'intérêt, du cours des actions ou des prix des marchandises entraînent une variation de la juste valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque de marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

i. Risque de change

La Société réalise une part de ses ventes et achats libellés en une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société, à savoir essentiellement le dollar canadien (CA), mais également le dollar américain (US). Les monnaies dans lesquelles ces transactions sont surtout libellées sont le dollar US et le dollar CA. La Société n'utilise pas actuellement de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux de change. La Société est, par conséquent, exposée à des risques découlant des variations des taux de change.

32. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)**c) Risque de marché (suite)****i. Risque de change (suite)**

Les instruments financiers de la Société libellés en dollars US sont les suivants :

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	118	770	3 081
Débiteurs	1 778	2 266	1 423
Titres de créance disponibles à la vente	33 375	30 825	33 525
Prêts et créances	206 454	207 430	154 866
BTAA	17 650	16 763	15 401
Passifs financiers			
Créditeurs et charges à payer	(390)	(313)	(313)

Les instruments financiers de la Société libellés en dollars CA sont les suivants :

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 166	8 500	4 418
Débiteurs	574	490	1 783
Passifs financiers			
Créditeurs et charges à payer	(1 954)	(1 245)	(950)
Dette à long terme	(8 963)	(8 772)	(8 067)
Autres passifs à long terme	(9 554)	(10 089)	(6 307)

La sensibilité au taux de change représente la somme des expositions nettes au risque de change des postes à la date du bilan. Au 31 mars 2011, si le dollar canadien avait varié de 1 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, la perte nette de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 aurait été respectivement supérieure ou inférieure de 1 190 000 \$ (1 115 000 \$ au 31 décembre 2010) alors que les autres éléments du résultat global auraient respectivement été inférieurs ou supérieurs de 1 303 000 \$ au 31 mars 2011 (1 337 000 \$ au 31 décembre 2010).

ii. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, principalement en raison de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, son BTAA ainsi que de ses placements de prêts et créances à taux variable.

Au 31 mars 2011 et au 31 décembre 2010, 179 300 000 \$ de ses prêts et créances sont exposés aux fluctuations des taux d'intérêt. La Société n'utilise pas actuellement de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque des taux d'intérêt.

Les titres de créances et les actions non cotées exposent également la Société au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

32. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

c) Risque de marché (suite)

ii. Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 mars 2011, une variation, à la hausse ou la baisse, de 100 points de base du taux d'intérêt, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aurait eu l'effet d'augmenter ou de réduire respectivement le résultat net de la Société de 3 061 000 \$ pour l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011 (3 048 000 \$ au 31 décembre 2010). De plus, une variation à la hausse ou à la baisse de 100 points de base du taux d'actualisation utilisé pour calculer la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aurait eu l'effet de réduire ou d'augmenter respectivement les autres éléments du résultat global de la Société de 5 200 000 \$ pour l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011 (cette même variation aurait pour effet de réduire ou d'augmenter respectivement le résultat net de 1 600 000 \$ et les autres éléments du résultat global de 3 500 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010).

iii. Risque de prix de marché

Le risque de prix de marché représente la perte potentielle qui peut survenir relativement au portefeuille de sociétés publiques et aux BTAA (voir note 14) en raison des fluctuations des marchés boursiers ou des valeurs sur les marchés secondaires. La Société utilise divers moyens pour surveiller et gérer le risque de marché, comme la revue des rapports financiers et l'analyse de l'évolution du cours boursier des titres concernés.

Les gains et les pertes latents de la valeur des actions cotées classées comme disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Au 31 mars 2011, l'incidence d'une remontée ou d'un recul de 10 % des marchés boursiers se serait traduite respectivement par la comptabilisation d'un gain ou d'une perte non réalisé supplémentaire de 28 700 000 \$ inscrit dans les autres éléments du résultat global (26 400 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010).

Les gains et les pertes des instruments financiers dérivés de sociétés publiques sont comptabilisés dans le résultat net. Au 31 mars 2011, l'incidence d'une remontée ou d'un recul de 10 % des marchés boursiers, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aurait eu pour effet d'augmenter ou de réduire respectivement le résultat net de la Société de 10 000 000 \$ pour l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011 (10 900 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010).

iv. Risque de prix des marchandises

La Société est exposée au risque financier lié aux variations du prix de l'aluminium et gère ce risque afin de minimiser l'effet sur ses résultats nets et sur sa situation financière.

Couverture des flux de trésorerie

Une filiale de la Société a conclu des contrats d'échange sur le prix de l'aluminium afin de gérer une partie de son exposition aux variations des flux de trésorerie attribuables à des ventes futures d'aluminium à prix variable. En vertu de ses contrats, la filiale doit échanger, sur une base mensuelle, le montant de l'écart entre le prix fixe et le prix variable selon un indice de prix de l'aluminium. Au 31 mars 2011, il n'y a aucun contrat d'échange en cours pour la vente d'aluminium (31 décembre 2010 - aucun).

Couverture de la juste valeur

Une filiale de la Société a conclu des contrats d'échange sur le prix de l'aluminium afin de gérer une partie de son exposition à la variation de la juste valeur attribuable à des engagements fermes de vente d'aluminium à prix fixe auprès de ses clients.

Au 31 mars 2011, cette filiale a convenu d'acheter 1 325 tonnes d'aluminium (31 décembre 2010 - 1 250) à un prix variant de 2 249 \$ US à 2 643 \$ US la tonne (31 décembre 2010 - 2 157 \$ US à 2 428 \$ US) en vertu de contrats d'échange dont les échéances varient d'avril 2011 à mars 2012.

Au cours de la période terminée le 31 mars 2011, des gains de 227 000 \$ associés aux instruments dérivés en couverture de juste valeur ont été comptabilisés dans les produits et des pertes de 227 000 \$ ont été comptabilisées à titre de variation de la juste valeur pour le risque couvert des engagements fermes.

32. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)**d) Juste valeur**

Les méthodes et hypothèses utilisées afin d'évaluer la juste valeur sont les suivantes :

La valeur comptable des instruments financiers qui viennent à échéance à court terme correspond approximativement à leur juste valeur étant donné que ces éléments seront réalisés ou réglés en moins d'un an. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer et les autres passifs financiers. La juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 31 mars 2011, notamment les placements et la dette à long terme, sont présentées aux notes 13 et 23 respectivement.

Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau suivant présente la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé sur une base récurrente.

				31 mars 2011
	Prix cotés sur marchés actifs (Niveau 1)	Autres données observables (Niveau 2)	Données non observables (Niveau 3)	Total
Actifs financiers				
Placements :				
BTAA	–	72 006	–	72 006
Sociétés de placement	2 160	–	23 632	25 792
Instruments financiers dérivés	444	–	67 122	67 566
Disponibles à la vente				
Actions cotées	287 141	–	–	287 141
Titres de créance	–	40 101	–	40 101
Actions non cotées	–	45 042	11 047	56 089
	289 745	157 149	101 801	548 695
Passifs financiers				
Dérivés incorporés dans un contrat d'électricité	–	1 713	–	1 713
	–	1 713	–	1 713
31 décembre 2010				
	Prix cotés sur marchés actifs (Niveau 1)	Autres données observables (Niveau 2)	Données non observables (Niveau 3)	Total
Actifs financiers				
Placements :				
BTAA	–	66 374	–	66 374
Sociétés de placement	2 513	–	23 618	26 131
Instruments financiers dérivés	867	–	68 704	69 571
Disponibles à la vente				
Actions cotées	263 547	–	–	263 547
Titres de créance	–	38 419	–	38 419
Actions non cotées	–	30 435	10 731	41 166
	266 927	135 228	103 053	505 208
Passifs financiers				
Dérivés incorporés dans un contrat d'électricité	–	1 199	–	1 199
	–	1 199	–	1 199

32. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)**d) Juste valeur (suite)*****Hierarchie des évaluations à la juste valeur (suite)***

	1 ^{er} janvier 2010			
	Prix cotés sur marchés actifs (Niveau 1)	Autres données observables (Niveau 2)	Données non observables (Niveau 3)	Total
Actifs financiers				
Placements :				
BTAA	–	–	56 331	56 331
Sociétés de placement	2 484	–	27 313	29 797
Instruments financiers dérivés	–	–	21 176	21 176
Disponibles à la vente				
Actions cotées	220 694	–	–	220 694
Titres de créance	–	35 235	–	35 235
Actions non cotées	–	–	58 991	58 991
	223 178	35 235	163 811	422 224
Passifs financiers				
Dérivés incorporés dans un contrat d'électricité	–	2 616	–	2 616
	–	2 616	–	2 616

Les catégories d'instruments financiers dont la juste valeur est classée dans le niveau 3 se composent essentiellement des actions non cotées des instruments financiers dérivés incorporés et des sociétés de placement dont la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation internes qui se fondent sur des données significatives non observables sur le marché.

Le tableau qui suit présente les variations survenues dans la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3.

	Instruments				
	Actions non cotées	financiers dérivés	Sociétés de placement	BTAA	Total
Juste valeur au 1^{er} janvier 2010	58 991	21 176	27 313	56 331	163 811
Acquisition	6 548	653	586	–	7 787
Remboursement	(5 496)	–	(6 723)	–	(12 219)
Gain (perte) sur la variation de la juste valeur	(7 512)	46 875	2 442	–	41 805
Transfert depuis le niveau 3	(41 800)	–	–	(56 331)	(98 131)
Juste valeur au 31 décembre 2010	10 731	68 704	23 618	–	103 053
Acquisition	–	318	619	–	937
Remboursement	(242)	–	(519)	–	(761)
Gain (perte) sur la variation de la juste valeur	558	(1 900)	(86)	–	(1 428)
Juste valeur au 31 mars 2011	11 047	67 122	23 632	–	101 801

Au cours de l'exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010, les billets à terme adossés à des actifs et un placement dans des actions non cotées classé comme disponible à la vente ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 en raison de changements du caractère désormais observable des données de marché.

33. ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS

a) Baux

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location simple non résiliables à louer principalement des espaces de bureaux et à effectuer des paiements minimaux exigibles répartis comme suit :

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Moins d'un an	3 117	2 983	3 134
De 1 à 5 ans	10 074	10 403	10 846
Plus de 5 ans	2 148	2 715	5 038

Au 31 mars 2011, une charge de 794 000 \$ a été comptabilisée au titre des contrats de location (3 179 000 \$ au 31 décembre 2010).

Les contrats de location ont normalement une durée variant entre 1 et 6 ans et comportent habituellement une option de renouvellement après cette date.

b) Engagements à long terme

De plus, la Société s'est engagée à faire l'acquisition au cours des prochains exercices d'immobilisations corporelles totalisant 6 800 000 \$ au 31 mars 2011 (6 700 000 \$ au 31 décembre 2010) et de matières premières totalisant 16 000 000 \$ au 31 mars 2011 (20 000 000 \$ au 31 décembre 2010). Finalement, la Société s'est engagée à des souscriptions pour des placements à long terme s'élevant à 47 857 000 \$ au 31 mars 2011 (65 670 000 \$ au 31 décembre 2010) en plus de celles inscrites à titre de passif courant et non courant à l'état de la situation financière de la Société.

c) Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a fourni à des tiers les garanties importantes qui suivent :

i. Entente de financement

En vertu des modalités de ses conventions de crédit, la Société s'est engagée à indemniser les détenteurs de dettes américaines dans l'éventualité que surviennent des changements au niveau des lois sur les retenues fiscales. Ces ententes d'indemnisation auront cours jusqu'à l'échéance des conventions de crédit et ne comportent aucune limite. La Société n'a pas constaté de montant à l'état consolidé de la situation financière à l'égard de cette entente d'indemnisation puisqu'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre cette obligation et que ce montant ne peut être estimé de manière fiable.

ii. Ventes d'entreprises

Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration de garantie, la Société peut convenir de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées. De façon générale, les modalités et le montant d'une telle indemnisation sont limités par la convention. La Société n'a pas constaté de montant à l'état consolidé de la situation financière à l'égard de ces ventes puisqu'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre cette obligation et que ce montant ne peut être estimé de manière fiable.

d) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait l'objet de diverses réclamations. Bien que la Société juge qu'il ne soit pas probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour régler ces réclamations, elle est d'avis que leur dénouement n'aura aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

34. PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, une filiale de la Société a comptabilisé un montant de 11 398 000 \$ (65 897 000 \$ au 31 décembre 2010) à titre de produits provenant du gouvernement du Québec pour la gestion du Programme de création d'emplois en forêt, du Programme d'investissements sylvicoles et du Fonds d'adaptation des collectivités, dont un montant à recevoir de 4 365 000 \$ au 31 mars 2011 (179 000 \$ au 31 décembre 2010). Ces montants, incluant les sommes perçues relativement aux agences de mise en valeur qui se chiffrent à 797 000 \$ en 2011 (6 305 000 \$ en 2010), sont présentés au montant net au résultat net.

Les principaux dirigeants de la Société comprennent des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs. Leur rémunération est composée de la façon suivante :

Rémunération des principaux dirigeants :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Avantages du personnel à court terme	753	4 633
Indemnités de départ	796	575
	1 549	5 208

Compte tenu du fait que le gouvernement du Québec en est l'unique actionnaire, la Société est liée avec tous les ministères et tous les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. À l'exception des opérations divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la juste valeur, la Société n'a conclu aucune opération individuellement ou collectivement significative avec ces parties liées.

35. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

- Le 14 décembre 2010, une filiale de la Société a conclu une entente avec la société Les Diamants Stornoway (Canada) inc. afin de lui céder la totalité de sa participation dans le projet « Renard » dans le Grand Nord du Québec. La date de clôture effective de cette entente est le 1^{er} avril 2011. Selon cette entente, en contrepartie de la cession de la totalité du projet « Renard », la Société obtient 29 588 892 actions ordinaires de la société Les Diamants Stornoway (Canada) inc., représentant 25 % des actions en circulation au 1^{er} avril 2011, et 22 543 918 actions convertibles nouvelles émises, portant ainsi la participation de la Société à 37 % des actions en circulation. Les actions convertibles sont échangeables contre une action ordinaire pour chaque action convertible. Selon l'entente, les actions convertibles ont pour but de maintenir la participation de la Société à 25 % en cas de dilution, et tout excédent d'actions convertibles devra être vendu.

Un montant total de 56 861 000 \$ (53 839 000 \$ au 31 décembre 2010) a été reclassé dans les actifs détenus en vue de la vente et un montant de 4 864 000 \$ (4 830 000 \$ au 31 décembre 2010) a été reclassé dans les passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente (note 10).

- Le 9 mai 2011, une filiale de la Société a convenu de rembourser de façon anticipée son billet garanti à long terme (note 23). Ce remboursement anticipé sera effectué le 15 juin 2011 et entraînera une indemnisation pour le remboursement anticipé de 10 165 000 \$.

36. TRANSITION AUX IFRS

Comme l'indique la note 1, les présents états financiers consolidés de la Société sont les premiers à être établis conformément aux IFRS. La Société a appliqué l'IFRS 1 et les méthodes comptables énoncées à la note 3 aux fins de l'établissement des états financiers de l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, des informations comparatives figurant aux présents états financiers non publiés, établis selon les PCGR canadiens, de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 et de l'état de la situation financière d'ouverture IFRS consolidé au 1^{er} janvier 2010 (soit la date de transition de la Société).

En raison de la fusion de la Société et d'Investissement Québec le 1^{er} avril 2011, les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, établis selon les PCGR, n'ont pas été publiés.

36. TRANSITION AUX IFRS (SUITE)

Lors de l'établissement des présents états financiers consolidés conformément à l'IFRS 1, la Société a appliqué les exceptions obligatoires ainsi que certaines exemptions facultatives de l'application rétrospective intégrale des IFRS. Ces exemptions ont été appliquées de façon uniforme par toutes les entités du groupe.

La Société a choisi d'appliquer les exemptions facultatives suivantes de l'application rétrospective :

- **Regroupements d'entreprises** – La Société a choisi de ne pas retraiter rétrospectivement les regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2010. Cette exemption a également été appliquée aux participations dans des entreprises associées et dans des coentreprises. En vertu de cette exemption, la valeur comptable des actifs acquis et des passifs repris établie selon les PCGR canadiens à la date d'acquisition devient la valeur comptable présumée à cette date selon les IFRS.
- **Avantages du personnel** – La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement la méthode du corridor conformément à l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Le montant des écarts actuariels cumulés pour tous les régimes à prestations définies est comptabilisé au déficit cumulé à la date de transition.

La Société a également choisi d'adopter l'exemption consistant à ne pas divulguer l'excédent ou le déficit des régimes à prestations définies et les ajustements liés à l'expérience avant la date de transition.

- **Écarts de conversion** – La Société a choisi de ne pas retraiter rétrospectivement le montant cumulé des écarts de conversion existant à la date de transition. Le montant des écarts de conversion est présumé être nul à la date de transition et est comptabilisé au déficit cumulé à cette date.
 - **Passifs relatifs au démantèlement d'immobilisations corporelles** – La Société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRIC 1 aux variations des provisions relatives au démantèlement d'immobilisations corporelles.
 - **Coûts d'emprunt** – La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement l'IAS 23, *Coûts d'emprunt* aux coûts d'emprunt capitalisés aux immobilisations corporelles avant la date de transition. Les coûts d'emprunt capitalisés avant la date de transition selon les PCGR canadiens antérieurs sont comptabilisés au déficit cumulé.
 - **Contrats de location** – La Société a décidé d'utiliser les faits et circonstances qui existaient à la date de transition pour déterminer si un accord contenait un contrat de location pour les ententes signées antérieurement à 2004. La Société n'a pas identifié de nouveaux contrats de location dans les ententes signées antérieurement à 2004. Puisque les PCGR canadiens contenaient des dispositions semblables à celles de l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location* s'appliquant aux ententes signées après 2004, conformément aux dispositions de l'IFRS 1, la Société n'a pas revu, à la date de transition, les ententes signées depuis 2004 qui avaient déjà été revues selon les PCGR canadiens.
 - **Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement** – L'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* permet de désigner un instrument financier à la juste valeur par le biais du résultat net à la condition que certains critères soient rencontrés. À la date de transition, la Société a choisi de désigner les billets à terme adossés à des actifs et les sociétés de placement comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon les PCGR canadiens, les billets à terme adossés à des actifs étaient également désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Leur juste valeur à la date de transition correspond à leur juste valeur établie selon les PCGR canadiens et est présentée à la note 14.
- Selon les PCGR canadiens, les sociétés de placement étaient comptabilisées à la juste valeur en vertu de la NOC-18, *Sociétés de placement*. Leur juste valeur à la date de transition correspond à leur juste valeur établie selon les PCGR canadiens et est présentée à la note 13.
- **Juste valeur comme coût présumé** – La Société a choisi d'évaluer, à la juste valeur, certaines de ses immobilisations corporelles à la date de transition et d'utiliser cette juste valeur comme coût présumé à partir de cette date.

36. TRANSITION AUX IFRS (SUITE)

Les exceptions obligatoires à l'application rétrospective des IFRS appliquées par la Société sont les suivantes :

- **Estimations** – Les estimations formulées conformément aux IFRS à la date de transition et pour la période comparative présentée doivent demeurer cohérentes avec celles établies selon les PCGR canadiens.
- **Comptabilité de couverture** – La désignation d'une relation comme relation de couverture ne peut être faite de façon rétrospective. La comptabilité de couverture ne s'applique qu'aux transactions qui satisfont les conditions requises selon l'IAS 39 à la date de transition. Il existait, à la date de transition, une documentation et une désignation formalisées établies selon les PCGR canadiens pour toutes les relations de couverture de la Société, et ces relations répondaient aux conditions requises selon les IFRS pour l'application de la comptabilité de couverture.

36. TRANSITION AUX IFRS (SUITE)

Les rapprochements et les notes explicatives qui suivent expliquent l'incidence de la transition des PCGR canadiens aux IFRS sur la situation financière et la performance financière de la Société.

31 décembre
2010

	Notes	PCGR (non publié)	Reclassements selon IFRS	Ajustements selon IFRS	IFRS
Chiffre d'affaires	b), c)	843 071	5 600	(417 277)	431 394
Charges d'exploitation :					
Coût des ventes	b), c), f), g), h)	692 313	24 185	(354 309)	362 189
Frais généraux, de vente et d'administration	b), c), g)	101 306	6 402	(39 016)	68 692
Amortissements	b), c), e)	42 736	(22 366)	(20 370)	–
Total des charges d'exploitation		836 355	8 221	(413 695)	430 881
Résultat d'exploitation d'entreprises poursuivies		6 716	(2 621)	(3 582)	513
Quote-part du résultat des entreprises associées et des coentreprises	b), d)	(25 175)	–	27 386	2 211
Résultat d'exploitation des activités poursuivies avant les postes suivants :		(18 459)	(2 621)	23 804	2 724
Revenus de dividendes et d'intérêts sur les placements		36 923	–	–	36 923
Gain sur variation de la juste valeur des sociétés de placement		2 471	(2 471)	–	–
Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	f)	63 712	2 471	(3 792)	62 391
Perte de valeur sur les placements	f)	(142 578)	(4 000)	118 375	(28 203)
Dévaluation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	b)	(416)	–	416	–
Gain net sur cession de placements et autres	b), d), f)	125 845	(84 581)	4 364	45 628
Autres charges financières	b), c), f)	67 498	(91 202)	143 167	119 463
Autres produits financiers	c)	(4 276)	(1 988)	(3 993)	(10 257)
Autres (frais) revenus	b), c)	–	2 186	(1)	2 185
Résultat des activités poursuivies		615	(288)	(327)	–
Résultat des activités abandonnées	b), d)	63 837	(91 292)	138 846	111 391
Résultat net		42 099	57	122 198	164 354
Autres éléments du résultat global					
Actifs disponibles à la vente					
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	f)	31 759	(6 600)	(9 966)	15 193
Reclassement des pertes (gains) latents des actifs disponibles à la vente au résultat net	f)	93 897	6 600	(123 958)	(23 461)
		125 656	–	(133 924)	(8 268)
Couvertures de flux de trésorerie					
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie transférée au résultat net		118	–	–	118
		118	–	–	118
Écarts de conversion					
Écarts de conversion d'une filiale	c), f), g)	–	–	(8 495)	(8 495)
Écart de conversion des entreprises associées et coentreprises	b), d)	4 320	–	(17 455)	(13 135)
		4 320	–	(25 950)	(21 630)
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies	c), g)	–	–	(3 304)	(3 304)
Autres éléments du résultat global des activités poursuivies		130 094	–	(163 178)	(33 084)
Autres éléments du résultat global des activités abandonnées		–	–	–	–
Résultat global		172 193	57	(40 980)	131 270

Notes afférentes aux états financiers consolidés

 Exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, exercice de 12 mois
 terminé le 31 décembre 2010 et soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2010
 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

36. TRANSITION AUX IFRS (SUITE)

				1 ^{er} janvier 2010				31 décembre 2010	
	Notes	PCGR	Reclassements selon IFRS	Ajustements selon IFRS	IFRS	PCGR (non publié)	Reclassements selon IFRS	Ajustements selon IFRS	IFRS
Actif									
Actifs courant :									
Trésorerie et équivalents									
de trésorerie	b), c)	375 284	–	(26 766)	348 518	185 101	–	(22 299)	162 802
Débiteurs	b)	99 660	–	(43 082)	56 578	124 174	–	(66 727)	57 447
Stocks	b), c), h)	118 558	–	(63 130)	55 428	131 154	–	(74 294)	56 860
Frais payés d'avance	b), c)	3 540	–	(1 214)	2 326	3 677	–	(1 103)	2 574
Placements	a), b)	74 029	(64 812)	–	9 217	49 310	–	(2 243)	47 067
Autres actifs financiers	b)	1 690	–	(295)	1 395	5 217	–	(5 024)	193
Actifs détenus en vue de la vente	a), b), d)	49 583	64 812	(25 078)	89 317	34 845	51 986	(32 992)	53 839
		722 344	–	(159 565)	562 779	533 478	51 986	(204 682)	380 782
Placements	b), f)	585 282	–	25 865	611 147	955 407	–	12 930	968 337
Participations dans des entreprises associées	a), d)	122 956	(931)	(68 221)	53 804	118 474	(2 511)	(65 136)	50 827
Participations dans des coentreprises	a), b)	–	931	246 221	247 152	–	2 511	252 675	255 186
Immobilisations corporelles	a), b), c), e)	645 909	(77 562)	(305 771)	262 576	623 549	(78 635)	(295 587)	249 327
Immeubles de placement	a)	–	6 951	–	6 951	–	3 867	–	3 867
Actifs biologiques	a), h)	–	77 540	(12 784)	64 756	–	77 493	(11 874)	65 619
Immobilisations incorporelles	a), b), c), e)	53 497	46 908	(22 217)	78 188	55 866	–	(20 723)	35 143
Goodwill	b)	732	–	(732)	–	–	–	–	–
Actif au titre des prestations définies	g)	3 835	–	(3 835)	–	4 861	–	(4 861)	–
Autres actifs financiers	a), b)	20 507	(5 624)	(13 993)	890	12 676	(2 668)	(7 766)	2 242
Actifs non courants détenus en vue de la vente	a), b), e)	150 222	(48 213)	(102 009)	–	154 235	(51 986)	(102 249)	–
Total de l'actif		2 305 284	–	(417 041)	1 888 243	2 458 546	57	(447 273)	2 011 330
Passif et capitaux propres									
Passif courant :									
Découverts bancaires	b)	906	–	(115)	791	–	–	–	–
Emprunts bancaires	b)	7 510	–	(7 375)	135	200	–	–	200
Créditeurs et charges à payer	b), c), f)	86 023	–	(30 571)	55 452	107 710	–	(46 718)	60 992
Provisions	b)	8 586	–	(4 760)	3 826	10 170	–	(8 715)	1 455
Tranche courante de la dette à long terme	b)	12 026	–	(860)	11 166	22 404	–	(13 013)	9 391
Autres passifs financiers	b)	1 227	–	(251)	976	1 111	–	(238)	873
Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente	a), b)	66 268	–	(66 268)	–	58 066	4 039	(57 275)	4 830
		182 546	–	(110 200)	72 346	199 661	4 039	(125 959)	77 741
Dette à long terme	b), c)	90 739	–	(17 961)	72 778	62 024	–	(682)	61 342
Provisions	a), b), c)	41 896	744	(30 775)	11 865	36 538	–	(24 863)	11 675
Passif au titre des prestations définies	b), g)	25 231	–	(2 749)	22 482	23 130	–	2 231	25 361
Subvention différée	a), b), c)	39 256	3 295	(13 585)	28 966	37 510	–	(13 742)	23 768
Autres passifs financiers	b)	800	–	(502)	298	903	–	(238)	665
Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente	a), b)	81 291	(4 039)	(77 252)	–	83 062	(4 039)	(79 023)	–
Total des passifs		461 759	–	(253 024)	208 735	442 828	–	(242 276)	200 552
Capitaux propres :									
Capital social		2 673 340	–	–	2 673 340	2 673 340	–	–	2 673 340
Déficit	a), b), c), d), e), f), g), h)	(722 713)	–	(402 922)	(1 125 635)	(680 614)	57	(284 028)	(964 585)
Cumul des autres éléments du résultat global	b), c), d), e), f), g), h)	(107 102)	–	238 905	131 803	22 992	–	79 031	102 023
		1 843 525	–	(164 017)	1 679 508	2 015 718	57	(204 997)	1 810 778
Total du passif et capitaux propres		2 305 284	–	(417 041)	1 888 243	2 458 546	57	(447 273)	2 011 330

NOTES RELATIVES AUX RAPPROCHEMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET DES CAPITAUX PROPRES

a) Changements dans la présentation

Certains chiffres correspondants au 1^{er} janvier 2010 et au 31 décembre 2010 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la nouvelle présentation des états financiers selon les IFRS :

- Immeubles de placement – Les biens immobiliers détenus pour en tirer des loyers ou valoriser le capital, ou les deux, doivent être présentés séparément des immobilisations corporelles à titre d'immeubles de placement.
- Actifs biologiques – Selon les IFRS, le bois sur pied est considéré comme un actif biologique aux termes de l'IAS 41, *Agriculture* et est présenté séparément des immobilisations corporelles à titre d'actifs biologiques. Par conséquent, à la date de transition, un montant de 77 540 000 \$ a été reclassé des immobilisations corporelles aux actifs biologiques (77 495 000 \$ au 31 décembre 2010).
- Provisions – Les provisions doivent être présentées séparément des créiteurs et des autres passifs.
- Actifs détenus en vue de la vente – Les actifs classés comme détenus en vue de la vente, tels que les participations dans des entreprises associées, doivent être présentés séparément des autres actifs de l'état de la situation financière.

b) Participations dans des coentreprises

Selon les IFRS, les participations dans les coentreprises peuvent être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation proportionnelle. La Société a choisi d'appliquer la méthode de la mise en équivalence alors qu'elle appliquait la méthode de la consolidation proportionnelle selon les PCGR canadiens. L'IFRS 1 ne prévoit aucune exemption à l'application rétrospective de la méthode de la mise en équivalence aux participations dans des coentreprises auparavant comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par conséquent, la Société a renversé les montants comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière relativement à ces participations et la contrepartie s'est traduite par une augmentation des participations dans des coentreprises. Les montants de l'état consolidé du résultat global ont également été renversés et la contrepartie s'est traduite par une augmentation de la quote-part du résultat des entreprises associées et des coentreprises. Le changement de méthode de comptabilisation des participations dans des coentreprises n'a eu aucun impact sur les montants comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière et à l'état consolidé du résultat global.

Compte tenu du fait que ces coentreprises ont également adopté les IFRS au 1^{er} janvier 2010, la Société a comptabilisé sa quote-part des ajustements à la suite de la transition aux IFRS à titre d'ajustements de sa participation dans des coentreprises. Ces ajustements résultent notamment de l'application de l'exemption IFRS 1 par une entreprise lui permettant d'utiliser la juste valeur des immobilisations corporelles comme coût présumé à la date de transition. La juste valeur de ces immobilisations, établie à la date de transition, s'élevait à 54 999 000 \$, résultant en une perte de valeur des immobilisations corporelles pour laquelle la quote-part de la Société s'élève à 30 857 000 \$ au 1^{er} janvier 2010. Les autres ajustements comptabilisés par les coentreprises résultent du changement de monnaie fonctionnelle pour le dollar américain par certaines coentreprises du secteur d'activité Énergie et Environnement.

**NOTES RELATIVES AUX RAPPROCHEMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL
ET DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)****b) Participations dans des coentreprises (suite)**

L'effet cumulatif des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

	31 décembre 2010
État consolidé du résultat global	
Diminution du chiffre d'affaires	(417 507)
Diminution du coût des ventes	349 506
Diminution des frais généraux, de vente et d'administration	38 770
Diminution de l'amortissement	15 583
Augmentation de la quote-part du résultat des entreprises associées et des coentreprises	18 453
Diminution de la dévaluation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	416
Augmentation du gain net sur cession de placements	656
Augmentation des autres charges financières	1 408
Autres (frais) revenus	(324)
Diminution des résultats des activités abandonnées	(214)
Autres éléments du résultat global	
Écart de conversion des entreprises associées et coentreprises	(13 483)
Ajustement du résultat global	(6 736)

	1 ^{er} janvier 2010	31 décembre 2010
État consolidé de la situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(26 766)	(22 294)
Débiteurs	(43 082)	(66 727)
Stocks	(62 862)	(74 073)
Frais payés d'avance	(1 214)	(1 091)
Placements courants	-	(2 243)
Autres actifs financiers courants	(295)	(5 024)
Actifs détenus en vue de la vente	(41 512)	(34 049)
Placements	(4 492)	(1 777)
Participations dans des coentreprises	246 221	252 675
Immobilisations corporelles	(233 150)	(216 676)
Immobilisations incorporelles	(16 477)	(14 891)
Goodwill	(732)	-
Autres actifs financiers	(13 993)	(7 766)
Actifs non courants détenus en vue de la vente	(102 009)	(102 249)
Diminution des découverts bancaires	115	-
Diminution des emprunts bancaires	7 375	-
Diminution des créditeurs et charges à payer	33 187	47 840
Diminution de la tranche courante des provisions	4 760	8 715
Diminution de la tranche courante de la dette à long terme	860	13 013
Diminution des autres passifs courants	251	238
Diminution des passifs courants liés à des actifs détenus en vue de la vente	66 268	57 275
Diminution de la dette à long terme	18 850	1 558
Diminution des provisions	30 774	24 864
Diminution des passifs au titre des prestations définies	9 839	6 815
Diminution des subventions différées	8 634	8 173
Diminution des autres passifs	502	238
Diminution des passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente	77 252	79 023
Diminution du cumul des autres éléments du résultat global	-	13 483
Augmentation du déficit	(41 696)	(34 950)

**NOTES RELATIVES AUX RAPPROCHEMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL
ET DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)****b) Participations dans des coentreprises (suite)**

L'ajustement de la valeur comptable des participations dans des coentreprises est dû à la comptabilisation de la quote-part de la Société des ajustements des coentreprises à la suite de la transition aux IFRS qui se résument comme suit :

	1 ^{er} janvier 2010	31 décembre 2010
Changement de monnaie fonctionnelle	(9 539)	(5 809)
Immobilisations corporelles	(30 857)	(28 283)
Provision	(1 300)	(859)
	(41 696)	(34 950)

c) Monnaies étrangères***Changement de monnaie fonctionnelle***

En vertu des IFRS, la monnaie fonctionnelle d'une entité est celle de l'environnement économique principal dans lequel elle exerce ses activités. Lorsque les facteurs devant être pris en compte pour déterminer la monnaie fonctionnelle sont divergents, l'IAS 21, *Effet des variations des cours des monnaies étrangères* prévoit une hiérarchie de ces facteurs, contrairement aux PCGR canadiens. Selon l'IAS 21, l'entité considère en premier lieu la monnaie qui influence le prix de ses ventes et de ses coûts. À la suite de son analyse des facteurs indiqués dans les IFRS, une filiale a déterminé que sa monnaie fonctionnelle était le dollar américain alors que selon les PCGR canadiens, la monnaie fonctionnelle de cette filiale était le dollar canadien. Par conséquent, la filiale a dû procéder à la conversion, de façon rétrospective, des éléments de son état de la situation financière, notamment en appliquant les cours de change d'origine à la conversion des actifs et passifs non monétaires.

Écarts de conversion cumulés

Conformément à l'IFRS 1, la Société a choisi de comptabiliser les écarts de conversion cumulés au déficit cumulé à la date de transition. Cet ajustement n'a eu aucun impact sur les capitaux propres de la Société.

Gains et pertes de change sur actifs financiers monétaires disponibles à la vente

Conformément aux IFRS, les gains et pertes de change attribuables à des actifs financiers monétaires disponibles à la vente sont comptabilisés au résultat net alors qu'ils étaient comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global consolidé en vertu des PCGR canadiens antérieurs.

L'effet cumulatif des changements décrits ci-dessus est le suivant :

	31 décembre 2010
État consolidé du résultat global	
Augmentation du chiffre d'affaires	230
Diminution du coût des ventes	2 599
Diminution des frais généraux, de vente et d'administration	22
Diminution de l'amortissement	3 793
Autres produits financiers	(1)
Autres charges financières	(3 509)
Autres (frais) revenus	(3)
Diminution des autres éléments du résultat global	
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies	(106)
Écart de conversion d'une filiales	(8 602)
Ajustement du résultat global	(5 577)

**NOTES RELATIVES AUX RAPPROCHEMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL
ET DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)****c) Monnaies étrangères (suite)*****Gains et pertes de change sur actifs financiers monétaires disponibles à la vente (suite)***

État consolidé de la situation financière	1 ^{er} janvier 2010	31 décembre 2010
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	–	(5)
Diminution des stocks	(384)	(329)
Diminution des frais payés d'avance	–	(12)
Diminution des immobilisations corporelles	(58 862)	(65 070)
Diminution des immobilisations incorporelles	(5 339)	(5 451)
Diminution des créditeurs et charges à payer	–	77
Augmentation de la dette à long terme	(889)	(876)
Augmentation (diminution) des provisions	1	(1)
Diminution des subventions différées	4 951	5 569
Diminution du cumul des autres éléments du résultat global	–	8 602
Augmentation du déficit	(60 522)	(57 496)

d) Participation dans des entreprises associées

Conformément à l'IFRS 1, la Société a choisi de ne pas retraiter rétrospectivement les regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition. Cette exemption s'applique également aux acquisitions de participations dans des entreprises associées.

Malgré cette exemption, à la date de transition, la Société est tenue de comptabiliser les contreparties conditionnelles non réglées à la date de transition. En vertu des IFRS, une contrepartie conditionnelle est classée comme un actif ou un passif financier et est comptabilisée initialement à sa juste valeur au titre de la contrepartie transférée. Selon les PCGR canadiens, une contrepartie conditionnelle était comptabilisée à titre d'ajustement du goodwill seulement lorsqu'il était probable qu'elle soit réglée. Par conséquent, la Société a comptabilisé, à la date de transition, un actif de 18 992 000 \$ relativement à une contrepartie conditionnelle non réglée. En vertu des IFRS, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle sont comptabilisées au résultat net. Par conséquent, une variation de 3 792 000 \$ a été comptabilisée au résultat net au 31 décembre 2010.

Compte tenu du fait qu'elle a retenu l'exemption de ne pas retraiter rétrospectivement les regroupements d'entreprises, à la date de transition, la Société a procédé à un test de dépréciation des participations dans des entreprises associées pour lesquelles un montant de goodwill était comptabilisé. Par conséquent, la Société a comptabilisé des pertes de valeur totalisant 76 849 000 \$ à la date de transition.

Compte tenu que ces entreprises associées ont également adopté les IFRS au 1^{er} janvier 2010, la Société a comptabilisé sa quote-part des ajustements à la suite de la transition aux IFRS à titre d'ajustements de sa participation dans des entreprises associées. Ces ajustements résultent notamment de l'application de l'exemption IFRS 1 permettant de comptabiliser au déficit les intérêts capitalisés avant la date de transition en vertu des PCGR canadiens.

Participation dans une entreprise associée détenue en vue de la vente

Selon les IFRS, lorsqu'une participation dans une entreprise associée est détenue en vue de la vente, la méthode de la mise en équivalence cesse d'être appliquée et cette participation est comptabilisée au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente en vertu de l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Selon les PCGR canadiens, la méthode de la mise en équivalence continuait d'être appliquée aux participations détenues en vue de la vente.

Par conséquent, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Société a comptabilisé sa quote-part des pertes réalisées par sa participation dans une entreprise associée détenue en vue de la vente de 1 875 000 \$ en contrepartie du gain réalisé à la cession de cette participation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010 et soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2010
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

NOTES RELATIVES AUX RAPPROCHEMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)

d) Participation dans des entreprises associées (suite)

Participation dans une entreprise associée détenue en vue de la vente (suite)

L'effet cumulatif des ajustements décrits ci-dessus se résume comme suit :

	31 décembre	
État consolidé du résultat global	2010	
Augmentation de la quote-part du résultat des entreprises associées et coentreprises	8 933	
Diminution du gain net sur cession de placement	(1 875)	
Augmentation du résultat des activités abandonnées	(16 434)	
Autres éléments du résultat global		
Écart de conversion des entreprises associées et coentreprises	(3 972)	
Ajustement du résultat global	(13 348)	

	1 ^{er} janvier	31 décembre
État consolidé de la situation financière	2010	2010
Augmentation des actifs détenus en vue de la vente	16 434	–
Diminution des participations dans des entreprises associées	(68 221)	(65 136)
Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global	(2 413)	1 560
Augmentation du déficit	(54 200)	(63 576)

e) Immobilisations corporelles

Dépréciation d'immobilisations corporelles

En vertu des IFRS, lorsqu'un actif individuel ou une unité génératrice de valeur (UGT) présente des indices de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT est comparée à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est évaluée selon la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité, qui représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une UGT.

Selon les PCGR canadiens, le test de dépréciation était effectué en deux étapes et la valeur recouvrable était d'abord évaluée sur la base des flux de trésorerie non actualisés. Si la valeur recouvrable était inférieure à la valeur comptable, alors la perte de valeur était évaluée et constatée en fonction de la juste valeur de l'actif ou du groupe d'actifs.

Au 1^{er} janvier 2010, une filiale du secteur Produits forestiers qui présentait des indices de dépréciation selon les PCGR canadiens a également fait l'objet d'un test de dépréciation conformément aux IFRS. Le test de dépréciation a été effectué au niveau d'une UGT qui correspondait à l'usine de sa filiale sur la base de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été établie par référence à une transaction récente effectuée avec une tierce partie qui a acquis une part de la filiale, qui correspond à l'UGT pour les fins du test de dépréciation. Des pertes de valeur totalisant 6 427 000 \$ pour les immobilisations corporelles et 401 000 \$ pour les immobilisations incorporelles ont été comptabilisées et la contrepartie a été comptabilisée au déficit. La charge d'amortissement au 31 décembre 2010 a par conséquent été ajustée.

Coûts d'emprunt

En vertu des PCGR canadiens, la Société capitalisait les coûts d'emprunt comme partie du coût des actifs qualifiés. Toutefois, la méthode de capitalisation utilisée en vertu des PCGR canadiens n'était pas la même que celle prescrite par les IFRS. Conformément à l'IFRS 1, la Société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement l'IAS 23 et de comptabiliser au déficit les intérêts capitalisés avant la date de transition en vertu des PCGR canadiens.

Taux d'amortissement des immobilisations corporelles

Selon les PCGR canadiens, l'amortissement se fondait sur des taux et méthodes qui accéléraient la charge d'amortissement comparativement aux IFRS, suivant lesquelles l'amortissement reflète la durée d'utilité de l'immobilisation corporelle et sa valeur résiduelle. Les immobilisations corporelles ont été ajustées de 130 373 \$ au 31 décembre 2010 et de 926 451 \$ au 1^{er} janvier 2010. Un montant de 1 056 824 \$ représentant l'ajustement total des amortissements cumulés au 31 décembre 2010 a été reclassé dans les actifs détenus en vue de la vente afin de refléter la présentation au 31 décembre 2010.

**NOTES RELATIVES AUX RAPPROCHEMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL
ET DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)****e) Immobilisations corporelles (suite)*****Taux d'amortissement des immobilisations corporelles (suite)***

L'incidence cumulée des ajustements décrits ci-dessus se résume comme suit :

	31 décembre	
État consolidé du résultat global	2010	
Diminution de l'amortissement		994
Ajustement du résultat global		994
	1 ^{er} janvier	31 décembre
État consolidé de la situation financière	2010	2010
Diminution des immobilisations corporelles	(13 759)	(13 841)
Diminution des immobilisations incorporelles	(401)	(381)
Augmentation des actifs non courants détenus en vue de la vente	-	1 057
Augmentation du déficit	(14 160)	(13 165)

f) Instruments financiers***Dépréciation d'instruments de capitaux propres disponibles à la vente***

En vertu des IFRS, une perte de valeur est comptabilisée pour un instrument de capitaux propres disponible à la vente lorsqu'il y a une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du placement en deçà de son coût. Selon les PCGR canadiens, une perte de valeur était comptabilisée seulement lorsque la baisse de valeur était considérée comme étant durable.

La Société a déterminé que la juste valeur de certains de ses placements dans des actions cotées classées disponibles à la vente présentait des indications de baisse de valeur importante ou prolongée à la date de transition ou à une date de fin d'exercice antérieure. Par conséquent, des pertes de valeur totalisant 227 127 000 \$ ont été comptabilisées au 1^{er} janvier 2010 et la contrepartie a été comptabilisée au déficit.

Réévaluation des placements disponibles à la vente non cotés

En vertu des IFRS, les placements en instruments de capitaux propres pour lesquels il n'y a pas de prix cotés sur un marché actif et qui sont classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, à moins que celle-ci ne puisse être évaluée de façon fiable. Selon les PCGR canadiens, ces placements étaient comptabilisés au coût. Par conséquent, une augmentation de la valeur des placements de 11 365 000 \$ a été comptabilisée au 1^{er} janvier 2010, alors qu'une diminution des placements de 493 000 \$ a été comptabilisée au 31 décembre 2010.

Dérivés incorporés comptabilisés séparément d'un contrat hôte

En vertu des IFRS, une filiale comptabilise séparément les dérivés incorporés du contrat d'approvisionnement en électricité dont le coût est basé sur une formule de partage de risque selon la variation des prix de l'aluminium qui date du 5 juillet 2002. En vertu des PCGR canadiens, les dérivés incorporés des exercices terminés avant le 31 décembre 2003 faisaient l'objet d'une exemption et n'avaient pas à être comptabilisés séparément. Par conséquent, une augmentation des crédettes et des autres charges à payer de 2 616 000 \$ a été comptabilisée au 1^{er} janvier 2010 (1 199 000 \$ au 31 décembre 2010) et la contrepartie a été comptabilisée au déficit. Au 31 décembre 2010, la variation de la juste valeur du dérivé incorporé a été comptabilisée au coût des ventes et aux autres éléments du résultat global.

NOTES RELATIVES AUX RAPPROCHEMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)

f) Instruments financiers (suite)

Dérivés incorporés comptabilisés séparément d'un contrat hôte (suite)

L'effet cumulatif des changements décrits ci-dessus est le suivant :

	31 décembre	
État consolidé du résultat global	2010	
Diminution du coût des ventes		1 294
Diminution de la variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net		(3 792)
Diminution des pertes de valeur sur placements		118 375
Augmentation du gain net sur cession de placements		5 583
Augmentation des autres charges financières		(1 892)
Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global		
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		(9 966)
Reclassement des pertes (gains) latents des actifs disponibles à la vente au résultat net		(123 958)
Écart de conversion d'une filiale		123
Ajustement du résultat global		(14 233)
	1 ^{er} janvier	31 décembre
État consolidé de la situation financière	2010	2010
Placements	30 357	14 707
Augmentation des créiteurs et autres charges à payer	(2 616)	(1 199)
Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global	(236 492)	(102 691)
Augmentation du déficit	(208 751)	(89 183)

g) Avantages du personnel

Conformément à l'IFRS 1, la Société a choisi de comptabiliser le montant cumulé des écarts actuariels déterminé selon les PCGR canadiens au déficit à la date de transition.

Écarts actuariels

En vertu des IFRS, la Société a choisi de comptabiliser les écarts actuariels immédiatement dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Selon les PCGR canadiens, les écarts actuariels étaient reportés et amortis selon la méthode du corridor. Selon cette méthode, les écarts actuariels cumulés non constatés en excédent de 10 % de l'obligation au titre des prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime étaient amortis sur la durée d'activité moyenne résiduelle des employés bénéficiant de ces régimes. Par conséquent, tous les écarts actuariels survenus en 2010 ont été comptabilisés aux autres éléments du résultat global.

Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies

Selon les PCGR canadiens et les IFRS, le montant de l'actif net comptabilisé au titre des régimes à prestations définies est limité à la valeur actualisée des avantages économiques futurs que la Société s'attend à réaliser, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime. La différence entre les IFRS et les PCGR canadiens est au titre de la méthode de calcul du plafonnement de l'actif, qui se traduit par un plafonnement de l'actif plus bas selon les IFRS. De plus, les variations du plafonnement de l'actif sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global selon les IFRS, alors qu'elles étaient comptabilisées au résultat net selon les PCGR canadiens. Par conséquent, la Société a comptabilisé une diminution des actifs au titre des prestations définies de 3 835 000 \$ et une augmentation des passifs au titre des prestations définies de 7 090 000 \$ à la date de transition et la contrepartie a été comptabilisée au déficit.

**NOTES RELATIVES AUX RAPPROCHEMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL
ET DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)****g) Avantages du personnel (suite)****Coûts des services passés**

En vertu des IFRS, le coût des services passés découlant d'améliorations des prestations est comptabilisé selon un mode linéaire sur la durée restante à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel, ou si les droits sont acquis immédiatement, la charge est comptabilisée au résultat net.

Selon les PCGR canadiens, la Société amortissait les coûts des services passés de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle prévue d'activité des salariés actifs visés par le régime, soit une période plus longue pour l'acquisition des droits.

Pour ce qui est des coûts des services passés non constatés relativement à des prestations acquises, le montant non constaté a été comptabilisé au déficit cumulé à la date de transition et l'amortissement comptabilisé selon les PCGR canadiens a été contrepassé selon les IFRS.

Pour ce qui est des coûts des services passés non constatés relativement à des prestations non acquises, l'amortissement du coût de ces services a été ajusté pour refléter l'amortissement du montant non constaté sur une période plus courte que représente la durée d'acquisition des droits à prestations.

L'incidence de ces changements se résume comme suit :

	31 décembre 2010	
État consolidé du résultat global		
Diminution du coût des ventes		8
Diminution des frais généraux, de vente et d'administration		224
Diminution des autres éléments du résultat global		
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies		(3 198)
Écart de conversion d'une filiale		(16)
Ajustement du résultat global		(2 982)
	1 ^{er} janvier 2010	31 décembre 2010
État consolidé de la situation financière		
Diminution des actifs au titre des prestations définies	(3 835)	(4 861)
Augmentation des passifs au titre des prestations définies	(7 090)	(9 046)
Diminution du cumul des autres éléments du résultat global	-	15
Augmentation du déficit	(10 925)	(13 892)

h) Actifs biologiques

Selon les IFRS, le bois sur pied est comptabilisé à la juste valeur diminuée des coûts de vente estimés.

Les variations de la juste valeur après la comptabilisation initiale sont comptabilisées au résultat net au cours de la période à laquelle la variation a eu lieu. Les terrains liés au bois sur pied sont comptabilisés séparément à titre d'immobilisations corporelles. Selon les PCGR canadiens antérieurs, le bois sur pied était comptabilisé au coût après amortissement. Par conséquent, à la date de transition, l'évaluation de la juste valeur du bois sur pied s'est traduite par la comptabilisation d'une diminution de la valeur des actifs biologiques de 12 784 000 \$ (diminution de 11 874 000 \$ au 31 décembre 2010) dont la contrepartie a été comptabilisée au déficit. La variation de la juste valeur a été comptabilisée en diminution du coût des ventes au 31 décembre 2010.

Selon l'IAS 41, les stocks de bois récoltés sont considérés comme des produits agricoles et comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de vente estimés au moment de la coupe; cette évaluation devient le coût de ces stocks lors de l'application subséquente de l'IAS 2, *Stocks*. Selon les PCGR canadiens, les stocks de bois récoltés étaient comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Par conséquent, à la date de transition, les stocks provenant des actifs biologiques ont été évalués à la hausse de 116 000 \$ (108 000 \$ au 31 décembre 2010) et la contrepartie a été comptabilisée au déficit.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010 et soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2010
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

NOTES RELATIVES AUX RAPPROCHEMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)

h) Actifs biologiques (suite)

L'incidence de ces changements se résume comme suit :

	31 décembre	
	2010	
État consolidé du résultat global		
Diminution du coût des ventes	902	
Ajustement du résultat global	902	
	1 ^{er} janvier	31 décembre
	2010	2010
État consolidé de la situation financière		
Augmentation des stocks	116	108
Actifs biologiques	(12 784)	(11 874)
Augmentation du déficit	(12 668)	(11 766)

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

84	Membres du conseil d'administration
89	Gouvernance et activités du conseil d'administration
90	Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique
90	Rapport du Comité de gestion des risques
91	Rapport du Comité de vérification
92	Rapport du Comité des ressources humaines
96	Dirigeants de la Société

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mars 2011, le conseil d'administration de la SGF
était composé des membres suivants :*

L'Hon. Jean Bazin, c.r.
Président du conseil
d'administration

- Date de nomination au Conseil : 1^{er} janvier 2011
- Date de fin du mandat : 31 décembre 2014
- Statut : administrateur indépendant
- Président du Comité exécutif

L'Honorable Jean Bazin a été nommé président du conseil d'administration de la société issue de la fusion de la SGF avec Investissement Québec en janvier 2011. Il a présidé le conseil d'administration de la SGF de septembre 2007 à décembre 2010 et y a siégé à titre d'administrateur de février 2004 à septembre 2007.

Membre du Barreau du Québec depuis 1965, M. Bazin a rejoint les rangs du cabinet Fraser Milner Casgrain la même année et est devenu associé en 1971. Il est avocat-conseil depuis 2006. Il a présidé l'Association du Barreau canadien en 1987 et en 1988.

M. Bazin a été nommé conseiller de la Reine (c.r.) en 1984 et a été membre du Sénat canadien de 1986 à 1989. Il a siégé à plusieurs comités permanents, dont le Comité sénatorial permanent de l'énergie et des ressources naturelles. Il a également été vice-président du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères. En 1999, il a présidé le Forum des gens d'affaires Québec-Japon.

M. Bazin est membre d'importantes associations nationales et étrangères. Il est titulaire d'une licence en droit, d'un baccalauréat en commerce et d'un baccalauréat ès arts de l'Université Laval.

M. Bazin est également membre du conseil d'administration de la Banque Laurentienne, de Miranda Technologies, de Lambert Somec, du groupe UNIPLEX, de l'Association des ex-parlementaires et du Club de tennis de Montréal.

Jacques Daoust
Président et chef
de la direction

- Date de nomination au Conseil : 1^{er} janvier 2011
- Date de fin du mandat : 31 décembre 2013

Depuis le 1^{er} janvier 2011, M. Daoust est président et chef de la direction de la nouvelle société Investissement Québec issue de la fusion entre la Société générale de financement du Québec et Investissement Québec. Il a été président et chef de la direction d'Investissement Québec de juin 2006 à mars 2011.

Auparavant, M. Daoust a occupé plusieurs postes de haut niveau dans le milieu financier. À la Banque Laurentienne, il a été président et chef de la direction de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs (2001-2005), premier vice-président exécutif – gestion du patrimoine et du courtage (2001-2003) et vice-président exécutif – services financiers aux particuliers (1998-2001). De 1998 à 2001, il a aussi occupé le poste de président et chef de la direction de Trust La Laurentienne.

À la Banque Nationale du Canada (1986-1998), il a occupé successivement les postes de premier vice-président aux ressources humaines et à l'administration, de vice-président exécutif de Trust Général du Canada, de président et chef de la direction de Gestion de portefeuille Natcan et de président et chef de la direction de Placements Banque Nationale.

M. Daoust s'intéresse également à l'enseignement et a été professeur invité à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal en 2006. Il est membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec.

Au cours de sa carrière, M. Daoust a agi comme membre ou président d'une trentaine de conseils d'administration. Il a également reçu plusieurs prix, dont le prix Grands diplômés de l'Université Laval en 2011.

M. Daoust est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Laval et d'un baccalauréat en administration des affaires de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Il est titulaire du Brevet de l'Institut des banquiers canadiens.

* Selon la Loi sur la fusion de la SGF et d'Investissement Québec, le conseil d'administration nommé exerce, dès sa formation, les fonctions du conseil d'administration d'Investissement Québec et du conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec (Article 148).

Pierre Barnès

- Date de nomination au Conseil : 9 février 2011
- Date de fin du mandat : 8 février 2013
- Statut : administrateur indépendant
- Président du Comité vérification
- Membre du Comité de gestion des risques et du Comité exécutif

M. Barnès a commencé sa carrière en 1958 à la Banque provinciale du Canada. Il a rapidement gravi les échelons pour devenir directeur de succursale, puis vice-président et directeur général des Services financiers.

En 1978, il est entré au service de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec. Neuf ans plus tard, il devient successivement président-directeur général de Crédit industriel Desjardins, puis de la Société d'investissement Desjardins. De retour à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, il agit à titre de vice-président exécutif et chef de l'exploitation. En 1997, il est nommé président et chef de la direction de Place Desjardins inc.

M. Barnès a été président de l'Ordre des CGA du Québec en 1994 et président de l'Association interaméricaine de comptabilité (IAA) de 2005 à 2007. L'Association des comptables généraux accrédités du Canada lui a décerné en 2010 sa plus haute distinction honorifique, le prix John-Leslie.

M. Barnès est titulaire d'un baccalauréat ès sciences de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, du Brevet de l'Institut des banquiers canadiens et du titre de Fellow de l'Ordre des comptables généraux accrédités du Canada.

M. Barnès est également membre du Comité d'Investissement Desjardins Capital de Risque, du conseil d'administration de l'IAA, de l'Association des comptables sans frontières et du Comité international de l'Association des comptables généraux accrédités du Canada.

Michel Brûlé

- Date de nomination au Conseil : 1^{er} janvier 2011
- Date de fin du mandat : 31 décembre 2014
- Statut : administrateur indépendant
- Membre du Comité de gouvernance et d'éthique

Depuis 2000, M. Brûlé est président fondateur des Investissements M&M. Auparavant, il a fondé et cofondé plusieurs entreprises technologiques, dont InnoMediaLogic en 1996 et OvalSys International en 1991. Ces deux entreprises ont été vendues en 2000. La vente d'InnoMediaLogic a reçu le titre de « Best VC deal in Canada for 2000 ».

D'ex-entrepreneur, M. Brûlé est devenu un investisseur providentiel pendant plus de dix ans et a investi dans un grand nombre d'entreprises. L'organisation canadienne des investisseurs providentiels, la *National Angel Capital Organization*, l'a nommé investisseur de l'année en 2010.

Ingénieur de formation, il a été l'un des premiers professeurs de l'École de technologie supérieure. Il y a enseigné diverses matières, coordonné la recherche institutionnelle et dirigé un laboratoire de recherche de 1979 à 1992.

M. Brûlé est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il est titulaire d'une maîtrise en génie électrique et d'un baccalauréat ès sciences en génie électrique de l'Université d'Ottawa.

Il est également membre du conseil d'administration de FIER Longueuil, s.e.c., du Réseau Anges Québec, de Cogiscan inc., de MetaFoam inc. d'Octasic inc. et de GSMPrjct Technologie inc.

Gisèle Desrochers

- Date de nomination au Conseil : 1^{er} janvier 2011
- Date de fin du mandat : 31 décembre 2014
- Statut : administratrice indépendante
- Membre du Comité des ressources humaines

M^{me} Desrochers est administratrice de société et consultante en gestion du capital humain. De 2002 à 2010, elle a été membre du Bureau de la présidence et première vice-présidente aux Ressources humaines, Affaires corporatives et Initiatives stratégiques de la Banque Nationale du Canada. Elle a rejoint les rangs de Banque Nationale Groupe Financier en 1994 à titre de première vice-présidente, Ressources humaines et Administration. De 1975 à 1994, elle a occupé divers postes de haut fonctionnaire au sein de l'administration publique du Québec.

Reconnue en 2003, 2004 et 2006 comme l'une des cent femmes les plus influentes au Canada, elle fait partie depuis 2007 du *Hall of Fame* de l'association canadienne *Women's Executive Network*.

M^{me} Desrochers est membre des conseils d'administration de l'Université de Montréal, de la Corporation Trevi, de la Fondation Jeunesses musicales du Canada et du Festival de musique de chambre du Québec.

Elle est titulaire d'une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique et d'un baccalauréat en éducation de l'Université du Québec à Montréal.

José P. Dorais

- Date de nomination au Conseil : 1^{er} janvier 2011
- Date de fin du mandat : 31 décembre 2012
- Statut : administrateur indépendant
- Président du Comité de gouvernance et d'éthique et membre du Comité exécutif

M. Dorais a été membre du conseil d'administration de la SGF d'août 2005 à décembre 2010.

M. Dorais est membre du Barreau du Québec depuis 1974. En 1972, il a obtenu sa licence en droit de l'Université d'Ottawa. Il est associé du cabinet d'avocats Miller Thomson Pouliot depuis 2001 et se spécialise dans le domaine du droit des affaires. Il a auparavant été avocat associé au cabinet Leduc Leblanc de 1981 à 2001, et avocat au cabinet Geoffrion et Prud'homme de 1978 à 1981.

M. Dorais a également été, de 2007 à 2011, président du conseil d'administration de la Société québécoise de récupération et de recyclage, et est membre du conseil d'administration d'Éterna Zentaris, de la Société d'énergie Foster Wheeler et d'Alliance Films inc.

Diane Lanctôt

- Date de nomination au Conseil : 1^{er} janvier 2011
- Date de fin du mandat : 31 décembre 2012
- Statut : administratrice indépendante
- Membre du Comité de gestion des risques

M^{me} Lanctôt a été membre du conseil d'administration de la SGF de février 2004 à décembre 2010.

Elle est présidente de Lanctôt Itée, chef de file dans le domaine du design et de la distribution d'articles de sport et de produits optiques au Canada. Au cours des 25 dernières années, elle a acquis une grande réputation à l'échelle internationale dans le domaine du sport et de la mise en marché.

M^{me} Lanctôt est également membre du conseil d'administration du Groupe Le Massif. Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences de la santé de l'Université de Montréal.

Hélène Lévesque

- Date de nomination au Conseil : 1^{er} janvier 2011
- Date de fin du mandat : 31 décembre 2013
- Statut : administratrice indépendante
- Présidente du Comité des ressources humaines et membre du Comité exécutif

M^{me} Lévesque a été membre du conseil d'administration de la SGF de mai 2009 à décembre 2010.

M^{me} Lévesque est présidente de la société de services juridiques Corporation Experlead depuis 2006. Membre du Barreau du Québec depuis 1979, elle est reconnue pour offrir aux équipes de direction une vision d'affaires des questions juridiques. Elle possède également une expertise dans la réalisation de dossiers d'investissement. Avant de se joindre à Corporation Experlead, elle a occupé plusieurs postes de direction de services juridiques, notamment au sein des sociétés suivantes : Transcontinental inc., Harlequin Enterprises Limited, Quebecor Printing Canada et le Fonds de solidarité FTQ.

M^{me} Lévesque est également présidente du conseil d'administration de Gestion Simulateur de vol – Capital et membre du comité de sélection de la bourse Alma-Lepage de HEC Montréal. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires et d'une licence en droit de l'Université de Sherbrooke.

Monette Malewski

- Date de nomination au Conseil : 1^{er} janvier 2011
- Date de fin du mandat : 31 décembre 2012
- Statut : administratrice indépendante
- Membre du Comité de vérification

M^{me} Malewski préside le Groupe M. Bacal, société de courtage d'assurance qui offre à ses clients des solutions pour assurer leur sécurité financière.

Femme d'affaires reconnue, M^{me} Malewski a été honorée en 1998 par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. En 2001, le magazine d'affaires *Entreprendre* l'a décrite comme l'une des cent femmes d'action les plus éminentes du Québec. En 2003, elle a reçu le prix Implications sociales de L'Alliance des femmes d'affaires et professionnelles haïtiennes de Montréal. En 2005, elle a été nommée Femme de mérite, Affaires et professions par le Y des femmes de Montréal, pour son engagement soutenu dans l'amélioration du rôle économique et social de la femme dans la société. Elle a été directrice générale adjointe des Centres communautaires juifs de Montréal, directrice générale de l'Association des écoles juives de Montréal et présidente du syndicat de la Fédération des enseignants des écoles juives.

M^{me} Malewski est membre du conseil d'administration d'Investissement Québec depuis octobre 2007. Elle est également membre du conseil d'administration des Fonds Universitas du Canada et de la Fondation du Grand Montréal, de CALU et de l'Université Hébraïque, chapitre Montréal, du Fonds Ville-Marie et de l'École supérieure de ballet contemporain de Montréal. Elle est titulaire d'un certificat en assurance de personnes de l'Autorité des marchés financiers et d'un diplôme en enseignement de l'Université McGill.

Geneviève Morin

- Date de nomination au Conseil : 1^{er} janvier 2011
- Date de fin du mandat : 31 décembre 2013
- Statut : administratrice indépendante
- Membre du Comité de vérification

Depuis 2000, M^{me} Morin agit à titre de chef de la direction financière et du développement corporatif de Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, où elle exerce également les fonctions d'adjointe au secrétariat et à la trésorerie du conseil d'administration, de secrétaire du comité exécutif et de membre des comités d'investissement et de placement. Elle y a auparavant occupé le poste de coordonnatrice à l'administration et aux finances.

Avant de rejoindre les rangs de Fondation en 1996, elle a occupé différents postes au sein du Mouvement Desjardins, notamment celui de conseillère principale en crédit, de conseillère principale en développement corporatif et d'agente de formation des dirigeants.

M^{me} Morin est titulaire d'un MBA en finances de HEC Montréal et d'un baccalauréat spécialisé en sciences économiques de l'Université Concordia. Elle a également suivi la formation de courtier en valeurs mobilières.

Elle est membre du conseil d'administration de Filaction, de la Corporation de développement Angus, de Gestion Biotech, de FIER Partenaires, s.e.c., de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale et de Réseau Capital.

Jacques Rochefort

- Date de nomination au Conseil : 1^{er} janvier 2011
- Date de fin du mandat : 31 décembre 2013
- Statut : administrateur indépendant
- Membre du Comité de gestion des risques

M. Rochefort est président et directeur général de Chenelière Éducation (Transcontinental inc.) depuis 2003, et membre du comité de direction de Médias Transcontinental depuis 2009. Il a été président et directeur général des Éditions CEC (Quebecor/Hachette Livres Paris) de 1995 à 2003. Il a été consultant en planification stratégique et en marketing de l'AG2R (France) de 1988 à 1994 et à la STCUM en 1990.

Il a aussi été député de Gouin de 1981 à 1989 et ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur de 1984 à 1985.

M. Rochefort est membre du conseil d'administration d'Investissement Québec depuis mai 2009. Il est également vice-président du conseil d'administration, membre du comité exécutif et du comité de placement de SSQ Assurances générales ainsi que membre du conseil d'administration de l'Association nationale des éditeurs de livres.

M. Rochefort a étudié en sciences politiques à l'Université de Montréal.

Claudine Roy

- Date de nomination au Conseil : 9 février 2011
- Date de fin du mandat : 8 février 2015
- Statut : administratrice indépendante
- Membre du Comité de gouvernance et d'éthique

M^{me} Roy est propriétaire et présidente-directrice générale de Brise-Marine depuis 1987.

Présidente du fonds de financement de la Fondation Cornélius-Brotherton du Cégep de la Gaspésie et des Îles en 2005, M^{me} Roy reçoit, la même année, le titre de personnalité de l'année de la Chambre de commerce du Grand Gaspé. Le bistro Brise-Bise, dont elle est la fondatrice, a remporté les grands prix nationaux du tourisme en 2006. L'année suivante, elle a reçu le titre de Citoyenne émérite décerné par Célébrations Canada. En 2009, elle a été nommée au conseil d'administration de Capital régional et coopératif Desjardins. M^{me} Roy a notamment été présidente de la Corporation de développement des Fêtes de Gaspé et maître d'œuvre dans l'évolution de la renommée internationale de la grande Traversée de la Gaspésie. Personnalité d'affaires reconnue pour sa contribution à la société québécoise, elle a été nommée Chevalière de l'Ordre national du Québec en 2010 et est considérée, par ses pairs, comme l'une des cent femmes les plus influentes du Québec.

M^{me} Roy est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en éducation physique de l'Université d'Ottawa et d'un certificat en sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski.

M^{me} Roy est également administratrice de Capital régional et coopératif Desjardins, du quotidien *Le Devoir*, de la Fondation SEDNA et d'Hébergement Ski TDL.

René Roy

- Date de nomination au Conseil : 1^{er} janvier 2011
- Date de fin du mandat : 31 décembre 2013
- Statut : administrateur indépendant
- Membre du Comité des ressources humaines

Nommé vice-président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec en 1987, M. Roy a occupé le poste de secrétaire général de 1998 à 2010.

Auparavant, il a été vice-président québécois du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, et conseiller syndical pour le Syndicat des travailleurs en communication du Canada.

M. Roy est membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec et est titulaire d'un diplôme de technicien en électricité de l'Institut de technologie de Trois-Rivières.

M. Roy est membre du conseil d'administration d'Investissement Québec depuis mars 2001. Il est également membre du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ depuis 1989; en 1998, il a été nommé secrétaire et membre du conseil exécutif du Fonds jusqu'en 2010. Il est président du conseil d'administration du Fonds immobilier du Fonds de solidarité FTQ depuis 2009 et président du comité sectoriel sur les investissements en nouvelle économie du Fonds de solidarité depuis 2004.

Christyne Tremblay

- Date de nomination au Conseil : 1^{er} janvier 2011
- Date de fin du mandat : 31 décembre 2014

M^{me} Tremblay est membre du conseil d'administration d'Investissement Québec depuis janvier 2010 et a été membre du conseil d'administration de la SGF de janvier à décembre 2010.

Sous-ministre au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation depuis 2009, elle a été sous-ministre adjointe à ce même ministère pendant deux ans. Elle a également occupé divers postes de direction dans d'autres ministères depuis 1999, notamment à titre de secrétaire générale et de directrice de la coordination et de la planification au ministère des Finances. Elle compte plus de 20 ans d'expérience dans la fonction publique, ayant occupé des postes clés au ministère du Conseil exécutif, au ministère des Relations internationales et au ministère de l'Industrie et du Commerce.

M^{me} Tremblay est vice-présidente du conseil d'administration d'Immobilière SHQ et membre du conseil d'administration du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Elle est titulaire d'un diplôme de deuxième cycle en administration internationale de l'École nationale d'administration publique. Elle est en outre diplômée de l'Université d'Ottawa, où elle a obtenu deux baccalauréats, l'un en sciences économiques et l'autre en sciences politiques.

Michel Tremblay

- Date de nomination au Conseil : 1^{er} janvier 2011
- Date de fin du mandat : 31 décembre 2012
- Statut : administrateur indépendant
- Président du Comité de gestion des risques et membre du Comité exécutif

Depuis 2008, M. Tremblay est vice-président exécutif, Placements à l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers. Il était auparavant chef de l'exploitation, Particuliers, entreprises et gestion de patrimoine à la Banque Nationale du Canada.

Il possède une longue expérience des marchés financiers, ayant travaillé à La Solidarité, compagnie d'assurance vie, au Groupe Optimum et à ING, avant de se joindre à la Banque Nationale du Canada. En outre, il a occupé divers postes de direction dans le domaine des placements et de la gestion de patrimoine.

M. Tremblay est diplômé en actuariat de l'Université Laval. Il est devenu *Fellow* de l'Institut canadien des actuaires et de la *Society of Actuaries* de Chicago en 1980 et a obtenu le titre d'analyste financier agréé (CFA) en 1988.

Il est également membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Université Laval et du Comité de placement de la caisse de retraite des employés d'Hydro-Québec.

GOVERNANCE ET ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de la période de 15 mois terminée le 31 mars 2011, les activités de la SGF ont été intenses à tous les niveaux de l'organisation, y compris le conseil d'administration et ses cinq comités. Ainsi, en plus d'autoriser les investissements de la Société, le conseil d'administration a notamment veillé à la réduction des dépenses de fonctionnement et à l'amélioration de la gestion des risques. Il a aussi pris une part active à la préparation de la fusion avec Investissement Québec en apportant, entre autres choses, son concours à l'élaboration d'un plan de fusion et d'un premier plan stratégique.

Conseil d'administration

Réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative

En conformité avec la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, le conseil d'administration a adopté une politique de réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative de la SGF.

Évaluation de l'efficacité et de la performance

En conformité avec la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, des mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la SGF ont été adoptées, et ces mesures ont été mises en œuvre par une firme indépendante désignée par le conseil d'administration avec l'accord du vérificateur général du Québec.

Gestion intégrée des risques

Au cours de la période visée par ce rapport, la SGF a poursuivi sa démarche formelle de gestion intégrée des risques. Celle-ci a mené à l'adoption par le conseil d'administration d'une politique en cette matière et, plus spécifiquement, d'une politique d'investissement visant à baliser, selon divers paramètres retenus, les interventions financières de la Société.

Gestion des documents

À la suite de l'adoption, l'année précédente, d'un nouveau plan de classification des documents conforme à la Loi sur les archives, le conseil d'administration a approuvé en 2010 un calendrier de conservation permettant d'encadrer clairement l'archivage, la diffusion et l'élimination des documents.

Fusion avec Investissement Québec

À la suite de l'annonce par le gouvernement du Québec de la fusion de la SGF avec Investissement Québec, le conseil d'administration a suivi les travaux menés par la direction à cet égard.

À compter du 1^{er} janvier 2011, le conseil d'administration de la SGF a été formé des mêmes personnes que celui d'Investissement Québec. Le conseil, au cours des trois mois terminés le 31 mars 2011, a exécuté les tâches qui lui étaient imparties aux termes de la Loi sur la fusion de la SGF et d'Investissement Québec, soit notamment l'élaboration d'un plan de fusion et du premier plan stratégique de la société à naître de la fusion. Une fois approuvé par le conseil, ce plan stratégique a été remis au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Au cours de cette période, le conseil a appuyé la direction dans l'exécution des divers travaux requis pour la fusion des deux sociétés. Il a également approuvé le règlement intérieur, les chartes des comités du conseil et la structure organisationnelle de la nouvelle société.

RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Composition du comité (2010)	Composition du comité (2011)	Nombre de réunions et assiduité
Président : José P. Dorais Membres : Marie Anna Bacchi Nathalie Goodwin Diane Lanctôt	Président : José P. Dorais Membres : Michel Brûlé Claudine Roy	En 2010, le comité s'est réuni à six reprises. Le taux de présence des membres aux réunions du comité a été de 92 %. En 2011, le comité s'est réuni à une reprise. Le taux de présence a été de 100 %.

Exécution de son mandat

Le comité a examiné régulièrement la liste des administrateurs des sociétés dans lesquelles la SGF ou ses filiales détiennent une participation et, conformément à la Politique sur les administrateurs désignés, il a approuvé la désignation de plusieurs administrateurs externes et la reconduction de leur mandat. Le comité a également vu à ce que soit menée l'évaluation des administrateurs désignés.

Le comité s'est également penché sur les risques de réputation que peut encourir une société comme la SGF. En 2011, le comité a passé en revue le règlement intérieur de la société à naître de la fusion de la SGF et d'Investissement Québec et en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RAPPORT DU COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

Composition du comité, nombre de réunions, assiduité et exécution de son mandat

Formé depuis février 2011, le Comité de gestion des risques est composé de Diane Lanctôt, de Jacques Rochefort, de Pierre Barnès et de Michel Tremblay, qui en est le président. Il doit notamment veiller à la mise en place d'un processus de gestion des risques et recommander au conseil d'administration l'approbation des politiques d'encadrement de la gestion des risques associés à la conduite des affaires de la Société et s'assurer du respect de ses politiques.

Le comité a tenu trois réunions en 2011, lesquelles avaient principalement pour objectif la revue du projet d'un nouveau règlement intérieur intégrant les délégations d'autorité de la SGF et d'Investissement Québec. Le taux de présence a été de 100 %.

Enfin, le Comité de gestion des risques a approuvé sa charte pour adoption par le Conseil.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Composition du comité (2010)	Composition du comité (2011)	Nombre de réunions et assiduité
Président : Stephen Rosenhek Membres : José P. Dorais John LeBoutillier Stanley K. Plotnick Richard J. Renaud	Président : Pierre Barnès Membres : Monette Malewski Geneviève Morin	En 2010, le comité s'est réuni à sept reprises; le taux de présence des membres aux réunions du comité a été de 90 %. En 2011, le comité s'est réuni à deux reprises. Le taux de présence a été de 83 %.

Exécution de son mandat

Le comité a passé en revue les états financiers annuels 2009 avec les auditeurs, le cabinet Samson Bélaïr/Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l. et le vérificateur général du Québec, et en a recommandé l'approbation au conseil d'administration. Il a aussi discuté avec les coauditeurs du plan d'audit des états financiers de la SGF pour 2010 et 2011, en tenant compte de la fusion de cette dernière avec Investissement Québec en date du 1^{er} avril 2011. Le comité a rencontré les coauditeurs en l'absence des membres de la direction.

Le comité a fait le suivi du plan d'action pour la mise en place d'un processus de gestion intégrée des risques à la SGF. Il a notamment revu l'étalonnage des pratiques de la Société en cette matière et a recommandé au conseil d'administration, pour approbation, une politique de gestion intégrée des risques et une politique d'investissement. Le comité a revu l'utilisation d'une nouvelle méthodologie d'évaluation du risque des placements de la SGF.

Le comité a révisé des mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la SGF, y compris l'étalonnage avec des entreprises similaires pour la période entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2009, et a recommandé au conseil d'administration l'adoption de ces mesures; il a en outre revu le rapport afférent à la réalisation de ces mesures par une firme externe indépendante, conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

En 2010, le comité a revu et approuvé le plan de vérification interne de la SGF et examiné un rapport sur le processus d'investissement, le suivi des investissements et la gestion des liquidités, préparé par un cabinet d'experts-comptables dans le cadre d'un contrat d'impartition de la vérification interne. Le comité a également passé en revue la mise en œuvre par la SGF des recommandations formulées à la suite de la vérification interne de l'exercice 2009.

Le comité a fait le suivi de son plan visant l'utilisation optimale des ressources de la SGF. Ce plan consiste notamment à adopter et à mettre en vigueur des politiques et des procédures visant plusieurs processus d'affaires, ces derniers faisant l'objet d'une vérification régulière conformément au plan de vérification interne annuel adopté par le comité.

Selon l'avis du vérificateur général du Québec, du 9 octobre 2009 au 25 octobre 2010, les membres du comité se sont conformés, à tous égards importants, aux obligations prévues aux articles 23 à 26 de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

En 2011, le comité a passé en revue les états financiers annuels 2010 avec les coauditeurs susmentionnés et en a recommandé l'approbation au conseil d'administration. Le comité a rencontré les coauditeurs en l'absence des membres de la direction et a discuté avec eux du plan d'audit des états financiers de la SGF pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011. Le comité a aussi approuvé le plan d'audit interne pour l'exercice 2011-2012 de la nouvelle société et la charte du Comité de vérification de celle-ci.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration et a présenté ses recommandations, le cas échéant. Il a aussi procédé à l'évaluation de son rôle et de ses responsabilités, à la lumière de ses règles de fonctionnement.

RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Composition du comité (2010)	Composition du comité (2011)	Nombre de réunions et assiduité
Président : John LeBoutillier Membres : Hélène Lévesque Monique Mercier Madeleine Roy	Présidente : Hélène Lévesque Membres : Gisèle Desrochers René Roy	En 2010, le comité s'est réuni à huit reprises. Le taux de présence des membres aux réunions du comité a été de 94 %. En 2011, le comité s'est réuni à trois reprises. Le taux de présence des membres aux réunions du comité a été de 100 %.

Exécution de son mandat

En 2010, le comité a évalué la performance du président-directeur général de la SGF, pour l'exercice 2009. Il a également revu, pour le même exercice, l'évaluation de la performance des cadres supérieurs effectuée par le président-directeur général et l'évaluation des directeurs généraux faite par les présidents des conseils d'administration des filiales en propriété exclusive de la SGF. Le comité a par la suite recommandé au conseil d'administration, pour approbation, les augmentations salariales du président-directeur général et de chacun des cadres supérieurs de la SGF.

Il a également recommandé au conseil, pour approbation, les augmentations salariales et la rémunération variable des directeurs généraux des filiales en propriété exclusive de la SGF. Le comité a recommandé au conseil, pour approbation, les objectifs d'entreprise de la SGF, de même que les objectifs individuels des cadres supérieurs et des directeurs généraux des filiales en propriété exclusive pour l'exercice 2010.

Le comité a assuré un suivi étroit de l'évolution du plan de dotation du personnel de la SGF. Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Analyse de la rémunération globale

Dans la poursuite de son mandat, la SGF doit pouvoir compter sur des employés compétents, qu'elle recrute dans les marchés où se pratiquent des activités similaires aux siennes. Elle doit donc, pour attirer ces personnes de talent, avoir une politique de rémunération alignée avec ses objectifs d'affaires et les pratiques de son marché de référence. C'est ainsi qu'elle peut espérer attirer, retenir et motiver des employés dont les compétences lui permettront d'atteindre ses objectifs d'affaires, dans un marché où la demande de talents est forte et la concurrence, vive.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants se compose des éléments suivants :

Salaire de base

Le salaire de base d'un dirigeant se situe à l'intérieur d'une structure salariale alignée sur le marché de référence. Le salaire est déterminé en tenant compte du niveau de responsabilité rattaché au poste ainsi que de l'expérience, de l'expertise et du rendement du dirigeant.

Rémunération variable

Les programmes de rémunération variable en vigueur à la SGF, décrits ci-après, sont fondés sur les pratiques et les usages en cette matière. Ils font partie de la rémunération totale des dirigeants et lient leur rémunération à la réalisation d'objectifs reliés en majeure partie à la performance de l'entreprise et, dans une moindre proportion, à la performance individuelle.

Programme annuel de rémunération variable

Au début de chaque exercice, le conseil d'administration approuve les objectifs d'entreprise et les objectifs individuels du président-directeur général. Au terme de l'exercice et en fonction des résultats obtenus, le conseil d'administration approuve le montant total de rémunération variable applicable à tous les dirigeants et employés de la SGF.

Ce montant tient compte en majeure partie de l'atteinte par la SGF des objectifs d'entreprise, dont principalement la rentabilité de cette dernière.

Programme triennal de rémunération variable

Le programme triennal de rémunération variable est axé sur l'atteinte d'objectifs de rentabilité sur une période mobile de trois ans, ce qui permet d'évaluer les résultats dans une perspective à plus long terme.

En vertu de ce programme, le dirigeant se voit allouer annuellement, le cas échéant, un montant correspondant à un pourcentage de son salaire de base pour chaque cycle de trois ans terminé.

La SGF se positionne sous la médiane du marché pour l'ensemble de la rémunération variable.

Autres formes de rémunération

Il s'agit des avantages particuliers (automobile et frais de fonctionnement, stationnement, soins de santé et honoraires de consultation professionnelle) et de la valeur de la contribution de l'employeur au régime d'assurance collective en vigueur pour les employés de la SGF.

Régimes de retraite

Le régime de retraite de la SGF à l'intention des cadres supérieurs comporte deux composantes distinctes, à savoir le régime de base (Régime complémentaire de retraite des employés de la SGF) et le régime supplémentaire (Régime supplémentaire de retraite pour la direction). La rente payable en vertu de ces deux régimes est égale à 2 % du salaire de base, multiplié par le nombre d'années de participation.

Sommaire de la rémunération versée en 2010 à chacun des cinq dirigeants les mieux rémunérés

	Salaire de base 2010	Programme annuel de rémunération variable ^(a)	Programme triennal de rémunération variable ^(a)	Autres formes de rémunération ^(b)	Total
Pierre Shedleur					
Président-directeur général	344 215 \$	86 054 \$	34 422 \$	32 306 \$	496 997 \$
Pierre Puglièse					
Vice-président principal, Investissements Groupe Technologies de l'information et Sciences de la vie	230 000 \$	46 000 \$	7 659 \$	53 053 \$ ^(c)	336 712 \$
Yves Bourque					
Vice-président principal, Soutien et suivi des investissements	231 800 \$	46 360 \$	7 719 \$	31 634 \$	317 513 \$
Jean-Jacques Carrier					
Vice-président et chef de la direction financière	230 800 \$	46 160 \$	7 686 \$	28 021 \$	312 667 \$
Luc Séguin					
Vice-président principal, Investissements Groupe Mines, Matériaux, Énergie, Environnement	227 200 \$	45 440 \$	7 566 \$	29 358 \$	309 564 \$

(a) Versée en 2011.

(b) Y compris le montant des avantages particuliers ainsi que la portion des primes d'assurance collective payée par la SGF.

(c) Y compris un montant forfaitaire représentant la contribution que la SGF aurait autrement versée au régime de retraite.

Sommaire de la rémunération versée à chacun des cinq dirigeants les mieux rémunérés pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2011

	Salaire de base 2011	Programme annuel de rémunération variable ^(a)	Programme triennal de rémunération variable ^(a)	Autres formes de rémunération ^(b)	Total
Pierre Puglièse Vice-président principal, Investissements Groupe Technologies de l'information et Sciences de la vie	66 037 \$	13 208 \$	2 200 \$	13 954 \$ ^(c)	95 399 \$
Yves Bourque Vice-président principal, Soutien et suivi des investissements	66 542 \$	13 309 \$	2 216 \$	8 169 \$	90 236 \$
Jean-Jacques Carrier Vice-président et chef de la direction financière	66 570 \$	13 314 \$	2 217 \$	7 322 \$	89 423 \$
Luc Séguin Vice-président principal, Investissements Groupe Mines, Matériaux, Énergie, Environnement	65 223 \$	13 045 \$	2 172 \$	7 129 \$	87 569 \$
Daniel Boulais Vice-président principal, Investissements Agroalimentaire	61 545 \$	12 309 \$	2 050 \$	9 391 \$	85 295 \$

(a) Versée en juin 2011.

(b) Y compris le montant des avantages particuliers ainsi que la portion des primes d'assurance collective payée par la SGF.

(c) Y compris un montant forfaitaire représentant la contribution que la SGF aurait autrement versée au régime de retraite.

Honoraires de l'auditeur externe

Les livres et les comptes de la SGF sont audités par le vérificateur général du Québec et par un auditeur externe.

Les honoraires relatifs à cet auditeur externe pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 31 mars 2011 sont détaillés comme suit :

	\$
Honoraires pour services d'audit ^(a)	748 890
Honoraires pour services reliés à l'audit	21 730
Honoraires pour services en matière de fiscalité	259 584
Honoraires pour les autres services	110 313
Total	1 140 517

(a) Les honoraires pour services d'audit comprennent les honoraires facturés pour les audits de l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011, l'exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2010 et les soldes d'ouverture du 1^{er} janvier 2010.

Nombre de réunions, assiduité et rémunération des administrateurs

Le conseil d'administration s'est réuni à 17 reprises au cours de l'exercice 2010 et de l'exercice de 3 mois terminé le 31 mars 2011.

Administrateurs	Conseil d'administration ^(a)	Comité exécutif	Comité de vérification	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Comité de gestion des risques	Comités ad hoc ^(b)	Rémunération ^(c)
Jean Bazin	17	1	9	6	11	3	10	42 615 \$
Jacques Daoust	6/6							–
Pierre Barnès	4/4	1	2/2			3		–
Michel Brûlé	6/6			1/1			7/7	–
Gisèle Desrochers	6/6				3/3			–
José P. Dorais	17	1	7/7	7			7/7	24 505 \$
Diane Lanctôt	15			6/6		3		17 046 \$
Hélène Lévesque	17	1			11		8/8	18 643 \$
Monette Malewski	6/6		2/2				7/7	–
Geneviève Morin	4/6		1/2				6/8	–
Jacques Rochefort	6/6					3		–
Claudine Roy	4/4			1/1				–
René Roy	6/6				3/3		7/8	–
Christyne Tremblay	14							–
Michel Tremblay	6/6	1				3	8/8	–
Nombre de séances	17	1	9	7	11	3	15	s.o.
Administrateurs sortants ^(d)								
Marie Anna Bacchi	10/11			5/6				16 518 \$
Nathalie Goodwin	10/11			5/6				16 512 \$
John LeBoutillier	10/11		6/7		8/8			24 502 \$
Monique Mercier	10/11				7/8			17 576 \$
Stanley K. Plotnick	9/11		5/7					15 979 \$
Richard J. Renaud ^(e)	9/11		2/2					14 379 \$
André Riedl	9/11							13 315 \$
Stephen Rosenhek	11/11		7/7					21 308 \$
Madeleine Roy	11/11				7/8			18 110 \$
Pierre Shedleur	11/11							–

(a) Y compris 11 séances du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 et 6 séances du 1^{er} janvier 2011 au 31 mars 2011.

(b) Comité de fusion et Comité de planification stratégique.

(c) Pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2011, aucune dépense relative au conseil d'administration n'a été imputée à la SGF. Les dépenses ont été comptabilisées par Investissement Québec étant donné qu'il s'agissait du même conseil d'administration pour cette période.

(d) Ont quitté le conseil d'administration le 31 décembre 2010.

(e) A quitté le Comité de vérification le 17 juin 2010.

Pour l'année 2010, le président du conseil d'administration, selon le décret 610-2006, tel qu'il a été modifié par les décrets 962-2006 et 763-2007, reçoit une rémunération annuelle de 17 064 \$ et un montant forfaitaire de 800 \$ chaque fois qu'il assiste aux séances du conseil d'administration et des divers comités qui en relèvent.

Selon les mêmes décrets, les autres administrateurs de la SGF, à l'exception du président-directeur général et de la sous-ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ont droit, à ce titre, à une rémunération annuelle de 8 532 \$ et à un montant forfaitaire de 533 \$ chaque fois qu'ils assistent aux séances du conseil d'administration et des divers comités qui en relèvent; les présidents du Comité de vérification, du Comité des ressources humaines et du Comité de gouvernance et d'éthique reçoivent une somme additionnelle annuelle de 3 200 \$.

Une somme de 261 008 \$ a été versée aux administrateurs en 2010. Les administrateurs, à ce titre, ne reçoivent pas d'avantages sociaux de la SGF. La rémunération pour les trois mois terminés le 31 mars 2011 a été versée par Investissement Québec, qui en a rendu compte dans son rapport annuel 2010-2011.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

La SGF s'est conformée au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (le « Règlement ») et a diffusé, sur son site Web, les documents et les renseignements prévus en vertu de l'article 4 du Règlement.

Au cours de la période de 15 mois terminée le 31 mars 2011, la SGF a reçu 16 demandes d'accès à l'information en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (« Loi sur l'accès ») portant sur l'ensemble de ses opérations et certaines de ses dépenses. L'ensemble des demandes d'accès à l'information ont été traitées dans les délais prévus à la Loi sur l'accès; aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnables à la demande d'une personne handicapée. Quatre demandes ont été acceptées, dix ont été partiellement acceptées, une a été refusée et une n'a pu être traitée, car la SGF ne détenait pas les documents demandés. La nature industrielle, financière ou commerciale des documents demandés ainsi que la protection des renseignements confidentiels fournis par des tiers à la SGF dans le cadre de ses activités ont notamment été invoqués pour motiver ces refus. Une demande d'accès a fait l'objet d'une demande de révision à la Commission d'accès à l'information pendant la même période.

Un programme de sensibilisation sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels a été mis en place pour les membres de la direction et les employés. Les diverses politiques relatives à la protection de l'information ont été rendues accessibles à l'ensemble des employés sur l'intranet de la SGF.

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 mars 2011

Jacques Daoust*

Président et chef de la direction

Jean-Jacques Carrier*

Vice-président principal et
chef de la direction financière

Marc Paquet*

Vice-président principal
Affaires juridiques et secrétaire

Yves Bourque*

Vice-président principal
Soutien et suivi des investissements

Luc Séguin*

Vice-président principal, Investissements
Groupe Mines, Matériaux, Énergie, Environnement

Christian Lessard*

Vice-président principal
Développement organisationnel et affaires publiques

Chantal Malo*

Vice-présidente principale
Planification et stratégie internationale

Silvana Travaglini

Vice-présidente et contrôleur

Jean Rocheleau

Trésorier

André-Gilles Frigon

Trésorier adjoint

* Membres du Comité de direction

Marques de commerce

Les noms **Société générale de financement du Québec**[®], **SGF**[®], **Albecour**[®], **CIPQ**[®], **Gestion forestière Lacroix**[®], **Rexforêt**[®] et **SOQUEM**[®], ainsi que les logos utilisés avec ces noms, constituent des marques de commerce officielles enregistrées de la SGF dont certaines sont utilisées sous licence par ses filiales.

Renseignements

Investissement Québec
600, de La Gauchetière Ouest, bureau 1500
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : 1 866 870-0437
InvestQuebec.com

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
ISBN 978-2-550-62564-3
ISBN en ligne 978-2-550-62565-0

La version électronique de ce document est disponible sur le site Internet d'Investissement Québec à investquebec.com.



Imprimé sur du Rolland Opaque50, contenant 50 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, et certifié selon la chaîne FSC Mixte et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

